

Christian Blondieau

AIGLES ET SHAKOS
DU PREMIER EMPIRE



AIGLES et SHAKOS
du PREMIER EMPIRE
Christian Blondieau

ARGOUT ÉDITIONS PARIS

REMERCIEMENTS

L'auteur tient à adresser ses remerciements aux nombreux collectionneurs qui ont permis d'enrichir l'iconographie de cette étude, en particulier MM. C. Ariès, Baudouin, R. Becker, B. Belluc, docteur Cagnard, P. Charrié, de Coninck, C. Marchal, J.-C. Kerviche et C. Stein.

Une part importante en a aussi été fournie par les musées suivants :

- Musée de l'Armée, Hôtel des Invalides, Paris ;
- Musée de l'Armée, Château de l'Empéri, Salon-de-Provence ;
- Musée Carnavalet, Paris ;
- Musée de la Gendarmerie, Melun ;
- Musée napoléonien d'Art et d'Histoire militaire, Fontainebleau ;
- National Army Museum, Londres.

Enfin, une mention spéciale doit être réservée à M. Raoul Brunon qui a réalisé, spécialement à notre intention, plusieurs photos en couleurs de haute qualité.

Que tous trouvent ici l'expression d'une sincère gratitude.

SOMMAIRE

Avant-propos	3
Les origines	5
Le règlement de 1806	9
- Infanterie	15
- Cavalerie	18
- Artillerie	19
- Génie	20
- Formations diverses	21
- Ecoles	24
- Bataillons, légions et régiments divers	25
- Marine et troupe assimilées	29
Appendice : listes des régiments ayant participé aux principales campagnes et batailles de 1806 à 1810	15, 17, 23
La garde impériale de 1806 à 1810	30
Le règlement de 1810	35
- Infanterie	39
- Cavalerie	42
- Artillerie	43
- Génie	45
- Formations diverses	45
- Ecoles	46
- Bataillons, légions et régiments divers	46
- Marine et troupes assimilées	49
Appendice : liste des régiments ayant participé aux principales campagnes et batailles de 1810 à 1812	39
La garde impériale de 1810 à 1812	50
Le règlement de 1812	53
- Infanterie	56
- Cavalerie	59
- Artillerie	60
- Génie	61
- Autres formations	61
- Ecoles	66
- Bataillons, légions et régiments divers	67
- Marine et troupes assimilées	69
Appendice : listes des régiments ayant participé aux principales campagnes et batailles de 1812 à 1814	56, 57, 58, 60
La garde impériale de 1812 à 1814	70

AVANT-PROPOS

LORSQUE nous avons entrepris ce travail, il était dans notre idée de couvrir d'un seul trait "Cent ans de cuivrieres militaires françaises". Tel devait être en effet le titre de l'ouvrage pressenti : de 1800 à 1900, la totalité des plaques de coiffures et des casques, mais aussi des plaques de sabretaches et de gibernes, des plateaux de ceinturons, des hausse-cols et des divers autres agréments métalliques que l'on rencontre sur l'uniforme.

Un programme de cette ampleur, idéal pour l'esprit, était une gageure sur le plan pratique. A moins d'y consacrer un volume cyclopéen, d'un abord malaisé et d'un coût prohibitif, la chose était impossible.

C'est donc vers un judicieux morcellement de l'ensemble que nous nous sommes tournés ; le présent volume en constitue la première étape, limitée à la fois par l'objet lui-même (uniquement les plaques de shakos, czapkas et bonnets à poil) et par son évolution dans le temps : après un bref aperçu sur les quelques plaques du XVIII^e siècle, nous entrons dans le vif du sujet en 1806 pour le quitter en 1814, à la première abdication de l'Empereur.

Les inconditionnels de l'Empire nous reprocheront sans doute de n'avoir pas traité les Cent-Jours dans le même volume. Notre réponse sera technique avant tout : la majeure partie des plaques portées par l'armée française pendant la campagne de Waterloo était d'origine royale et il eût fallu alors, pour les examiner convenablement, incorporer aussi les plaques de la Première Restauration. Nous avons donc préféré réserver ces sujets à un second volume dont le champ chronologique s'étendra jusqu'à la Troisième République.

Et les casques ? Au hasard de ces pages, vous en découvrirez quelques-uns, mais non point les principaux, dragons, cuirassiers, cheveu-légers et carabiniers, qui feront ultérieurement l'objet, eux aussi, d'une étude spéciale. Notre critère de sélection pour le présent volume a été de n'inclure que les casques portant des plaques rajoutées d'une façon analogue aux ornements de shakos, c'est-à-dire n'entrant pas dans la constitution même du couvre-chef. Tel est le cas pour le casque du génie de la Garde, ou celui des pompiers.

Enfin, l'ouvrage ne traite que des différents corps de l'armée française (fussent-ils levés sur des terres étrangères), c'est-à-dire les corps dont la coiffure est ornée de la cocarde tricolore. Il ne sera donc pas question des armées alliées, du Grand-Duché de Varsovie, des royaumes de Naples, d'Italie, de Hollande ou de Westphalie, de la Confédération du Rhin ou de la division de Romana qui portent pour la plupart les cocardes et les plaques propres à leur nation.

Mais voici notre sujet suffisamment limité. Nous pouvons maintenant l'approfondir...

C.B.

Sources, bibliographie de base

Almanach impérial, 1806, 1810, 1812.

Mémorial de l'officier d'infanterie, Magimel, Paris 1813.

Carnet de la Sabretache, Berger-Levrault, Paris.

La Giberne, publication mensuelle illustrée, dirigée par L. Fallou.

Le Passepoil, bulletin de la société d'étude des uniformes.

Alboize et Elie, *Fastes des gardes nationales*, Goubaud, Paris 1850.

Berriat, *Législation militaire, des lois, décrets, arrêtés, règlements et instructions*, Louis Capriolo, Alexandrie 1812.

Boppe (commandant), *les Espagnols à la Grande Armée*, Berger-Levrault, Paris 1899.

Boppe (commandant), *la Croatie militaire 1809-1813*, Berger-Levrault, Paris 1900.

Brunon (Jean et Raoul), *la Garde impériale, éclaireurs et mamelouks*.

Bucquoy (commandant), *les Gardes d'honneur du Premier Empire*, Crépin-Leblond, Nancy 1908.

Couderc de Saint-Chamant, *Napoléon, ses dernières années*, Flammarion, Paris.

Despréaux, *Uniformes des troupes coloniales*, La Sabretache, Paris 1931.

Detaille, *l'Armée française*.

Fallou, *la Garde impériale*, La Giberne, Paris 1901.

Fallou, *le Bouton militaire français*, La Giberne, Paris 1915.

Fieffé (Eugène), *Histoire des troupes étrangères au service de la France*, Dumaine, Paris 1854.

Houssaye, *1814*, Perrin, Paris 1900.

Houssaye, *1815, les Cent-Jours*, Perrin, Paris 1905.

Job, *Tenue des troupes de France*, Martin, Paris 1902-03.

Le Goupil, *Manuel de l'administration et de la vérification des masses d'habillement*, Magimel, Paris 1812.

Lienhart et Humbert, *les Uniformes de l'armée française*, Ruhl, Leipzig.

Malibran, *Guide à l'usage des artistes et costumiers*, Cambet, Paris 1904.

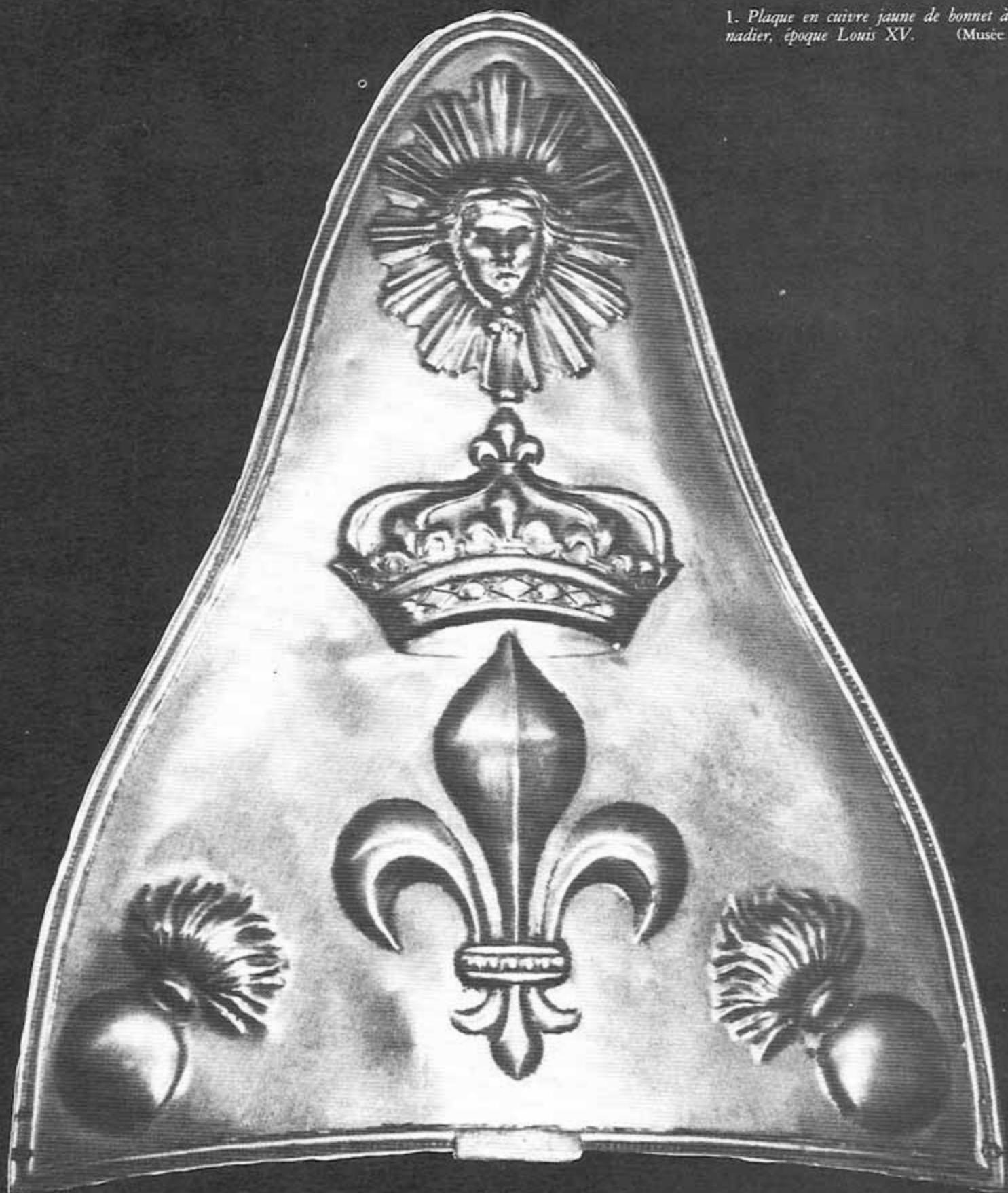
Margerand, *les Coiffures de l'armée française*, Leroy, Paris 1905.

Rouffet, *Album historique de l'armée de terre et de la marine*, Leroy, Paris 1905-06.

Rousset, *la Grande Armée de 1813*, Perrin, Paris 1892.

Schaller, *Histoire des troupes suisses au service de la France 1803-1815*, Fribourg 1882.

Titeux, *Saint-Cyr*, Firmin Didot, Paris 1898.



LES ORIGINES

Au début du XVIII^e siècle, la principale coiffure de l'armée française est le chapeau à bords retroussés sur trois côtés, le fameux "tricorne", simplement orné d'une cocarde de taffetas noir (puis blanc vers 1750) retenue par une ganse de soie.

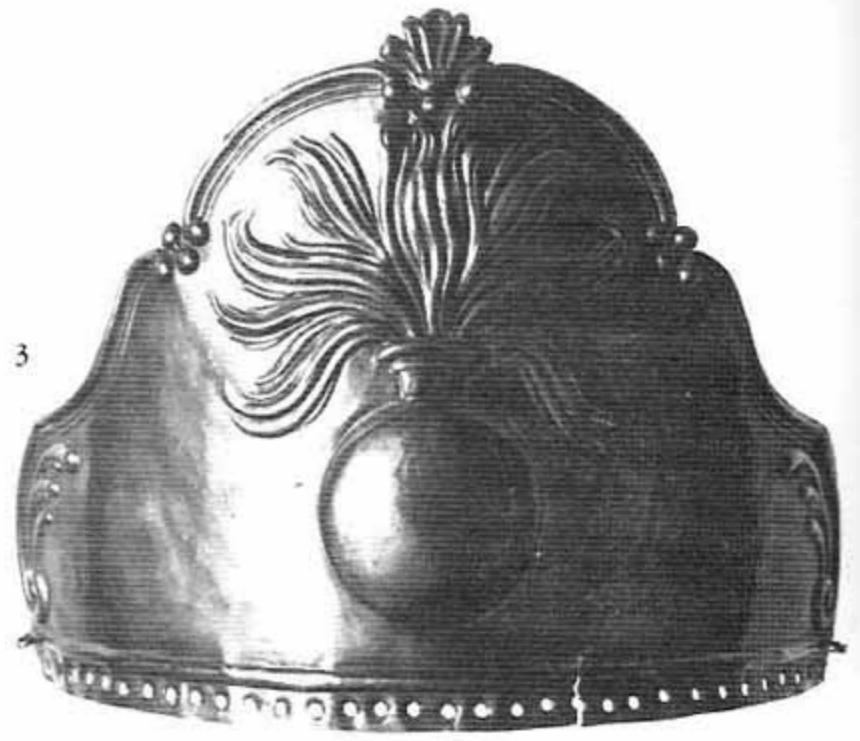
Seuls les grenadiers de France, créés en 1749, portent un bonnet d'ourson sans autre ornement qu'une flamme de drap rouge terminée par un gland, pendant sur l'arrière de la coiffure.

La première trace tangible d'un ornement métallique de coiffure paraît être celle que nous livre le peintre Joseph Vernet dans l'une de ses toiles

conservées au musée de la Marine, "*la Nouvelle Darse du port de Toulon*". La scène, observée au printemps 1755, montre notamment la compagnie des Bombardiers de Marine en train de manœuvrer, tous les hommes étant coiffés d'un bonnet d'ourson à plaque de laiton estampée d'une bombe enflammée et vraisemblablement accompagnée de la légende "*Bombardier de la Marine*". Cependant, la plaque de bonnet d'ourson n'est pas encore à strictement parler réglementaire et il faut attendre la grande ordonnance de Choiseul, le 25 février 1767, pour qu'elle soit consacrée chez les grenadiers d'infanterie.



2



3

COIFFURES ET PLAQUES D'ANCIEN RÉGIME

2. Casque porté dans l'infanterie entre 1770 et 1775 environ, exemplaire d'officier du régiment du roi, conservé au musée de la Porte de Hal à Bruxelles. Nous en connaissons un autre spécimen, d'officier du régiment Royal infanterie, orné sur le devant des armes de France (voir Uniformes n° 53).

3. Plaque de bonnet à poil de grenadier, vers 1770. La bordure inférieure est percée d'une multitude de petits trous permettant la couture du rebord de la coiffe intérieure. (Collection Christian Aries.)

4. Plaque de bonnet à poil d'artillerie, vers 1780. Les bandeaux latéraux, articulés, se rejoignent sur l'arrière du bonnet. (Musée de l'Armée.)



4

Le bonnet alors décrit pour ces fantassins d'élite est de plus grande taille, il perd sa flamme et reçoit sur le devant une plaque en forme de cône, estampée aux armes du roi de France. Le reste de l'infanterie continue à porter le chapeau tricorne mais, au début des années 1770, elle se voit dotée d'un casque de forme très originale, fort différent du modèle adopté pour les dragons en 1767. D'après l'iconographie du temps, ce casque ne comporte pas de plaque frontale, du moins pour la troupe. Plusieurs exemplaires de casques d'officiers parvenus jusqu'à nous sont ornés sur le devant d'un macaron de laiton estampé d'une fleur de lys ou des armes royales.

Ce magnifique casque, qui n'a jamais été réglementairement décrit, disparaît aussi vite qu'il était venu, l'ordonnance du 2 septembre 1775 stipulant que "les casques seront remplacés par les chapeaux".

6 Pire, les bonnets d'ourson, apanage des grenadiers,

sont à leur tour supprimés en 1776 pour être remplacés par l'omniprésent tricorne dont la forme a, depuis, évolué : il est presque plat sur le devant, avec les ailes des côtés plus longues.

Le bonnet d'ourson n'est rendu officiellement aux grenadiers qu'en 1788, à la veille de la Révolution. Sa plaque, toujours en forme de cône, est seulement estampée d'une grenade symbolisant l'ancêtre fonction des grenadiers.

Le 13 juillet 1789 est créée une nouvelle institution militaire, la Garde nationale, dont les chasseurs et fusiliers portent le chapeau avec une cocarde bleu et rouge. A l'initiative du marquis de La Fayette, son chef, il y est ajouté le blanc, couleur de la royauté. Les grenadiers de la Garde nationale portent quant à eux le traditionnel bonnet à poil avec une plaque en cuivre jaune estampée de symboles révolutionnaires associées aux armes

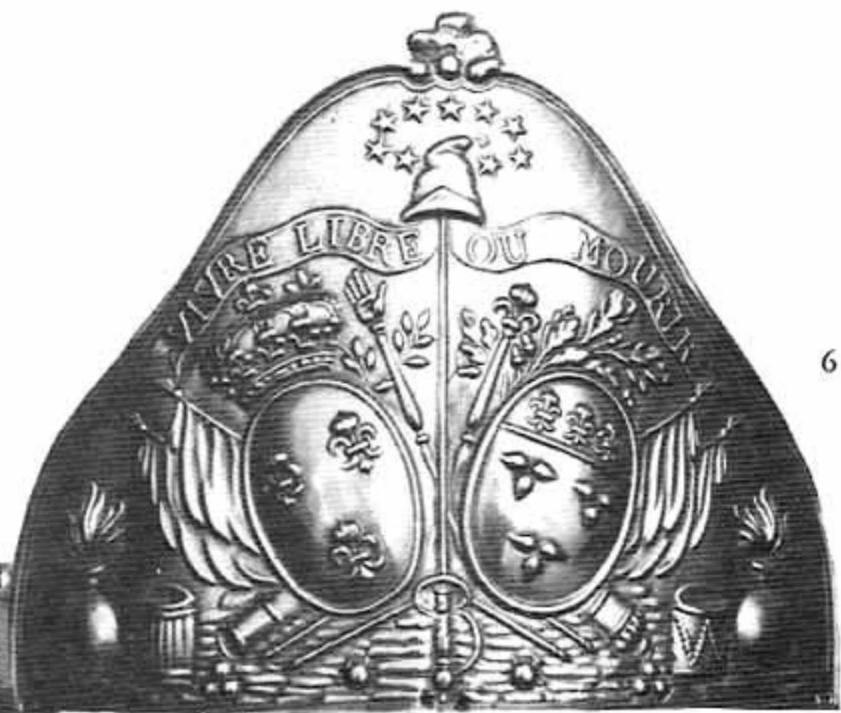


5

GARDE NATIONALE 1789-1792

5. Plaque en cuivre jaune de grenadier de la garde nationale parisienne, forte de 60 bataillons. Dimensions 135 x 210 mm.

6. Plaque en cuivre jaune de grenadier de la garde nationale d'Orléans. Dimensions 135 x 210 mm. Si les divers motifs (excepté les armes de la ville) sont les mêmes, la découpe de la plaque est moins élaborée.



6

PREMIÈRE RÉPUBLIQUE

7. Plaque de la garde nationale dont les fleurs de lys et la couronne ont été très habilement martelées après la chute de Louis XVI.

8. Officier de grenadiers de la garde nationale parisienne, miniature.

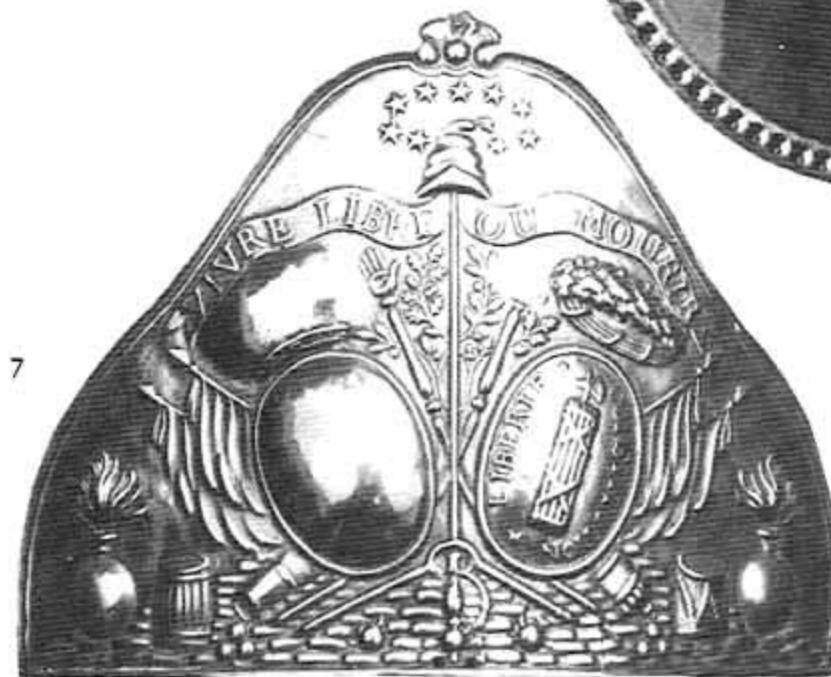
(Musée Carnavalet.)

9. Plaque en cuivre jaune de grenadier de la 97^e demi-brigade. Dimensions 140 x 210 mm.

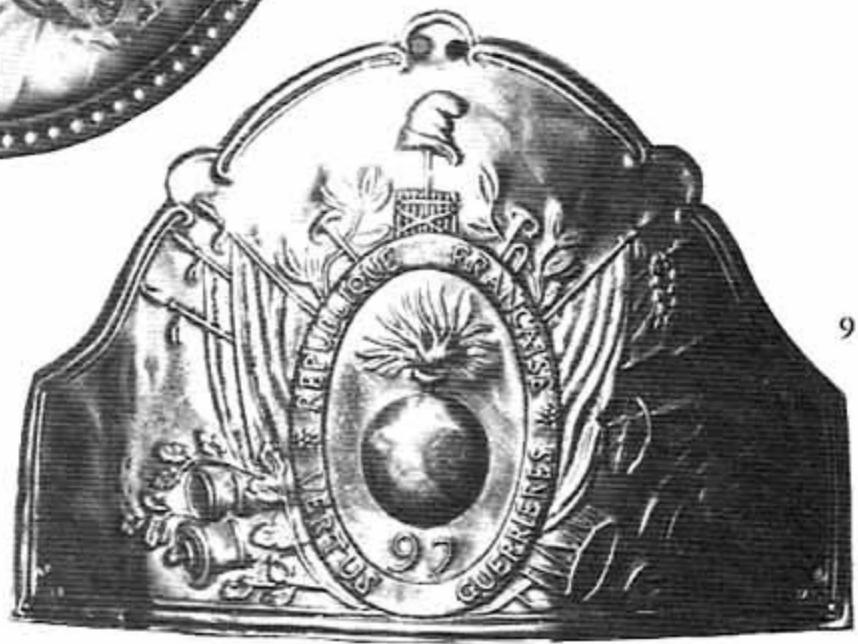
(Musée de l'Armée.)



8



7



9

du roi. Celles-ci figurent dans un écusson ovale sur la gauche de la plaque, son pendant à droite étant occupé par les armes des différentes villes du royaume.

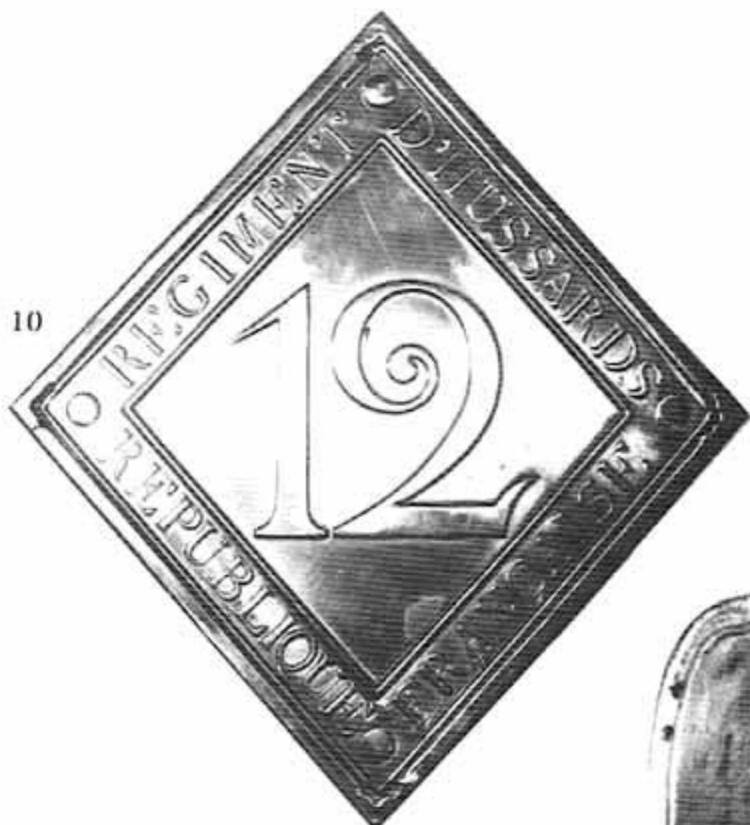
L'armée régulière ne connaît pas de modifications profondes de son habillement dans les premières années de la Révolution. Si une instruction du 1^{er} avril 1791 remplace le chapeau par un casque à chenille pour toute l'infanterie de ligne (grenadiers compris), l'infanterie légère et les chasseurs à cheval, chapeaux et bonnets d'ourson n'en continuent pas moins d'être portés. La fabrication du casque sera d'ailleurs abandonnée dès 1795, en raison de son coût trop élevé.

L'abolition de la royauté en 1792 entraîne naturellement la suppression des symboles royaux sur les équipements et sont découpées ou martelées sur les plaques de gibernes ou de coiffures.

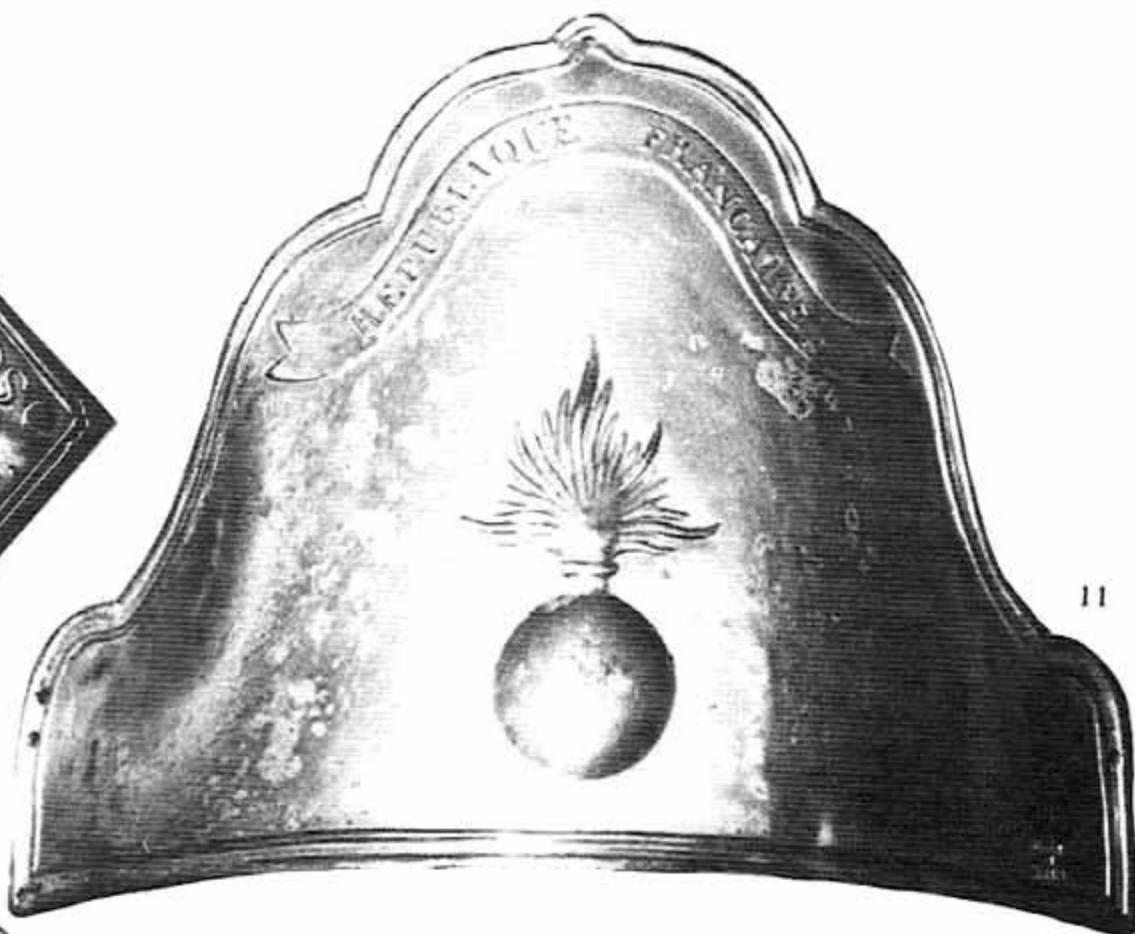
A la fin de la Révolution se dessine nettement le contour d'une institution militaire dont la renommée fera le tour du monde : la Garde impériale. Ses origines remontent à 1792, avec le ralliement à la République d'une partie de la Maison du roi. Les grenadiers de la Garde de la Convention (créée en mars 1793) portent le bonnet à poil orné d'une plaque en métal blanc estampée d'une grenade. Cette plaque est articulée de chaque côté de deux bandeaux qui se rejoignent derrière le bonnet, selon un système assez fréquent à la fin du XVIII^e siècle.

Les grenadiers de la Garde du Directoire, formée parallèlement (1^{er} novembre 1795), portent quant à eux un bonnet orné d'une plaque en cuivre jaune estampée de l'inscription "Garde du Directoire exécutif".

Le 14 novembre 1799, les deux corps sont regroupés au sein d'une nouvelle institution, la Garde



10



11



12

DIRECTOIRE ET CONSULAT

10. Plaque en cuivre jaune du 12^e régiment de hussards, Directoire. Cette plaque, celle du 2^e régiment dédoublé, aurait été portée sur le bonnet à flamme. Cependant, aucun document connu ne permet de confirmer cette hypothèse. Dimensions 135 × 125 mm. (Musée de l'Armée.)

11. Plaque en cuivre doré d'officier de grenadiers. (Musée de l'Armée.)

12. Plaque en cuivre doré d'officier de grenadiers de la garde des Consuls. Dimensions 165 × 190 mm. (Collection Charles Marchal.)

des Consuls, comprenant notamment deux bataillons de grenadiers : ceux-ci reçoivent une nouvelle plaque en cuivre estampée d'une grenade entourée de feuillages et de la légende "Garde des Consuls". Cette dernière plaque constituera l'ultime étape avant la création du célèbre ornement de coiffure frappé de l'aigle impériale (voir page 30).

Pendant ce temps, les troupes de ligne portent toujours les coiffures héritées de l'Ancien Régime, en particulier le chapeau, devenu bicorne et agrémenté de divers ornements, ganses, cocardes, passants et plumets.

Certaines d'entre elles reçoivent pourtant, le 26 octobre 1801, un nouveau type de coiffure, appelé

à connaître une carrière exceptionnelle : le shako (1), accordé aux chasseurs à cheval et à l'infanterie légère. Aux termes du règlement, ce nouveau couvre-chef est orné sur le devant d'"une plaque de cuivre faite en cor de chasse, de 2 pouces 3 lignes dans son diamètre et de 3 pouces dans le haut du cor". L'élan est désormais donné : en quelques années, toute l'armée ou presque portera le shako orné d'une plaque sur le devant...

(1) Terme hongrois signifiant bonnet. Le "shako", sous sa forme archaïque de bonnet à flamme (vulgairement désigné "mirliton"), existe en fait chez les hussards français depuis 1750 environ. Voir la suite d'articles consacrés par Rigo aux Hussards (Uniformes nos 32, 33 et 34).

13. Plaque en cuivre jaune du 16^e de ligne, conforme au règlement de 1806, avec le numéro du corps estampé à jour. Grandeur nature.



LE REGLEMENT DE 1806

"A dater du renouvellement de 1807, le shako sera la coiffure de l'infanterie de ligne".

Par ces mots, figurant sur un décret du 25 février 1806, Napoléon accorde à ce type de coiffure la consécration. Le shako, sous différentes formes dictées par l'évolution de la mode ou l'agrément du soldat, restera en effet la principale coiffure de l'armée française pendant une large partie du XIX^e siècle.

Selon le souhait de l'Empereur, le shako nouvellement adopté "sera orné sur le devant d'une plaque en cuivre, au motif de l'aigle impérial, en relief et du numéro du corps estampé à jour."

Le mémorial d'infanterie publié chez Magimel complète quelque peu cette description succincte.

Article 10 : la plaque de toute l'infanterie aura la forme d'un losange.

Article 29 : les corps hors ligne recevront les shakos de l'arme à laquelle ils sont assimilés en observant que la plaque sans numéro et la jugulaire seront de la couleur du bouton.

Article 30 : pour les vétérans, mêmes détails que pour l'infanterie de ligne sauf la plaque et la jugulaire qui seront en fer-blanc au lieu d'être en cuivre.

La cavalerie et l'artillerie porteront également la plaque en losange.

En aucun cas, les dimensions ne sont données mais on sait, par les plaques qui nous sont parvenues,

PROCLAMATION.



14. *Shako de troupe de jeune garde. Si le fût du shako est conforme au règlement de 1806 - facilement reconnaissable à ses chevrons de cuir sur les côtés - les jugulaires à écailles ont été rajoutées à partir de 1810. Le pompon rouge en bas et blanc en haut est distinctif du 2^e régiment. La cocarde est en cuir estampé peinte blanc-rouge-bleu.*
(Collection de l'auteur.)

16



15



17



15. *Plaque en cuivre jaune du 1^{er} de ligne, avec pour particularité un "N" sur la poitrine de l'aigle. Dimensions 120 × 110 mm.*

16. *Plaque en argent d'officier du 1^{er} busards (ou du 1^{er} léger, ou de la 1^{re} légion de la garde nationale). Certains fournisseurs ou fabricants de coiffures militaires proposaient par des prospectus, envoyés aux officiers, des garnitures de shakos de qualité supérieure, telle cette luxueuse plaque. Dimensions 116 × 107 mm.*
(Collection Charles Marchal.)

17. *Plaque en cuivre jaune du 88^e de ligne, type à aigle naïf. Le mode de fixation au shako se compose de deux tenons soudés au dos. Dimensions 115 × 105 mm.*

18. *Plaque semi-réglementaire en cuivre jaune du 17^e de ligne (également portée par le 17^e léger d'après les collections Boerch). A noter la forme en losange tronqué et l'aigle regardant vers la gauche. Dimensions 123 × 106 mm.*
(Musée de l'Armée.)

18



qu'elles sont variables par leur taille, que l'aigle représenté est rarement le même (parfois arrogant, parfois si naïf que les grenadiers le surnommeront "le coucou"), les ailes plus ou moins déployées, le filet du contour de la plaque souvent différent, seulement souligné ou plus large, perlé ou guiloché, enfin que l'aigle peut porter, estampé sur la poitrine, le "N" (aux 1^{er} et 102^e de ligne) ou le profil de l'Empereur (au 54^e de ligne).

Malgré ces nombreuses variantes, nous pouvons voir là un modèle qualifiable de "réglementaire".

La plaque de l'officier supérieur est en deux parties, la plaque par elle-même, bordée par un guil-

lochage rapporté, est dorée et brunie à l'agate. Un aigle, également doré et brunie en surface, y est agrafé de même que le chiffre.

Les officiers subalternes ou sous-officiers ont la plaque de troupe mais un peu plus fine, également dorée.

Bien d'autres types de plaques seront portés entre 1806 et 1810, tant par la troupe que par les officiers ; ces plaques échappent partiellement ou totalement aux définitions que nous venons de voir.

Leur découpe, notamment, n'a plus rien de réglementaire : losange plus ou moins allongé dans sa largeur (10^e de ligne) ou dans sa hauteur, aux



19



20



21



22

PLAQUES
NON RÉGLEMENTAIRES
1806-1810

20. Plaque d'officier attribuée au 9^e hussards, chiffre rapporté. (Musée de l'Armée.)
 21. Plaque en cuivre jaune, troupe, même régiment. (Musée de l'Armée.)
 22. Plaque en cuivre jaune du 56^e de ligne. Il existe, représentée sous forme de dessin dans "la Giberne", une autre version de cette plaque, en forme de pentagone presque régulier.

19. Tenue réglementaire de 1806 pour l'infanterie de ligne, estampe de Martinet. L'habit blanc aux distinctives de couleurs selon les régiments remplace l'uniforme bleu des guerres de la Révolution. En octobre 1807, l'habit blanc sera à son tour abandonné pour marquer le retour du bleu.

pointes tronquées (17^e léger), parfois en écu ou en forme de pentagone, voire en ovale, telle la plaque du 62^e de ligne, exposée au musée de l'Armée. Également aux Invalides, notons deux excellentes plaques rectangulaires aux coins tronqués, l'une d'officier dans la salle Edouard Detaille, l'autre de troupe dans une des salles consacrées au Premier Empire. Cette dernière, assez grande car elle touche la base du bourdalou pour arriver au sommet du shako et en cache complètement la cocarde, a pour motif un aigle tenant dans ses serres un petit écu. L'étiquette l'attribue au 9^e hussards; effecti-

vement, le numéro découpé dans le petit écu fait penser aux plaques de sabretaches propres à ce corps. N'oublions pas cependant qu'il existe dans les "Tenues des troupes de France", tome III, page 53, une miniature dessinée par Job, provenant de sa collection, représentant un fusilier du 9^e de ligne, en buste, avec la plaque en question agrafée au shako. Nous laisserons le lecteur se faire une opinion...

Le mépris du règlement, ou l'impossibilité matérielle de s'y conformer, s'exprime parfois aussi par le métal employé : nous connaissons ainsi des mo-

23. Plaque en cuivre jaune du 62^e de ligne, au dessin particulièrement rustique. Le "N" sur la poitrine de l'aigle rappelle celui des 1^{er} et 102^e de ligne. (Musée de l'Armée.)

24. Plaque en cuivre jaune du 3^e de ligne. Dimensions 110 × 100 mm.

25. Plaque en cuivre jaune du 29^e de ligne, dans le même goût que la précédente mais d'un travail plus naïf, certainement une fabrication locale en cuivre repoussé. La forme en écu se retrouve chez les troupes italiennes et allemandes, et l'on sait que le 29^e était à l'armée d'Italie de 1805 à 1809, d'où une probable influence. Dimensions 110 × 100 mm.

26. Plaque rayonnante portée sur les shakos de plusieurs régiments d'infanterie. Elle existe en métal argenté ou en cuivre jaune selon l'arme. Sa taille est inférieure à celle ornant les czapkas des cheveau-légers lanciers.

(Musée de l'Armée, château de l'Empéri.)



23



24



25



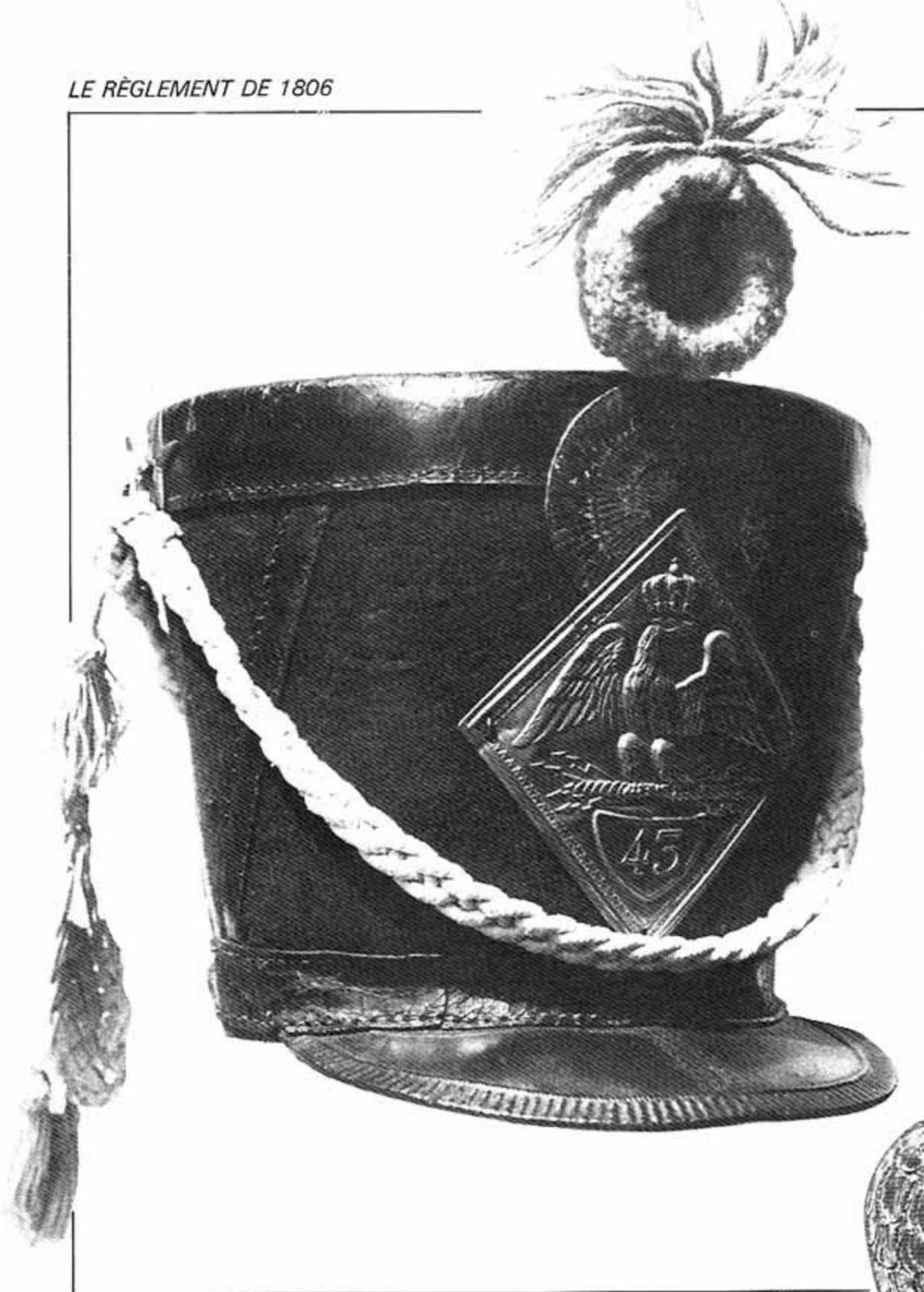
26

dèles moulés en étain ou en plomb. Enfin, ces plaques extrarégimentaires peuvent être le résultat de fabrications locales, ou entreprises en pays occupés; peut-être aussi sont-elles dues aux chefs de corps, soucieux de distinguer leurs propres troupes des autres unités.

D'autre part, Martinet, à travers sa merveilleuse suite sur l'armée française de l'Empire, nous montre, vers 1808-1809, des soldats portant des shakos d'infanterie ornés de la plaque rayonnante que l'on retrouvera chez les cheveau-légers lanciers. Cette plaque, couramment portée chez les fantassins des

3^e, 30^e et 130^e de ligne, puis par les musiciens d'infanterie des 9^e et 30^e de ligne, par ceux du 9^e régiment d'artillerie à pied et 17^e léger, ces derniers coiffés de la chapska, est représentée soit avec le numéro du régiment, soit avec un petit aigle estampé.

Autre fait étonnant, un sous-officier du 63^e de ligne porte ce numéro découpé dans une feuille de cuivre jaune et agrafé au shako, ceci pendant la campagne d'Espagne (d'après Bucquoy, 85^e série, planche 8). Ce mode d'identification est-il propre au régiment entier ou bien ce soldat, ayant perdu



28. Shako de troupe du règlement de 1806. Le fût est en feutre noir, le dessus en cuir de vache lissé, la visière estampée; des chevrons de cuir cousus sur les côtés servent à donner de la rigidité à l'ensemble. L'absence de jugulaires est normale.

Le cordon blanc est celui des compagnies du centre (fusiliers); le pompon est au numéro du bataillon et à la couleur de la compagnie. La cocarde est en cuir estampé, blanche sur le pourtour, puis rouge, enfin bleue au centre.

Ce shako possède encore les dimensions données par le décret du 25 février 1806 (180 mm de hauteur, 230 mm de diamètre supérieur), ce qui constitue une notable exception; en principe, les coiffures parvenues jusqu'à nous, ayant supporté à l'époque le soleil de l'Espagne ou les neiges de Russie puis près de deux siècles de conservation parfois précaire, ont toutes les raisons d'être déformées ou d'avoir rétréci.

(Collection de l'auteur.)

27. Plaque non réglementaire en cuivre jaune du 100^e de ligne. Ce type de plaque ne sera réglementé qu'en 1810, et uniquement pour la cavalerie légère, ce qui ne l'empêchera nullement d'être porté par toutes sortes d'unités d'un bout à l'autre de l'Empire.

(Musée de l'Armée.)



sa plaque, a-t-il adapté ces deux chiffres à sa coiffure sur initiative personnelle?

Chez Otto de Bade, un carabinier du 16^e léger ne porte à son shako qu'une grenade de 15 cm de hauteur environ, découpée en métal blanc; un sapeur au 3^e de ligne, toujours d'après Otto, porte à son bonnet à poil la même grenade en cuivre jaune.

Chez Knötel, on voit un grenadier du 117^e en Espagne portant la grenade décrite par Otto, mais avec le numéro du régiment à l'intérieur de la bombe.

14 Dans le même ordre d'idées, nous terminerons avec

un numéro du catalogue de la collection Cottin (vente du 23 mars 1912) qui donne une plaque de shako (?), du 71^e de ligne en 1812, consistant en une grenade de 142 millimètres de hauteur avec le numéro 71 découpé à jour dans la bombe de la grenade.

Nous pourrions épiloguer encore longtemps sur la fantaisie des ornements de coiffures au cours de l'Empire. Bien qu'une nouvelle plaque plus sobre fasse son apparition en 1810, puis une autre en 1812, celle de 1806 et ses multiples variantes seront portées par certains corps pendant toute la période de l'Empire.

Description de la plaque du règlement de 1806 pour chaque corps

Infanterie

En 1806, la composition des régiments d'infanterie de ligne et d'infanterie légère est ainsi régie :

Article 1^{er} : nos régiments d'infanterie de ligne et d'infanterie légère seront, à l'avenir, composés d'un état-major et de cinq bataillons de guerre, le cinquième étant celui du dépôt.

Article 2 : chaque bataillon de guerre, commandé par un chef de bataillon ayant sous ses ordres un adjudant-major et deux adjudants sous-officiers, sera composé de six compagnies dont une de grenadiers, une de voltigeurs et quatre de fusiliers.

La force de chaque régiment sera de 3 970 hommes dont 108 officiers et 3 862 sous-officiers et soldats.

Il y aura, par bataillon de guerre, quatre sapeurs choisis dans la compagnie de grenadiers dont ils continueront à faire partie.

Nul ne pourra faire partie de la formation de grenadiers qui est la compagnie d'élite s'il n'a quatre ans de service ou s'il n'a fait deux des quatre campagnes d'Ulm, Austerlitz, Iéna ou Friedland.

RÉGIMENTS AYANT PARTICIPÉ AUX PRINCIPALES CAMPAGNES ET BATAILLES DE 1806 A 1810

(ne sont donnés ci-dessous que les régiments porteurs des plaques de coiffures décrites dans cet ouvrage)

Bataille d'Iéna (14 octobre 1806)

Infanterie de ligne : 4^e, 14^e, 18^e, 24^e, 36^e, 39^e, 40^e, 43^e, 44^e, 46^e, 50^e, 55^e, 57^e, 59^e, 64^e, 69^e, 75^e, 76^e, 88^e, 100^e, 103^e, 105^e.

Infanterie légère : 7^e, 10^e, 16^e, 17^e, 21^e, 25^e.

Chasseurs à cheval : 7^e, 10^e, 11^e, 16^e, 20^e, 21^e.

Hussards : 1^{er}, 3^e, 4^e, 8^e, 9^e, 10^e.

Artillerie à pied : 1^{er}, 7^e.

Artillerie à cheval : 5^e, 6^e.

Tirailleurs corses.

Bataille d'Eylau (8 février 1807)

Infanterie de ligne : 4^e, 12^e, 14^e, 17^e, 18^e, 21^e, 24^e, 25^e, 27^e, 28^e, 30^e, 33^e, 36^e, 39^e, 44^e, 46^e, 48^e, 50^e, 55^e, 57^e, 59^e, 61^e, 63^e, 75^e, 85^e, 100^e, 105^e, 108^e.

Infanterie légère : 6^e, 7^e, 13^e, 16^e, 24^e.

Chasseurs à cheval : 2^e, 7^e, 10^e, 11^e, 13^e, 16^e, 20^e.

Hussards : 1^{er}, 5^e, 7^e, 8^e.

Artillerie à pied : 1^{er}, 3^e, 5^e, 7^e.

Artillerie à cheval : 5^e, 6^e.

Tirailleurs corses.

(Suite page 17)



29. Plaque en cuivre jaune de voltigeur du 6^e de ligne, aigle regardant vers la gauche; voir aussi la plaque 44.
(Musée de l'Armée.)

30. Plaque en cuivre jaune du 15^e de ligne, dimensions 120 x 110 mm. On notera le chiffre 5 en italiques, exemple de la fantaisie régnant alors sur les plaques de shakos.

(Collection Jean-Claude Kerviche.)



30

31



31. Plaque d'officier ou de sous-officier du 17^e de ligne. Cette plaque, très réglementaire comparée à la plaque 18, témoigne des variations qui pouvaient exister au sein d'un même régiment.
(Musée de l'Armée.)

PLAQUES DE SHAKOS
D'INFANTERIE DE LIGNE
1806-1810



32

32. Plaque non réglementaire en cuivre jaune, attribuée aux voltigeurs du 10^e de ligne (musée de l'Armée, Château de l'Empéri). Le musée de l'Armée à Paris en possède une semblable, au chiffre du 1^{er} régiment.

33. Plaque non réglementaire en cuivre jaune, du 8^e de ligne (musée de l'Armée, Château de l'Empéri). Ce modèle caractéristique est connu aussi au 2^e régiment, dans la collection J.-C. Kerviche.

34. Plaque en cuivre jaune du 56^e de ligne, numéro dans un petit écu strié nettement détaché de l'aigle.

35. Plaque en cuivre jaune du 63^e de ligne: ici, l'écu est entre les serres de l'aigle. (Musée de l'Armée.)

36. Plaque en cuivre jaune du 58^e de ligne: aigle au dessin naïf et aux ailes déployées. Dimensions 115 × 110 mm.

37. Plaque en cuivre jaune du 102^e de ligne, même "N" que sur celle du 1^{er} de ligne (voir plaque 15). Dimensions 120 × 110 mm.

38. Plaque en cuivre jaune du 122^e de ligne: absence d'éclair dans les foudres. La partie inférieure de la plaque, portant les chiffres, est rapportée. Dimensions 120 × 110 mm. (Collection Jean-Claude Kerviche.)



33



34



35



36



37



38

Infanterie de Ligne (90 régiments)

Numéros vacants : 31, 38, 41, 49, 68, 71, 73, 74, 77, 78, 80, 83, 87, 89, 90, 91, 97, 98, 99, 104, 107, 109, 110.

Le 112^e est formé de troupes belges au service de la France, le 113^e avec un régiment toscan.

Les 114^e, 115^e, 116^e, 117^e, 118^e, 119^e et 120^e seront créés pour la guerre d'Espagne le 7 juillet 1808.

Le 121^e sera formé le 1^{er} janvier 1809 avec la 2^e légion de réserve.

Le numéro 122 restera vacant jusqu'en 1809.

Fusiliers : plaque du règlement en cuivre jaune, numéro découpé ou estampé au-dessous de l'aigle.

Voltigeurs : plaque du règlement en cuivre jaune, numéro évidé ou estampé au centre d'un cor de chasse au-dessous de l'aigle.

Grenadiers : les grenadiers ont le bonnet à poil garni sur le devant de la plaque en cuivre jaune, estampée d'une grenade, quelquefois accompagnée du numéro du régiment (règlement de 1788).

Il faut compter également de nombreuses variantes dans les plaques de grenadiers (45^e, 102^e, 108^e).

RÉGIMENTS AYANT PARTICIPÉ AUX PRINCIPALES CAMPAGNES ET BATAILLES DE 1806 A 1810

**Bataille de Friedland
(13 février 1807)**

Infanterie de ligne : 3^e, 8^e, 12^e, 15^e, 24^e, 27^e, 32^e, 34^e, 39^e, 45^e, 50^e, 51^e, 54^e, 58^e, 59^e, 63^e, 69^e, 72^e, 76^e, 94^e, 95^e, 96^e, 100^e, 111^e.

Infanterie légère : 2^e, 4^e, 6^e, 9^e, 12^e, 16^e, 24^e, 25^e.

Chasseurs à cheval : 5^e, 10^e, 11^e.

Hussards : 1^{er}, 2^e, 9^e.

Artillerie à pied : 1^{er}, 5^e, 8^e.

Artillerie à cheval : 2^e, 3^e, 6^e.

Garde de Paris : 1^{er} et 2^e régiments (détachements).

**Bataille de Wagram
(6 juillet 1809)**

Infanterie de ligne : 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 8^e, 9^e, 11^e, 12^e, 13^e, 16^e, 17^e, 18^e, 19^e, 21^e, 23^e, 24^e, 25^e, 27^e, 29^e, 30^e, 33^e, 35^e, 37^e, 39^e, 40^e, 42^e, 46^e, 48^e, 52^e, 53^e, 56^e, 57^e, 59^e, 60^e, 61^e, 62^e, 65^e, 67^e, 72^e, 76^e, 79^e, 81^e, 84^e, 85^e, 88^e, 92^e, 93^e, 94^e, 95^e, 102^e, 103^e, 105^e, 106^e, 111^e, 112^e.

Infanterie légère : 3^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e, 10^e, 13^e, 14^e, 15^e, 18^e, 22^e, 23^e, 24^e, 25^e.

Chasseurs à cheval : 1^{er}, 2^e, 3^e, 6^e, 7^e, 8^e, 9^e, 12^e, 13^e, 14^e, 19^e, 20^e.

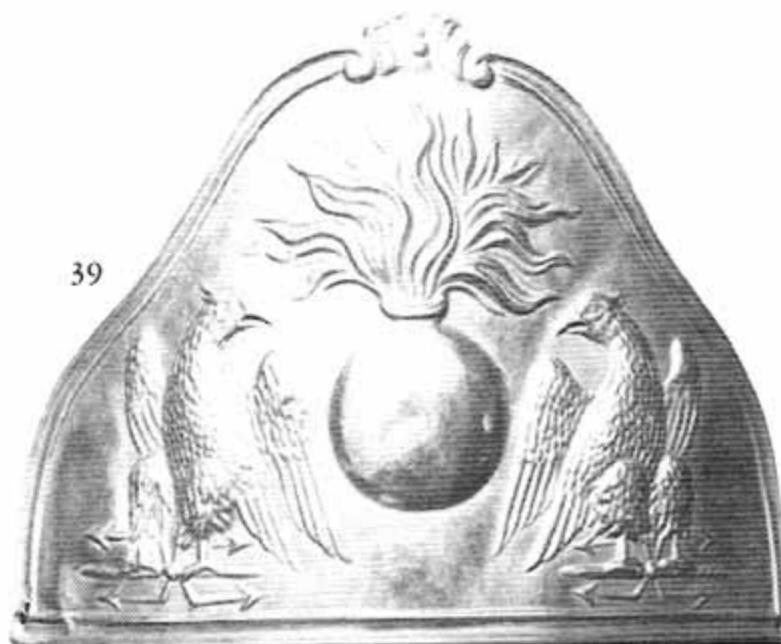
Hussards : 5^e, 6^e, 7^e, 8^e, 9^e.

Artillerie à pied : 2^e, 4^e, 5^e, 7^e, 8^e.

Artillerie à cheval : 1^{er}, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e.

Bataillon de Neuchâtel.

(Suite page 23)



PLAQUES DE BONNETS A POIL DE GRENADIERS DE LA LIGNE

39. Sans doute un modèle du début de l'Empire, estampé de deux aigles au dessin fort naïf. Remarquons la subsistance de l'ornement en coquille au sommet. Dimensions 157 x 225 mm.

40. Plaque en cuivre doré du 45^e régiment, probablement antérieure à la Révolution mais portée jusqu'au Consulat, découpe supérieure semblable à la précédente. (Musée de l'Armée, château de l'Empéri.)

41. Plaque au même chiffre, disposé différemment, et de fabrication plus rustique. Elle est attribuée à la 45^e demi-brigade de ligne vers 1796. (Musée de l'Armée.)



42. Grenadier de la ligne en 1807, estampe de Martinet. Le bonnet à poil, ou bonnet d'ourson, est une carcasse en vache recouverte d'une peau d'ours, le tout d'une hauteur de 390 mm environ. La plaque du bonnet est découpée en cône, contournée d'un filet et ornée d'une grenade. Hauteur réglementaire 137 mm, largeur 203 mm.

INFANTERIE LÉGÈRE
1806-1810

(Toutes peuvent être aussi bien attribuées aux régiments de chasseurs à cheval ou aux légions de la garde nationale de numéro correspondant.)

43. Plaque de troupe en étain du 23^e léger.
(Collection R. Becker.)

44. Plaque en étain du 5^e léger. Notons la façon très élégante dont l'aigle apparaît, non au-dessus mais au cœur même du cor de chasse.

45. Plaque en métal argenté d'officier du 7^e léger, numéro estampé à vide. (Musée de l'Armée.)



HUSSARDS 1806-1810

46. Plaque en fer-blanc du 8^e régiment, qui pourrait aussi être attribuée au 8^e léger, au 8^e chasseurs à cheval ou à la 8^e légion de la garde nationale.

47. Plaque d'officier en cuivre doré. Le chiffre et son entourage rapporté en métal argenté évoquent bien le 9^e hussards.

Infanterie légère (27 régiments)

Numéros vacants : 11, 19, 20, 29, 30.

Un 31^e régiment était créé depuis 1803 ; au milieu de 1808, les 32^e et 33^e seront organisés.

Chasseurs : plaque du règlement en fer blanc étamé, le numéro au centre d'un cor de chasse. Cependant, les 8^e, 17^e et 26^e légers portent une plaque

de cuivre jaune bien que le bouton d'uniforme soit blanc.

Voltigeurs : plaque du règlement en fer blanc étamé, le numéro découpé au centre d'un cor de chasse.

Carabiniers : les carabiniers portent le bonnet à poil comme les grenadiers d'infanterie de ligne, mais sans plaque.

Cavalerie

La cavalerie lourde est formée de douze régiments de cuirassiers qui portent le casque d'acier à crinière et deux régiments de carabiniers qui, à cette date, portent le bonnet à poil sans plaque et qui adopteront dès 1809 le casque de cuivre jaune à chenille rouge.

La cavalerie de ligne est représentée par 30 régiments de dragons ayant pour coiffure le casque de cuivre jaune à crinière noire.

Seule la cavalerie légère porte une plaque à sa coiffure. Les régiments de chasseurs et de hussards sont composés d'un état-major et quatre escadrons, divisés chacun en deux compagnies. L'effectif total théorique est de 1043 hommes par régiment.

Chasseurs à cheval (26 régiments)

Numéros vacants : 17, 18.

Le 29 mai 1808, création d'un 27^e régiment avec les cheveu-légers du Duc d'Arenberg puis d'un 28^e régiment avec les dragons toscans.

Le 3^e régiment provisoire de cavalerie prendra le n° 29 de l'arme.

La plaque est semblable à celle de l'infanterie légère en métal blanc, le numéro estampé ou découpé à jour dans un cor de chasse.

Du catalogue de la vente de la collection Cottin (mars 1912), notons une plaque du 23^e régiment de chasseurs à cheval, modèle du règlement ; l'aigle surmonte un cor de chasse dans lequel se trouve le n° 23, au-dessous un "N", la plaque en étain se fixe par des tenons.

D'après Martinet, une plaque de cuivre jaune en forme de demi-soleil aurait été portée aux 25^e, 26^e et 27^e chasseurs ; un shako garni de cette plaque est exposé dans la salle Edouard Detaille au Musée de l'Armée.

Hussards (10 régiments)

Certains régiments de hussards ont le bouton d'uniforme jaune, d'autres blanc ; la plaque suit la couleur du bouton, elle est du modèle du règlement, l'aigle estampé et le numéro découpé à jour.

La plaque est blanche ou jaune au 1^{er} régiment, blanche aux 2^e, 3^e, 8^e et 10^e régiments, jaune aux 4^e, 6^e, 7^e et 9^e régiments. Le 5^e régiment n'a, en principe, pas porté de plaque.

Le colback porté par les compagnies d'élite est quelquefois agrémenté sur le devant d'une grenade en métal, estampée et découpée, de la couleur du bouton.

Le port de la plaque sur les shakos de la cavalerie légère ne sera pas généralisé. Jusqu'à la fin de l'Empire, on verra des coiffures ornées uniquement d'une cocarde sur le devant, maintenue par une ganse.

Artillerie

Le corps impérial de l'artillerie est composé de 8 régiments à pied, 6 à cheval, 16 compagnies d'ouvriers, 2 bataillons de pontonniers, 22 bataillons du train, 4 compagnies d'armuriers, 107 compagnies de canonniers gardes-côtes et 28 compagnies de canonniers sédentaires.

Artillerie à cheval

Pendant la période consulaire jusqu'au début de l'Empire, le shako est porté sans plaque, la cocarde maintenue par une ganse, à la manière de la cavalerie légère. Certains shakos portent sur le devant une simple grenade estampée et découpée en cuivre jaune, la partie supérieure de

la grenade mordant sur la partie inférieure de la cocarde.

De la collection Cottin, citons dans le même ordre d'idées une grenade de cuivre jaune découpé, de 118 millimètres de hauteur avec le numéro 1 découpé dans la bombe ; cette plaque est attribuée au 1^{er} régiment d'artillerie.

Au 4^e régiment est porté un attribut en cuivre jaune représentant deux canons croisés surmontant le numéro du régiment.

Quelques aigles découpés et de dimensions variées seront également utilisés comme emblèmes de coiffures mais il faudra attendre le décret de 1812 pour voir l'artillerie à cheval porter une plaque réglementaire.



48. Ce canonnier à cheval du 1^{er} régiment porte au shako une simple grenade en cuivre jaune. Estampe de Martinet. (Collection de l'auteur.)

Artillerie à pied

La plaque du règlement, en cuivre jaune, représente un aigle posé sur deux canons croisés, surmontant le numéro du régiment découpé à jour.

Pontoniers

Plaque de l'artillerie à pied, en cuivre jaune, au numéro du bataillon.

Ouvriers

Plaque de l'artillerie à pied, en cuivre jaune, au numéro de la compagnie.

Armuriers

Plaque de l'artillerie à pied, en cuivre jaune, au numéro de la compagnie.

Train d'artillerie (11 bataillons en 1805, 13 en 1808)

Plaque de l'artillerie à pied, en fer blanc étamé, au numéro du bataillon.

Canonnières gardes-côtes

La garde et le service des batteries sur les côtes de l'Empire et îles françaises en Europe sont confiées aux compagnies de garde-côtes, composées d'un capitaine, d'un lieutenant, d'un sergent, de 8 caporaux, de 2 tambours et 96 canonnières.

La coiffure est le shako, dont la plaque représente une ancre entrelacée de deux canons, avec une branche de chêne et une branche de laurier en demi-cercle.

Canonnières sédentaires

Plaque de l'artillerie, en cuivre jaune, sans numéro.

Canonnières sédentaires de Lille

Créé depuis 1483, le corps des canonnières de Lille est groupé en un bataillon en 1803 ; son uniforme est celui de l'artillerie à pied, sa coiffure le chapeau.

En 1806 les canonnières adoptent le shako à plaque en cuivre jaune. C'est celle du règlement avec aigle, canons croisés et la légende du corps estampée (selon Lienhart et Humbert).

Artillerie régimentaire

Un décret du 9 juin 1809 donne à chaque régiment d'infanterie stationné en Autriche deux pièces de canons autrichiens, trois caissons de munitions et onze voitures de transport, pour former une compagnie de canonnières régimentaire à l'effectif de 65 hommes aux ordres d'un lieutenant.

L'uniforme à cette date est encore la tenue de l'infanterie ; le shako porte la plaque d'infanterie du règlement. Nous pensons que l'adjonction des deux canons croisés entre l'aigle et le numéro s'effectue au moment où les canonnières et conducteurs adoptent la tenue d'artilleur (1811). L'artillerie



49



50

49. Plaque réglementaire en cuivre jaune, modèle de troupe, du 4^e régiment d'artillerie à pied, chiffre estampé. (Musée de l'Armée.)

50. Plaque en cuivre jaune de la 3^e compagnie de mineurs. (Musée de l'Armée.)

51. Cette très curieuse plaque en cuivre jaune exposée au musée de l'Armée est attribuée à un officier d'artillerie. Nous la supposons pourtant appartenir au service des Pou-

régimentaire dans l'infanterie légère porte la plaque de ce corps, le numéro du régiment découpé.

Voici la liste des régiments qui à cette date, sont complétés d'une compagnie de canonnières :

- Les 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 8^e, 9^e, 11^e, 12^e, 13^e, 16^e, 17^e, 18^e, 19^e, 21^e, 23^e, 24^e, 25^e, 27^e, 29^e, 30^e, 33^e, 37^e, 42^e, 46^e, 48^e, 52^e, 53^e, 56^e, 57^e, 60^e, 61^e, 62^e, 65^e, 72^e, 79^e, 81^e, 84^e, 85^e, 92^e, 93^e, 94^e, 95^e, 102^e, 105^e, 106^e, 108^e, 111^e et 112^e régiments d'infanterie de ligne.

- Les 3^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e, 9^e, 10^e, 13^e, 14^e, 15^e, 18^e, 22^e, 23^e et 24^e régiments d'infanterie légère.

Un mannequin d'officier d'artillerie régimentaire exposé au Musée de l'Armée porte un shako étrangement orné d'une plaque correspondant au modèle de l'artillerie à pied de la garde (voir page 34).

Génie

Le corps impérial du génie est composé d'un état-major, de 9 compagnies de mineurs, de 5 bataillons de sapeurs, d'un train et de gardes du génie.

Sapeurs

Ces bataillons sont destinés à travailler aux fortifications et à tous autres travaux militaires, soit en campagne, soit dans les places.

Leur uniforme est un habit bleu à distinctives de velours noir liseré d'écarlate. Leur coiffure est le shako orné de la plaque du règlement en cuivre jaune au numéro du bataillon.

Il existe un type de plaque représentant un aigle découpé, posé sur un soubassement rectangulaire dans lequel figure le pot-en-tête et la cuirasse, avec d'un côté le numéro du bataillon ou de la compagnie, de l'autre la légende du corps. Cette plaque, qui sera portée par certains corps simultanément avec la plaque en losange, ne sera réglementée qu'en 1810.

Mineurs

Les compagnies de mineurs sont employées à tous travaux de sape, de mine ou de destruction. Chaque compagnie est forte de 100 hommes, l'uniforme et la coiffure sont semblables aux sapeurs, plaque au numéro de la compagnie.

dres et Salpêtres, fondant notre hypothèse sur les motifs reproduits sur le bouton de cette formation. (Voir illustration 52.)

53. Plaque en fer-blanc pouvant être attribuée au 2^e bataillon du train des équipages, mais aussi au 2^e hussards, à la 2^e légion de la garde nationale, à la 2^e compagnie d'ouvriers d'administration, éventuellement au 2^e léger. Dimensions 115 x 110 mm.

51



Train du génie

Uniforme gris-de-fer à distinctives de panne noire, plaque de shako du règlement en fer blanc sans numéro.

Gardes du génie

Uniforme des sapeurs, plaque du règlement en cuivre jaune, estampée d'un aigle, sans numéro.

Formations diverses

Poudres et salpêtres

Depuis 1798, le personnel de la régie des poudres et salpêtres est constitué de la façon suivante : un colonel d'artillerie, trois administrateurs généraux, deux inspecteurs généraux, plusieurs commissaires de 1^{re} et 2^e classe, de chefs poudriers, chefs salpêtriers, chefs ouvriers, ouvriers et élèves.

Leur uniforme, rarement représenté, est bleu national, très sobre en ornements ; leur coiffure est le chapeau.

En examinant une plaque de shako exposée au Musée de l'Armée et attribuée à un officier d'artillerie, nous avons été frappés de la similitude existant entre le motif de cette plaque et celui estampé sur les boutons du



53

52



service des poudres et salpêtres. Penser que les agents de ce service auraient porté un shako orné d'une telle plaque paraît une hypothèse raisonnable.

Ingénieurs géographes

Un décret impérial relatif à l'organisation des ingénieurs géographes en corps militaire est daté du 30 janvier 1809. Le nombre des ingénieurs est fixé à 90, l'uniforme est un habit bleu à distinctives orange ; chapeau porté jusqu'à la fin de l'Empire.

Train des Equipages

Au début de l'Empire, le transport du matériel est encore confié à des "convoyeurs militaires" qui sont en réalité des entreprises civiles.

Le 26 mars 1807, ces entreprises sont licenciées et remplacées par un organisme purement militaire, le Train des Equipages, comportant un total de 9 bataillons.

Chaque bataillon compte 386 hommes et 36 voitures ; les 10^e et 11^e bataillons sont créés en 1808, le 12^e en 1809.

La coiffure des soldats du train est le shako, avec plaque à l'aigle du règle-

ment en fer blanc étamé, numéro du bataillon découpé à jour.

Gendarmerie impériale

Ce corps remplit son service dans les 112 départements et les 7 arrondissements maritimes de l'Empire, dans l'île d'Elbe, enfin dans les Etats de Parme, Plaisance et Guastalla. Composé de 17 445 hommes, divisé en 28 légions départementales, il portera pendant toute la période de l'Empire le chapeau.

Compagnies de réserve départementale

Le 24 Floréal An XIII, paraît un décret relatif à l'organisation des compagnies de réserve dans les départements.

Article 1^{er} : *il sera formé dans chaque département une compagnie d'infanterie qui portera le nom de "compagnie de la réserve du département".*

Article 2 : *ces compagnies seront particulièrement destinées à fournir la garde des hôtels de préfectures, des Archives des départements, des maisons de détention, des dépôts de mendicité, des prisons de police et des prisons criminelles sans que leur service doive apporter aucun changement aux obligations de la gendarmerie.*

La plaque du shako est celle du règlement avec le numéro de la légion ; en exergue, dans un écu, le nom du département.

Une légion groupe plusieurs départements :

1^{re} légion : Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Oise.

2^e légion : Seine-Inférieure, Eure, Calvados, Manche.

3^e légion : Orne, Eure-et-Loir, Mayenne, Sarthe.

4^e légion : Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine, Finistère, Morbihan.

5^e légion : Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Vendée, Deux-Sèvres.

6^e légion : Loir-et-Cher, Indre-et-Loire, Indre, Vienne.

7^e légion : Charente, Charente-Inférieure, Gironde, Landes.

8^e légion : Lot-et-Garonne, Dordogne, Haute-Vienne, Corrèze.

9^e légion : Haute-Garonne, Gers, Hautes-Pyrénées, Basses-Pyrénées.

10^e légion : Tarn, Aude, Ariège, Pyrénées-Orientales.

11^e légion : Cantal, Lozère, Aveyron, Lot.

12^e légion : Puy-de-Dôme, Haute-Loire, Loire, Rhône.

13^e légion : Creuse, Allier, Cher, Nièvre.

14^e légion : Loiret, Yonne, Aube, Marne.

15^e légion : Nord, Pas-de-Calais, Aisne, Somme.

16^e légion : Lys, Escaut, Jemmapes, Dyle.

17^e légion : Deux-Nèthes, Meuse-Inférieure, Ourthe, Sambre-et-Meuse.

18^e légion : Forêts, Ardenne, Meuse, Moselle.

54. Plaque en fer-blanc étamé de fusilier du 2^e bataillon de la garde nationale du Pas-de-Calais. (Musée de l'Armée.)

55. En 1807, la garde nationale est en majorité coiffée du bicorne, comme en témoigne cette estampe de Martinet. Elle ne recevra le shako en nombre qu'à partir de 1809. (Musée de l'Armée.)

56. Plaque en cuivre rouge argenté de grenadier de la garde nationale. (Musée de l'Armée.)



19^e légion : Vosges, Meurthe, Bas-Rhin, Haut-Rhin.

20^e légion : Haute-Saône, Doubs, Jura, Léman.

21^e légion : Haute-Marne, Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Ain.

22^e légion : Isère, Mont-Blanc, Ardèche, Drôme.

23^e légion : Hautes-Alpes, Basses-Alpes, Alpes-Maritimes, Var.

24^e légion : Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Gard, Hérault.

25^e légion : Rhin-et-Moselle, Roër, Sarre, Mont-Tonnerre.

26^e légion : Golo, Liamone.

27^e légion : Po, Stura, Tanaro, Sésia, Doire.

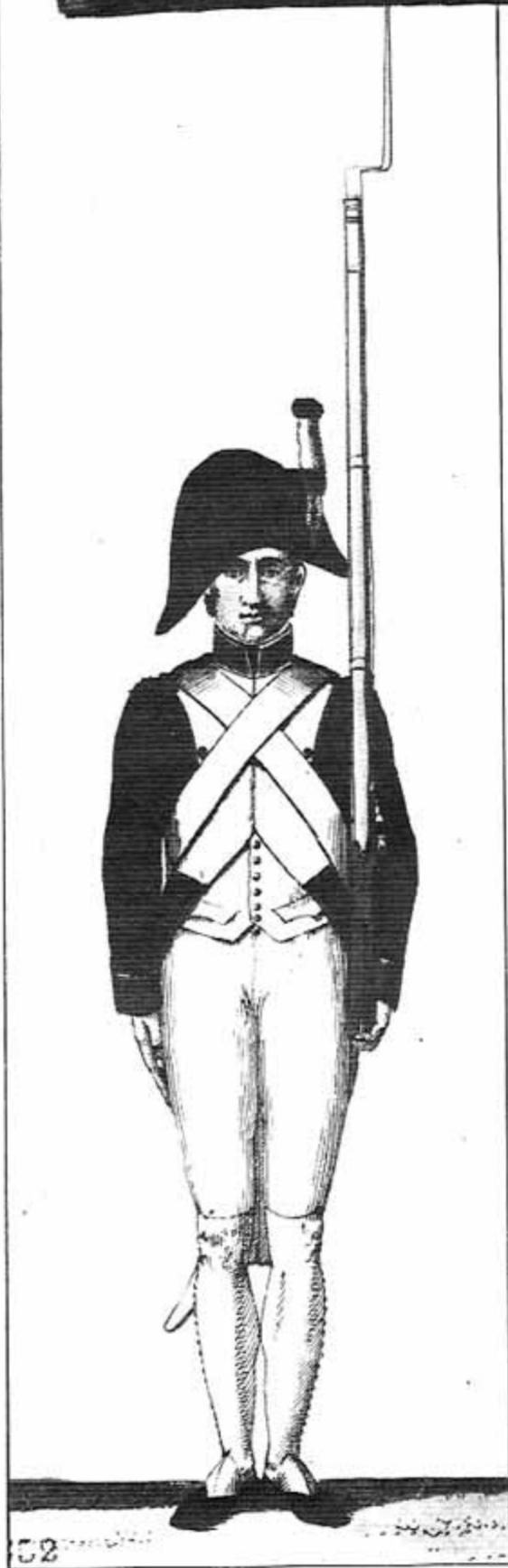
28^e légion : Montenotte, Apennins, Gênes.

Garde de Paris (2 régiments)

Une garde municipale pour le service de la ville de Paris est créée le 4 octobre 1802, à l'effectif de deux régiments d'infanterie, le premier étant destiné à la surveillance des barrières de la capitale, le second au service de l'intérieur.

Le 16 mai 1806, la garde municipale prend le nom de Garde de Paris et se voit organiser comme l'infanterie de ligne avec, par régiment, une compagnie de grenadiers, 4 de fusiliers, 1 de voltigeurs, pour un effectif total de 2 154 hommes.

L'uniforme du 1^{er} régiment est un habit vert à distinctives rouges, le second aux mêmes couleurs mais inversées. A partir de 1808 l'uniforme blanc est porté par les deux régiments, avec distinctives vertes pour le premier et rouges pour le second.



Le shako d'infanterie est orné de la plaque du règlement en cuivre jaune, le numéro découpé à jour.

Les grenadiers portent le bonnet à poil avec plaque en cuivre jaune estampée d'une grenade.

Le détachement à cheval de la Garde de Paris porte l'uniforme des dragons à la couleur près, le casque en cuivre jaune avec crinière.

Garde nationale

Désarmée puis oubliée par le Directoire, la Garde Nationale est réorganisée par Napoléon, non pas sur ses anciennes bases, mais dans le cadre d'une milice de soldats citoyens beaucoup plus militarisée que civique.

Le *sénatus consulte* du 24 décembre 1805 nomme donc les officiers et les hommes qui devront être employés au maintien de l'ordre à l'intérieur du pays, ainsi qu'à la défense des frontières et des côtes.

Composée de français âgés de 20 à 60 ans, la Garde nationale est constituée en cohortes, chacune étant formée de dix compagnies, une de grenadiers, une de chasseurs et huit de fusiliers; plusieurs cohortes réunies forment une légion.

Les gardes nationaux doivent s'équiper à leur frais; leur uniforme est semblable à celui de l'infanterie de ligne, excepté les boutons.

A la réglementation du port du shako, celui-ci est agrémenté de la plaque en losange, en fer blanc étamé, estampé d'un aigle au numéro de la légion pour les compagnies de fusiliers (12 légions pour Paris).

57. Plaque en cuivre rouge argenté de musicien de la garde nationale ; le mode de fixation consiste en quatre tenons soudés au verso, derrière les ailes et le soubassement.

58. Un modèle semblable, en cuivre rouge argenté, mais sans couronne, est porté par les personnels des douanes. Dimensions 118 x 110 mm. Voir aussi le modèle réglementaire p. 24.



Le numéro est entouré d'un cor de chasse pour les chasseurs.

Les grenadiers ont une plaque du modèle approprié au bonnet à poil estampé d'un aigle, à en croire une plaque d'officier que possède le Musée de l'Armée.

RÉGIMENTS AYANT PARTICIPÉ AUX PRINCIPALES CAMPAGNES ET BATAILLES DE 1806 A 1810

Campagne d'Espagne (de 1807 à 1810)

Infanterie de ligne : 7^e, 8^e, 14^e, 16^e, 22^e, 24^e, 28^e, 32^e, 34^e, 36^e, 37^e, 39^e, 40^e, 42^e, 43^e, 44^e, 47^e, 50^e, 51^e, 54^e, 55^e, 56^e, 58^e, 59^e, 63^e, 64^e, 66^e, 67^e, 69^e, 70^e, 75^e, 76^e, 82^e, 86^e, 88^e, 93^e, 94^e, 96^e, 100^e, 103^e, 114^e, 115^e, 116^e, 117^e, 118^e, 119^e, 120^e, 121^e, 122^e.

Infanterie légère : 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 9^e, 12^e, 14^e, 16^e, 17^e, 21^e, 25^e.

Chasseurs à cheval : 5^e, 10^e, 15^e, 21^e.

Hussards : 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 10^e.

Artillerie à pied : 1^{er}, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e.

Artillerie à cheval : 2^e, 5^e, 6^e.

Régiments suisses : 2^e, 3^e, 4^e.

Bataillon de Neuchâtel.

Bataillon Valaisan.

Régiment de Prusse.

Garde de Paris : 1^{er}, 2^e.

Légion hanovrienne.

Garde nationale : une légion de 3 cohortes d'élite.

Régiment de Westphalie.

Chasseurs des montagnes.

(Voir aussi pp. 39 et 56 pour la période 1810-1814.)

En province, pour les villes dont les cohortes ne font pas l'effectif d'une légion, les plaques ne portent pas de numéro.

Le 3 septembre 1809, le maréchal Serrurier est nommé commandant général de la Garde nationale parisienne. A partir du 1^{er} octobre de la même année, la Garde nationale est dispensée de faire le service de cette place. En conséquence les différents postes occupés par les soldats citoyens sont relevés par les troupes de la garnison ; il en est de même dans toutes les villes de l'Empire. Partout, les cadres sont supprimés et l'on n'entend plus parler de la Garde nationale jusqu'en 1812.

Gardes d'Honneur locales

En vue d'escorter les souverains en visite, les villes ou départements lèvent des gardes d'honneur qui ne sont pas à proprement parler des unités militaires. Dues à la spontanéité des citoyens, elles peuvent être encouragées ou favorisées par les préfets. Leurs officiers sont choisis dans la Garde nationale, les hommes font partie de la bourgeoisie.

Les grandes villes comme Strasbourg ou Lyon possèdent une garde d'honneur très importante avec cavaliers et musique (120 gardes à Strasbourg et environ 250 à Lyon). D'autres villes comme Agen se dotent en complément d'un corps d'artillerie.

Les gardes, tous volontaires, s'habillent à leur frais ; leurs uniformes sont différents dans chaque ville ou département.

La plupart des gardes ont le chapeau. Quand le shako est porté, il est orné d'une plaque à l'aigle de la couleur du bouton d'uniforme sans numéro ; parfois la légende "Gardes d'Honneur" est estampée sous l'aigle (1).

Gendarmes d'ordonnance

"Sa majesté ordonne qu'un corps de gendarmerie d'ordonnance, partie à pied et partie à cheval, soit organisé à Mayence pour servir près de sa personne et qu'il est dans son intention d'y admettre les hommes distingués par leur famille ou leur fortune qui voudraient avoir l'honneur de l'accompagner à la tête de ses armées".

Le 20 octobre 1806, une circulaire donne l'uniforme : habit vert de la coupe des chasseurs, shako avec plaque du règlement en métal argenté estampé d'un aigle sans numéro. (les gendarmes de service à pied portent le chapeau).

Les gendarmes d'ordonnance n'ont qu'une existence éphémère, puisqu'un décret du 23 octobre 1807 dissout le corps qui avait un effectif de 394 hommes.

Douanes

Le personnel des douanes ne commence à porter l'uniforme militaire que par un arrêté du 28 novembre 1801 : habit vert et culotte verte complétés par le chapeau. Vers 1808, quelques douaniers portent le shako avec la plaque du règlement en cuivre

(1) Ces formations de gardes d'honneur locales n'ont aucun lien avec les gardes d'honneur de la Garde Impériale qui seront créés en 1813 et que nous retrouverons page 71.

59



59. Plaque réglementaire en cuivre jaune des douanes impériales.

60. Plaque en cuivre jaune de l'École spéciale militaire, à partir de mars 1808. (Collection C. Stein.)

60



61. Casque de pompier de la ville de Paris. La bombe en cuivre jaune est montée sur un bandeau de cuir noir. La visière est du modèle des dragons. La plaque, qui est ici estampée de l'aigle et non des armes de Paris, peut être considérée comme une variante.

(Musée de l'Armée.)

61



jaune, estampée d'un aigle, surmonté de l'œil de la vigilance ayant de chaque côté et en exergue sur une banderole, la légende "Douanes Impériales".

Pompiers (Paris)

La caserne dite "Chef-lieu" rue Saint-Louis, servant de réserve, est composée de plusieurs pompiers et élèves, d'un sergent, du chef des ouvriers gardes magasins, de trois caporaux et d'un tambour pour les ordonnances.

Le service dans la capitale est assuré par 350 pompiers divisés en trois compagnies, elles-mêmes réparties en 39 corps de garde.

L'uniforme est semblable à celui du génie; la coiffure est un casque de cuir à cimier en laiton sans houpette ni crinière, avec bandeau de cuir noir, à visière. Sur le devant une plaque du modèle des grenadiers, en cuivre jaune, estampée d'un navire à trois mâts pour la ville de Paris.

Pour les pompiers de province, la plaque du même modèle est estampée de l'aigle avec le nom de la localité.

Ouvriers d'administration

Habit gris de fer à passepoil écarlate, shako d'infanterie, plaque de fer blanc étamée au numéro de la compagnie.

Infirmiers militaires

Les infirmiers ordinaires sont pris parmi les conscrits qui, ayant été admis dans les corps, ont été réformés par des défauts de conformation ou autres infirmités légères.

Leur uniforme est brun marron aux distinctions rouges; leur coiffure est le chapeau jusqu'en 1812 (voir page 66).

Les chirurgiens, médecins et vétérinaires portent le chapeau.

Ecoles

Ecole spéciale militaire

Créée le 1^{er} mai 1802 et organisée le 28 janvier 1803 à Fontainebleau sous la surveillance du ministre de la Guerre, l'école compte 500 élèves entre seize et dix-huit ans formés en deux bataillons divisés en neuf compagnies dont une d'élite.

L'uniforme est celui de l'infanterie de ligne, la coiffure est le chapeau.

En 1806, les élèves prennent le shako d'infanterie avec plaque en cuivre du modèle réglementaire; au-dessous de l'aigle, les lettres E.S.I.M. (Ecole spéciale impériale militaire) sont découpées ou estampées. La compagnie d'élite (grenadiers) porte le bonnet à poil avec plaque en cuivre jaune estampée d'une grenade.

Un décret du 24 mars 1808 ordonne le transfert des élèves à Saint-Cyr, les élèves de ladite école sont eux-mêmes évacués sur La Flèche. A cette date,

lorsque les élèves du Prytanée militaire français entrent à l'École spéciale militaire, on estampe sur les plaques de leurs shakos, au-dessous des initiales du Prytanée (P.M.F.), les initiales de l'école militaire E.S.I.M. mais de plus petites dimensions.

Ecole de Saint-Germain

Créée le 8 mars 1809 sous le nom d'École militaire spéciale de cavalerie, l'école rassemble un maximum de 200 élèves, formant un escadron divisé en trois compagnies.

Le premier uniforme porté par les élèves est celui de l'infanterie avec bottes à l'écuyère, giberne et sabre de cavalerie, shako, plaque du règlement en cuivre jaune, à l'aigle; la légende estampée sur la plaque pourrait être "Ecole spéciale de cavalerie" ou "Ecole de Saint-Germain", nous n'avons trouvé aucune trace à ce sujet.

Ecole de Metz

Par arrêté du 12 Vendémiaire An XI, l'école d'artillerie de Châlons a été réunie à Metz à celle du génie. Cette école se compose d'un état-major et d'un certain nombre d'instituteurs. Le nombre des élèves est fixé à 100, dont 70 pour l'artillerie et 30 pour le génie.

L'uniforme est celui de l'artillerie; la coiffure, le chapeau; pas de plaque connue.

Ecole impériale Polytechnique

Cette école est destinée à former des élèves pour les écoles d'application des services publics de l'artillerie de terre, de l'artillerie de la marine, du génie militaire, des ponts et chaussées, de la construction civile et nautique, des vaisseaux et bâtiments civils de la marine, des mines, des ingénieurs géographes.

Le nombre des élèves est d'environ 300; leur premier uniforme est similaire à celui du génie, porté avec le chapeau.

A l'avènement du shako, la plaque du règlement porte la légende "Ecole polytechnique impériale", estampée sous l'aigle.

Bataillons, légions et régiments divers

Infanterie légère corse

Avant de s'embarquer pour l'Égypte, Bonaparte séjourne en Corse et, afin de lutter contre le banditisme qui sévit sur l'île, crée deux compagnies franches, une pour le département du Golo, l'autre pour celui du Liamone. Le 8 juillet 1802, est décidée la for-

mation d'un bataillon d'infanterie légère entièrement composé de Corses recrutés par le volontariat. Rapidement, les troupes corses compteront cinq bataillons d'infanterie légère, regroupés en une seule légion le 25 mai 1805.

Leur uniforme est semblable à celui de l'infanterie légère, habit et culotte bleu foncé, shako avec plaque en métal blanc, en losange, frappée d'un cor de chasse, sans numéro, sans aigle (1).

Le 8 janvier 1807, la légion corse passe au service de Murat, roi de Naples, avec le titre de Régiment Royal

(1) Une plaque similaire existait déjà sur les shakos de l'infanterie légère en 1801, sous diverses formes.

Corse. Son nouvel uniforme rappelle celui porté par le Royal Corse en 1786: habit-veste et culotte bleu céleste, bonnet à poil pour les carabiniers, shakos pour les chasseurs; la plaque à l'aigle en métal blanc initialement portée, est remplacée par une autre plaque en forme d'écu, estampée d'un cor de chasse ayant en son centre un numéro 1 (1^{er} régiment léger).

Tirailleurs corses

Formé le 8 juillet 1802 à Antibes, le bataillon des volontaires corses des départements du Golo et du Liamone est affecté à la 3^e demi-brigade d'infanterie légère.

En 1803, le bataillon passe à la 8^e



Pompier

A Paris chez Martinet, Libraire, rue du Croix de la Vierge.

62. Ce pompier vu par Martinet porte un casque légèrement différent du précédent. L'absence de visière et la présence d'une rosace sur le côté le fait ressembler quelque peu au casque des dragons sous l'Ancien Régime. (Collection de l'auteur.)

demi-brigade ; le 2 mars, la composition du bataillon de chasseurs corses est la suivante : 8 compagnies de chasseurs, 1 de carabiniers, 1 de voltigeurs ; de ce fait, il prend la dénomination de *tirailleurs corses*, sous les ordres de Philippe d'Ornano. En 1805, son effectif est de 186 hommes et 32 officiers.

L'uniforme est initialement celui de l'infanterie légère. A partir de mars 1808 est adopté, par tradition sans doute, l'habit-veste et la culotte marron (tissu de poil de chèvre) ; le port du shako est réglementé, avec une plaque à l'aigle en fer-blanc étamé, frappée d'un cor de chasse sans numéro.

L'iconographie nous montre aussi le shako uniquement décoré de la cocarde maintenue par une ganse et un bouton d'uniforme.

Régiments suisses

Le 27 septembre 1803, une nouvelle alliance s'instaure entre la France et la Suisse qui accorde à l'Empereur une levée de 16 000 hommes sur le territoire helvétique. Ces effectifs sont répartis en quatre régiments, fort chacun de quatre mille hommes.

Chaque régiment est composé d'un état-major et de quatre bataillons, de huit compagnies de fusiliers et une de grenadiers. Afin de perpétuer les traditions, l'uniforme rouge est maintenu pour l'infanterie.

Une compagnie d'artillerie à pied est affectée à chaque régiment, avec pour uniforme celui de l'artillerie française ; le chapeau est porté par les deux armes.

En 1806, une compagnie de voltigeurs complète les régiments. Les voltigeurs et les fusiliers portent à cette date le shako à visière en pointe, les grenadiers continuent à porter le bonnet à poil, d'un modèle plus petit que celui des grenadiers français.

La plaque de shako, d'un modèle particulier aux troupes suisses, représente un petit aigle en cuivre jaune estampé et découpé, surmonté d'une couronne indépendante, agrafée au-dessus de la tête de l'aigle sur le shako.

Les grenadiers ont la même plaque avec également la couronne indépendante, mais d'une taille supérieure.

Bataillon valaisan

Bonaparte, alors Premier consul, avait fait du Valais une république indépendante, alliée de la Confédération helvétique, dans laquelle il pouvait lever un bataillon (5 compagnies) fort de 660 hommes.

L'uniforme en drap rouge, aux distinctives blanches, est complété en 1806 du shako orné de la plaque du règlement en cuivre jaune estampée de l'aigle sans numéro pour les fusiliers, avec un petit cor de chasse pour les voltigeurs.

La compagnie de grenadiers porte le bonnet à poil (d'après Scholler) mais la plaque n'est pas connue.

Notons que le bouton d'uniforme est estampé de la légende "*Bataillon valaisan*" ; il est donc possible que la plaque de fusiliers porte également cette inscription estampée sous l'aigle, mais sans confirmation.

Bataillon de Neuchâtel

Le 11 mai 1807, est décidée la création d'un bataillon comprenant une compagnie de grenadiers, une de chasseurs, quatre de fusiliers, en tout 630 hommes levés dans le canton de Neuchâtel, cédé par la Prusse à la France au début de 1806.

L'uniforme est beige orangé, à distinctions rouges, shako pour les fusiliers et les voltigeurs, bonnet d'ourson sans plaque pour les grenadiers.

La plaque de shako, en forme d'écu, est en métal argenté surmontée d'une couronne, et est estampée d'un aigle impérial (sources allemandes) ; d'autres documents montrent la plaque du règlement en cuivre jaune.

Le 27 août 1808 est créée une compagnie d'artilleurs ; leur plaque est du modèle réglementaire de l'artillerie à pied française mais sans numéro.

Les sapeurs du génie portent le shako à plaque en fer-blanc étamé ou métal argenté à l'aigle, d'après certaines sources, mais les détails de cette plaque ne sont pas connus.

Régiment de La Tour d'Auvergne

Formé en 1805, sur la base d'un régiment d'infanterie légère à trois bataillons, avec des hommes de provenances diverses et de différentes nationalités. En 1806, le régiment est stationné à Naples, et l'effectif en est alors de 1 486 hommes dont 53 officiers. En 1809, un 4^e bataillon est recruté avec des prisonniers autrichiens.

Le shako est celui de l'infanterie légère, plaque du règlement en fer-blanc étamé estampée de l'aigle et du cor de chasse sans numéro, pour les voltigeurs et chasseurs. A partir de 1807, les garnitures du shako et la plaque sont en cuivre jaune.

Les sapeurs et carabiniers ne portent pas de plaque.

Régiment d'Isembourg

Créé le 1^{er} novembre 1805 et organisé par le prince d'Isembourg à Mayence, ce régiment d'infanterie légère ne doit comprendre que des Allemands ; ses effectifs sont augmentés par l'apport de prisonniers des batailles d'Ulm, puis d'Austerlitz.

En 1807, le régiment est à Naples, ce qui donne au roi Joseph l'occasion de manifester son mécontentement à propos de nombreuses désertions.

L'uniforme bleu céleste est passepoilé

de blanc, le col et les parements jaunes. Shako d'infanterie légère, plaque en cuivre jaune du règlement estampée d'un aigle et d'un cor de chasse sans numéro pour les compagnies du centre et les voltigeurs ; les carabiniers portent le bonnet à poil sans plaque.

Régiment irlandais

Une légion irlandaise est créée le 31 août 1803, à l'effectif d'un bataillon. Grâce à l'apport de déserteurs anglais et écossais, elle devient régiment à deux bataillons en 1809.

Son uniforme est vert à distinctives jaunes, complété d'un shako orné de la plaque en cuivre jaune du règlement sans numéro pour les fusiliers (1), estampée d'un cor de chasse pour les voltigeurs. Les grenadiers portent le bonnet à poil sans plaque.

Régiment de Prusse

Organisé par décret du 13 novembre 1806 à Leipzig avec des prisonniers prussiens, ce régiment sert en Espagne, lors de l'insurrection de Madrid, puis à Flessingue. Son uniforme est vert foncé à distinctive rouge, sa composition est celle d'un régiment de légère.

Au début, le shako prussien est porté avec une grenade en métal jaune, découpée et agrafée sur le devant pour les carabiniers, un cor de chasse découpé pour les voltigeurs. Les chasseurs ont une plaque de cuivre jaune en losange, bordée d'un filet, avec au centre le "N" couronné entouré de lauriers.

Avec le shako du modèle français, on voit apparaître la plaque du règlement, estampée en cuivre jaune, avec la légende "*Régiment de Prusse*" au-dessous de l'aigle.

Légion hanovrienne

Créée le 13 avril 1804 sur les bases d'un régiment d'infanterie légère à un bataillon composé de quatre compagnies de chasseurs et une de carabiniers, d'un effectif de 750 hommes.

L'uniforme est en drap rouge, à distinctives bleu clair ; d'abord coiffés du chapeau, les chasseurs portent le shako à partir de 1808, avec la plaque à l'aigle du règlement, en fer-blanc, complétée de la légende "*Légion hanovrienne*" estampée en toutes lettres. Les carabiniers portent le bonnet à poil sans plaque.

A la création de la légion, il est fait état d'un régiment de chasseurs à cheval, habillé de vert foncé à distinctives jaunes, shako de cavalerie légère à plaque en cuivre jaune estampée de l'aigle et d'un cor de chasse sans numéro ; il est possible que la légende

(1) Bien que l'équipement et l'habillement soient d'infanterie légère, Lienhart et Humbert parlent de ce régiment en utilisant la terminologie habituelle des compagnies d'infanterie de ligne.

63. Plaque en cuivre jaune du régiment des cheval-légers belges
(Musée de l'Armée.)

64. Shako français de la légion de la Vistule, pourvu d'une plaque du style 1806, mais où l'aigle polonais - avec un "N" sur la poitrine - remplace l'aigle français.
(Musée de Cracovie.)



du corps ait également été estampée sur les plaques des chasseurs à cheval.

Régiment de Westphalie

Autorisé par le décret de Posen du 11 décembre 1806, un régiment à quatre bataillons est levé dans les pays de Munster, Minden, Brunswick, Fulder et Erfurt.

Au début de 1808, le régiment est en Espagne. Le 3 janvier 1809, il est réduit à un bataillon.

L'habit blanc à distinctives rouges est initialement complété d'un shako à la prussienne, puis d'un modèle français. La plaque du règlement est en cuivre jaune sans numéro.

Le bataillon, dissous en septembre 1809, sera versé dans la légion hanovrienne.

A l'instar du régiment de Prusse et de la légion hanovrienne, le principe d'estamper le nom du corps en toutes lettres sur les plaques de shako est très répandu sous l'Empire, pour les formations dont l'effectif ne dépasse pas celui d'un régiment ou d'une légion.

Il est donc possible de penser que les régiments de La Tour d'Auvergne, d'Issembourg, irlandais et de Westphalie ont eu également leur propre légende estampée sur la plaque.

Légion du nord

Créée à la fin de 1806 avec des prisonniers prussiens d'origine polonaise, et dissoute en 1808 pour rentrer dans l'armée du grand duché de Varsovie.

La première coiffure de la légion est un shako de très mauvaise qualité dont le feutre et le cuir sont taillés dans le vieil équipement; la plaque n'est pas connue, si toutefois elle a existé.

Après la prise de Dantzig, la légion reçoit un nouvel uniforme dont la coiffure est une chapska, avec plaque rayonnante, sans cartouche, ornée en son centre d'un petit aigle, estampée en cuivre jaune.

Régiment de cheval-légers belges (duc d'Arenberg)

Formé le 30 septembre 1806, ce régiment est dissous le 29 mai 1808, pour devenir 27^e régiment de chasseurs à cheval.

C'est le seul régiment de l'arme à avoir le bouton en cuivre jaune; la plaque de shako est estampée dans le même métal.

Nous connaissons deux modèles de plaque d'avant 1808: l'une, en losange de cuivre jaune, seulement estampée des lettres CLB en caractères italiques, surmontés d'une couronne (collection Marchal); l'autre, celle du règlement à l'aigle, les lettres CLB, estampées à la place du numéro, en caractères d'imprimerie (musée de l'Armée).

Après 1808, la plaque est celle des chasseurs à cheval du règlement, estampée de l'aigle et du numéro 27 entouré d'un cor de chasse.

Légion de la Vistule

Organisée pour le royaume d'Italie en mars 1807, rentre au service de la France, un an plus tard, avec trois régiments d'infanterie et un régiment de lanciers.

L'infanterie est coiffée du shako, la plaque en cuivre jaune est la même que pour les lanciers, rayonnante, ayant en son centre un cartouche où figure un "N".

Les cheval-légers lanciers portent la chapska. Ils deviendront 7^e cheval-légers le 18 juin 1811.

Le régiment Joseph-Napoléon

Un traité ancien passé avec l'Espagne autorise Napoléon à lever un certain nombre d'hommes afin de constituer une formation militaire. Un décret du 13 février 1809 en précise la forme: un régiment d'infanterie, dit "Régiment Joseph-Napoléon", constitué par enrôlement volontaire. Composé de quatre bataillons, il sera organisé à Montpellier et complété avec des prisonniers de guerre espagnols.

L'uniforme est le même que celui des régiments d'infanterie français, avec pour couleur principale le blanc et pour distinctive le vert clair. Le shako est du modèle de l'infanterie avec une plaque de cuivre jaune du modèle du règlement sans numéro.

Pionniers blancs

Créés par le décret du 15 février 1806, avec l'effectif de deux batail-

lons, composés de prisonniers autrichiens. Uniforme en étoffe gris-de-fer, shako à plaque en cuivre jaune du règlement sans numéro.

Pionniers noirs

Un décret du 11 mai 1803 crée un bataillon de pionniers de race noire, destiné à pourvoir aux travaux de sièges ou de fortifications. Trois ans plus tard, un nouveau décret (14 août 1806) fait incorporer les pionniers dans le régiment "Royal Africain" de Joseph Napoléon.

L'uniforme est en tissu brun marron à distinctives rouges, le shako du modèle de l'infanterie porte la plaque en losange de cuivre jaune, seulement estampée d'un "N". Cette plaque que nous avons déjà vue pour les compagnies du centre du régiment de Prusse en 1806 et qui sert aux formations n'ayant pas de numéro au bouton d'uniforme, ne sera réglementée qu'en

1810. Il est possible que d'autres formations à faibles effectifs, surtout chez les pionniers, aient porté cette plaque "passe-partout".

Compagnie de pionniers

Par décret impérial, les conscrits qui se sont mutilés pour se soustraire au service sont formés en compagnies de pionniers.

Ces hommes ne reçoivent pas d'arme et sont exclusivement destinés à être employés aux travaux des forts et places de guerre et aux travaux publics.

L'uniforme est en drap gris-de-fer, le coiffure est le shako orné de la plaque du règlement sans numéro.

Légion portugaise

Le décret du 18 mai 1808 organise une légion portugaise comprenant six régiments d'infanterie et deux de cavalerie.

L'uniforme est un habit-veste brun à distinctives rouges, le shako à l'anglaise garni d'une plaque en cuivre jaune en forme de trapèze estampée du numéro du régiment surmonté d'un cor de chasse pour les chasseurs, d'une grenade pour les grenadiers.

La cavalerie porte le même uniforme que l'infanterie mais d'une autre coupe, la coiffure est un casque en cuir noir, renforcé de bandes de cuivre; sur le devant un médaillon en cuivre jaune bordé de feuilles de chêne où figure un "N" couronné.

Bataillon septinsulaire

Créé en 1809 avec des Italiens et des Dalmates et complété avec des prisonniers autrichiens pour la défense des îles ioniennes.

L'uniforme est celui de l'infanterie légère; le shako porte la plaque du règlement en fer-blanc, estampée d'un aigle et d'un cor de chasse sans numéro.

Bataillon des chasseurs d'Orient

Organisé le 17 Nivôse An X avec des Grecs et des Egyptiens.

Uniforme et coiffure de l'infanterie légère française, plaque de shako réglementaire en fer-blanc estampée de l'aigle et d'un cor de chasse sans numéro.

Chasseurs à cheval ioniens

Créés le 27 novembre 1807 avec l'effectif d'un escadron. L'uniforme est celui du 25^e chasseurs à cheval français, la coiffure le shako avec la plaque en fer-blanc du règlement, estampée d'un aigle sans numéro mais avec un cor de chasse.

Le bouton d'uniforme porte la lé-



65. Casque d'officier de cavalerie de la légion portugaise. La bombe, en cuir fin, est consolidée de chevrons en cuivre doré posés sur un bandeau de cuir fort. La plaque est en cuivre jaune doré, et la chenille en crin noir.

66. Plaque en cuivre rouge argenté des vélites. Dimensions 118 x 110 mm.

67. Banderole de chapeau du 34^e équipage de haut bord. Le chiffre est estampé à part sur une petite plaque soudée sur la banderole. (Collection J.-C. W.)

68. La même banderole en position. Il s'agit ici d'une reconstitution. (Collection Clément.)



gende "Chasseurs ioniens"; nous pouvons penser que la même légende a été estampée sur la plaque du shako.

Légion piémontaise ou Légion du Midi

Le 18 mai 1803, sont créées quatre légions avec des troupes levées dans les départements français d'Italie.

Le 24 novembre 1808, la légion piémontaise n'est plus composée que d'un seul bataillon à cinq compagnies dont une de carabiniers, une de voltigeurs et trois de chasseurs.

L'uniforme est brun capucin aux distinctives bleu clair, la coiffure pour les chasseurs et voltigeurs est le shako français avec plaque du règlement en cuivre jaune estampée de l'aigle et d'un cor de chasse sans numéro.

Le carabinier ou grenadier porte le bonnet à poil avec plaque en cuivre jaune estampée d'un aigle.

Tirailleurs du Pô

Organisés dès 1803 avec l'effectif d'un bataillon formé de volontaires.

Uniforme de l'infanterie légère bleu national à distinctives rouges. La coiffure est méconnue; ces soldats sont souvent représentés avec le chapeau, nous ne pensons pas que des shakos leur furent distribués. La compagnie de carabiniers porte le bonnet à poil sans plaque.

Département du Taro

Infanterie : habit bleu à distinctives jaunes, shako avec plaque en losange de cuivre jaune, estampée d'un aigle sans numéro.

Cavalerie : habit bleu à distinctives et culotte chamois, shako de cavalerie légère avec plaque du règlement en cuivre jaune estampée d'un aigle et d'un cor de chasse sans numéro.

Chasseurs de montagne

L'Empereur crée le 6 août 1808 des compagnies de troupes légères levées dans les départements de l'Ariège, des Hautes et Basses-Pyrénées, des Pyrénées-Orientales et de la Haute-Garonne. Ces formations, que l'on destine à la surveillance des Pyrénées alors que sévit la guerre d'Espagne, prennent la dénomination de "chasseurs de montagne".

Leur uniforme est brun capucin à distinctives bleu clair; shako orné de la

plaque du règlement en fer-blanc étamé, estampée de l'aigle et d'un cor de chasse sans numéro.

Vélites

Un décret impérial daté du 17 septembre 1805 crée un corps de vélites de 800 hommes.

"Ce corps sera composé de conscrits des trois dernières années, à raison de six par département, puis parmi ceux qui s'offriront volontairement ou à défaut désignés par le préfet."

"Ceux des vélites qui se seront distingués par leur conduite, leur aptitude et leur tenue pourront être admis dans la Garde impériale, etc."

Le décret ne donne ni la description de l'uniforme, ni celle de la coiffure. Nous proposons ci-contre une plaque de shako qui existe dans une collection privée et ne présente aucun doute quant à son authenticité. Cette plaque aurait été portée par les vélites avant leur passage dans la Garde, en septembre 1806. Sa similitude avec le modèle réglementé en 1810 pour la cavalerie légère est frappante, mais il ne s'agit pas d'un cas unique et il est fort probable que l'ordonnance de 1810 ne fait, à cet égard, qu'officialiser un usage déjà notoire dès 1806.

Marine et troupes assimilées

Bataillon de flottille (1808)

Formés en bataillons, les marins de la flottille formaient la garde du camp de Boulogne.

Shako d'infanterie, plaque en losange en cuivre jaune, uniquement estampée de l'ancre de marine; l'officier porte le chapeau.

Equipages de haut bord

Petit chapeau marin en cuir bouilli orné d'une plaque en forme de banderole, estampée de l'aigle impérial, entouré de la légende "x^e équipage de haut bord".

Génie maritime

Shako d'infanterie aux garnitures de cuivre jaune, plaque en losange estampée de l'ancre.

Ouvriers militaires de la marine (15 janvier 1808)

Shako d'infanterie, la plaque en métal



jaune en losange est estampée d'une ancre.

Une variante, en forme d'écu, a certainement existé, d'après la gouache de Goichon que possède le musée de la Marine.

Artillerie de marine

Depuis le 5 mai 1803, l'artillerie de marine est forte de 4 régiments (14 400 hommes), plus 4 compagnies d'ouvriers et 4 compagnies d'apprentis canoniers. En 1804, le corps impérial de l'artillerie de marine se trouve à Trafalgar et au Portugal. Puis, l'Empereur ayant plus besoin de fantassins que de marins, l'artillerie de marine sera entraîné en Espagne et en Russie.

La coiffure est le shako, avec plaque du règlement en cuivre jaune, estampée de l'aigle surmontant deux canons croisés traversés par une ancre.

Bataillons coloniaux

En août 1803 sont créés quatre bataillons à cinq compagnies. Ces unités à vocation disciplinaire doivent recevoir les plus mauvais sujets de l'armée mais les guerres constantes de l'Empire les empêcheront toujours de se rendre aux colonies.

Leur uniforme est gris beige à distinctives rouges, leur coiffure le chapeau puis le shako.

Plaque en cuivre jaune estampée d'un aigle, le numéro du bataillon découpé à jour.



69

La Garde Impériale de 1806 à 1810

L'histoire de la Garde impériale, trop connue, ne sera pas répétée ici. Nous nous contenterons d'en citer les différents corps depuis leur formation en avril 1806 jusqu'en 1810.

Les corps ne portant pas de plaques à leur coiffure seront également mentionnés, comme nous l'avons déjà fait pour la ligne, afin de présenter au lecteur une énumération complète des différentes formations qui composent cette phalange d'élite.

Infanterie

Grenadiers à pied (vieille garde)

Le corps des grenadiers à pied forme trois régiments dont deux de gardes et un de vélites. Les régiments de grenadiers sont forts de deux bataillons, chacun à 480 hommes. Le régiment de vélites a deux bataillons également ; il est composé de soldats ayant accompli au moins 10 ans de service dans la ligne.

Le 19 septembre 1806, le régiment des vélites prend la dénomination de régiment de fusiliers-grenadiers.

Le 1^{er} octobre 1808, le deuxième régiment de grenadiers est réuni au premier.

L'habit des grenadiers est bleu national à distinctives blanches, retroussis rouges.

Le bonnet à poil en peau d'ours porte au début une plaque en cuivre jaune représentant l'aigle impérial couronné tenant un foudre dans ses serres entouré de deux grenades ; plus tard la plaque sera estampée en cuivre rouge.

Fusiliers-grenadiers (moyenne garde)

Un décret impérial du 19 septembre 1806 crée un régiment de fusiliers-grenadiers, formé comme nous l'avons vu avec les deux bataillons de vélites-grenadiers et complété avec les hommes des compagnies de réserve des départements. Le régiment est com-

69. Plaque de bonnet à poil de grenadier de la vieille garde. Dimensions 160 × 220 mm.
(Musée de l'Armée, château de l'Empéri.)

70. Plaque en cuivre jaune, troupe, attribuée à un régiment de jeune garde. Dimensions 115 × 85 mm.

71. Plaque en cuivre doré d'un officier de jeune garde. L'aigle regarde à gauche. Le système de fixation est constitué par quatre tenons soudés au dos. Dimensions 115 × 80 mm.

72. Officier des grenadiers à pied de la garde impériale, estampe de Martinet.



posé de quatre bataillons à quatre compagnies.

L'uniforme bleu est complété d'un shako, orné d'un aigle découpé sans numéro. Cette plaque, celle de la jeune et moyenne garde, est en cuivre jaune, plus rarement en cuivre rouge.

Tirailleurs-grenadiers (jeune garde)

Le 16 janvier 1809, l'Empereur ordonne la création d'un régiment à deux bataillons de six compagnies de tirailleurs grenadiers, composé de conscrits.

Le 25 avril de la même année, création d'un deuxième régiment sur la base du premier, même uniforme, même coiffure.

Conscrits-grenadiers (jeune garde)

Création le 31 mars 1809 de deux régiments de conscrits-grenadiers composés chacun de deux bataillons à six compagnies.

Uniforme bleu, shako et plaque du modèle de la jeune garde.

Vétérans

Une compagnie de vétérans est créée le 29 juillet 1804, elle atteindra l'effectif de 200 hommes, d'anciens soldats blessés ou mutilés ne servant plus de façon active. Stationnés au château de Versailles, les vétérans doivent monter la garde quelques heures par semaine.

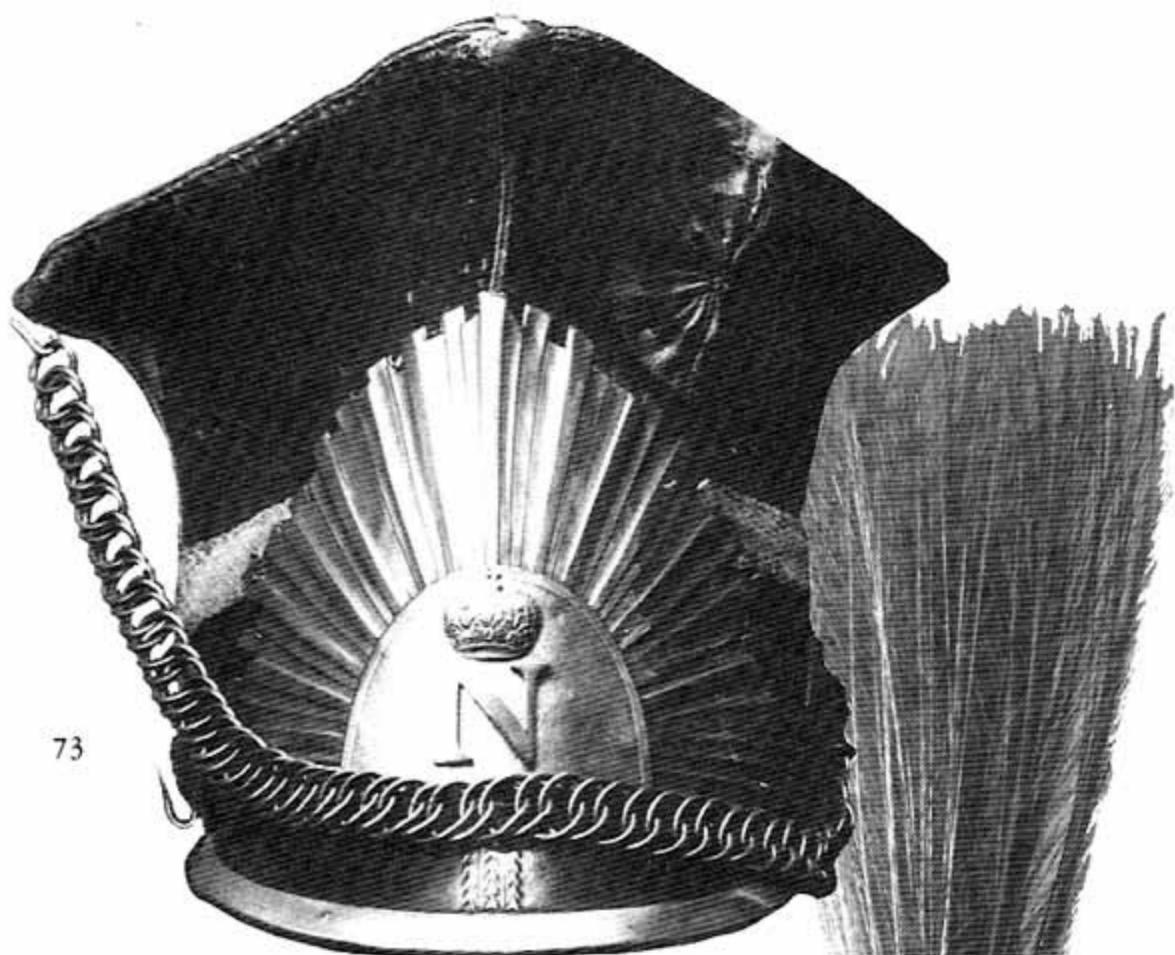
Leur uniforme est celui des grenadiers à pied, leur coiffure le chapeau.

Chasseurs à pied (vieille garde)

Il existe à l'origine (15 avril 1806) deux régiments de chasseurs à pied, de deux bataillons chacun et un régiment de vélites. Le 15 décembre 1806, le régiment de vélites est dissous, ses effectifs sont versés au régiment de fusiliers-chasseurs.



73. Czapka de cheveu-légers de la garde, modèle de troupe (2^e régiment). (Musée de l'Armée.)



73

74. Czapka du comte Krazinski, commandant le régiment des cheveu-légers polonais de la garde impériale. Remarquons la particulière finesse des rayons de la plaque, ainsi que le "N", non couronné, dont les branches verticales sont constituées de rameaux. (Musée de Varsovie.)

75. Czapka d'officier de cheveu-légers de la garde, un modèle typique dont le pavillon est plus haut que le modèle de troupe, à environ 220 mm. Là encore, la plaque en cuivre doré porte le chiffre impérial sans couronne.



74

L'uniforme est en drap bleu national, les épaulettes rouges et vertes, la coiffure est le bonnet à poil sans plaque.

Fusiliers-chasseurs (moyenne garde)

Créés le 15 décembre 1806, avec les deux bataillons de vélites-chasseurs et des conscrits des compagnies de réserve. Ils sont constitués en un régiment à quatre bataillons de quatre compagnies.

L'uniforme est semblable à celui des chasseurs, la coiffure est le shako orné de la plaque à l'aigle en cuivre jaune du modèle de la jeune garde.

Tirailleurs-chasseurs (jeune garde)

Création d'un régiment le 16 janvier 1809 et formation d'un deuxième le 25 avril.

Uniforme analogue à celui des chasseurs à pied, shako avec plaque en cuivre jaune, du modèle de la jeune garde.

Conscrits-chasseurs (jeune garde)

Deux régiments sont créés aux mêmes dates que les régiments de conscrits grenadiers. Coiffure et plaque de shako du modèle de la jeune garde.

Vélites de Florence et de Turin

Créés le 24 mars 1809 à l'effectif d'un bataillon, ils sont dotés du même uniforme et de la même coiffure que les fusiliers-grenadiers.

Soldats d'administration

Le 20 novembre 1806, création de compagnies de boulangers, de bouchers, de botteleurs, d'infirmiers et d'un train d'ambulance formant un bataillon.

L'habit gris-bleu clair est passepoilé d'écarlate, le shako à plaque de cuivre jaune est celui de la jeune garde.

Cavalerie

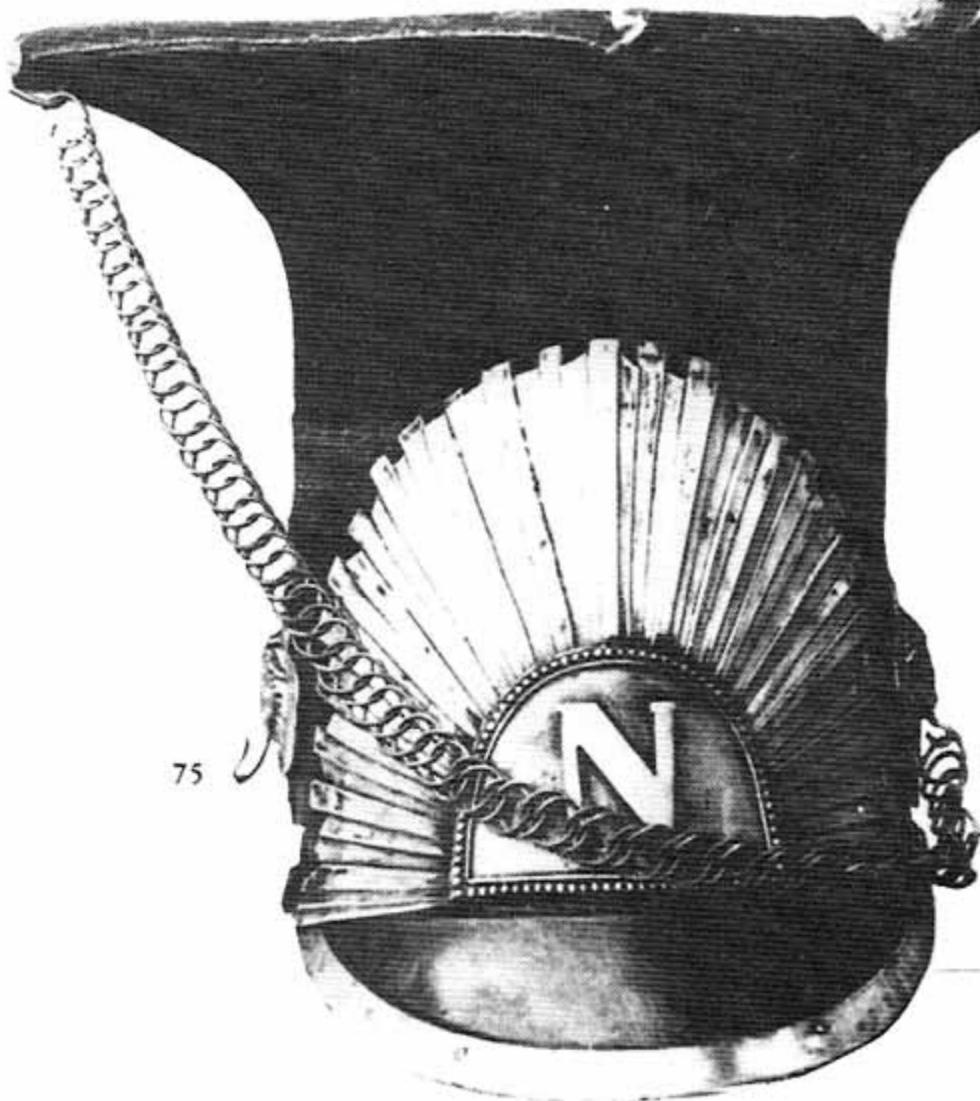
Grenadiers à cheval (vieille garde)

Les grenadiers à cheval de l'ex-Garde consulaire passent dans la Garde impériale le 29 juillet 1804. Le décret du 15 avril 1806 donne la composition de leur régiment : quatre escadrons à deux compagnies chacun, plus un escadron de vélites.

L'uniforme est celui des grenadiers à pied, la coiffure est le bonnet à poil sans plaque.

Chasseurs à cheval (vieille garde)

Le 29 juillet 1804, le régiment des guides de la garde consulaire devient régiment des chasseurs à cheval de la Garde impériale. Sa composition est



75

L'habit dit "kurtka" est bleu foncé à distinctives cramoisie ; la coiffure est la "czapka", cramoisie également, avec plaque en cuivre jaune rayonnante ; en son milieu un cartouche en métal blanc dans lequel figure un "N" couronné découpé en cuivre jaune.

Autres formations :

Gendarmes d'élite

Créée depuis 1804, la légion de gendarmerie d'élite est composée d'un état-major, de deux escadrons de deux compagnies de gendarmes à cheval et d'un demi-bataillon formé de deux compagnies de gendarmes à pied.

Les gendarmes à cheval portent le bonnet en peau d'ours à visière sans plaque.

la même que celle du régiment des grenadiers à cheval.

L'uniforme à la hussarde est un dolman vert et une pelisse rouge à tresses aurore, la coiffure est le colback à flamme rouge sans plaque.

Mamelouks

Par décret impérial du 15 avril 1806, une compagnie de mamelouks, forte de 150 hommes, est attachée aux chasseurs à cheval de la garde. Son dépôt est à Melun.

L'uniforme à la turque est porté avec le turban à calotte rouge, orné d'un petit croissant en cuivre jaune.

Dragons

Décret du 15 avril 1806 : création d'un régiment de dragons à quatre escadrons de deux compagnies.

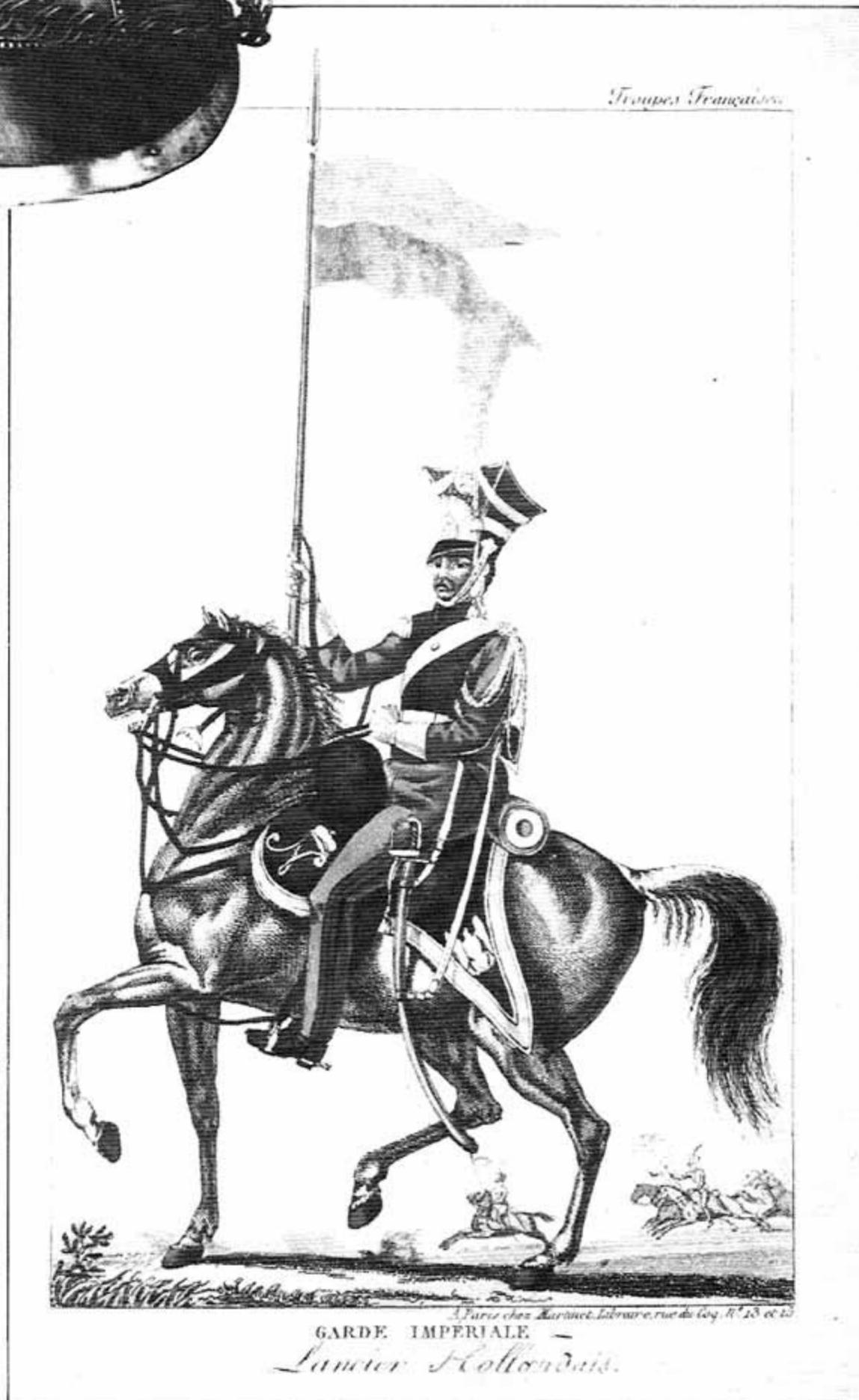
L'habit est vert à distinctives blanches, le casque en cuivre jaune à cimier et crinière.

Chevaux-légers

Au printemps 1807 en Pologne, Napoléon est impressionné par le zèle et l'efficacité des cavaliers polonais qui forment alors une garde d'honneur autour de lui. Ainsi naît l'idée d'un corps de cavalerie entièrement composé de Polonais. Le 6 avril 1807, est créé un premier régiment à quatre escadrons de deux compagnies chacun.

76. Lancier hollandais, ou lancier rouge, de la garde impériale. Ce deuxième régiment ne sera formé qu'en 1810. Uniforme rouge écarlate, distinctives bleu foncé, galons, aiguillettes et épaulettes jaunes. Estampe de Martinet.

(Collection de l'auteur.)





77

77. Plaque de sous-officier des marins de la garde impériale. Dimensions 100 × 90 mm. (Collection M. Baudouin.)

78. Plaque en cuivre jaune d'artillerie à pied de la garde impériale, troupe. Dimensions 115 × 90 mm.

79. Plaque en cuivre jaune du train d'artillerie de la garde impériale, troupe. Ses dimensions sont exceptionnelles : 165 × 115 mm. (Musée de l'Armée, château de l'Empéri.)



78

79



Les gendarmes à pied portent le chapeau à cocarde maintenue par une ganse et un bouton.

Marins

Créé le 17 septembre 1803 à l'effectif d'un bataillon comprenant un état-major et cinq équipages, au total 737 hommes.

L'uniforme est un paletot bleu à tresses aurore ; le shako de feutre noir n'aura sa plaque qu'en 1808 : un aigle de la jeune garde, en cuivre jaune brochant sur une ancre de marine qui le dépasse de hauteur. Les officiers portent le chapeau.

Artillerie à cheval (vieille garde)

L'artillerie de la garde des consuls rentre dans la Garde impériale en 1804 ; elle est alors composée d'un escadron.

Le 15 avril 1806, l'artillerie légère à cheval est organisée en un régiment de trois escadrons.

L'uniforme est à la hussarde, dolman, pelisse et culotte bleu foncé, tresses rouges. La coiffure est le colback sans plaque qui sera porté jusqu'à la fin de l'Empire.

Artillerie à pied (vieille garde)

Un décret impérial du 7 avril 1808 crée quatre compagnies d'artillerie à pied dans la garde.

L'uniforme est celui de la ligne à peu de choses près, la coiffure est le shako avec plaque en cuivre jaune du modèle de la jeune garde mais l'aigle est représenté debout sur deux canons croisés.

Train d'artillerie

Quatre compagnies du train sont créées le 29 juillet 1806 pour l'artillerie de la garde. Au 31 octobre 1809, elles seront 7 compagnies.

L'uniforme est un habit-veste gris-fer passepoilé d'écarlate, la coiffure le shako orné d'une plaque à l'aigle, modèle de la jeune garde, debout sur deux canons croisés, le tout reposant sur un soubassement frappé du "N" entouré de lauriers.

Bien que le bouton d'uniforme soit blanc, la plaque de shako est en cuivre jaune ; elle peut être en métal blanc pour les sous-officiers et officiers.

Train des équipages

Un bataillon du train composé de six compagnies est formé par le décret du 15 avril 1806.

Habit-veste bleu de ciel passepoilé de bleu foncé, shako à garnitures blanches en fer-blanc étamé ou cuivre argenté ; la plaque, du modèle de la jeune garde, est en fer-blanc ou métal argenté.

80. Plaque d'officier du 94^e de ligne, conforme au règlement de 1810. Le fond est doré et sablé, les numéros rapportés sont dorés et brunis. Grandeur nature.



LE REGLEMENT DE 1810

Devant le débordement d'initiatives dues à l'imagination des colonels, les coiffures et leurs plaques définies en 1806 sombrent rapidement dans une fantaisie de moins en moins contrôlable. En 1810, l'Empereur décide de mettre fin à ces écarts en réglementant une coiffure plus sobre et plus fonctionnelle. Ses grandes lignes en sont dégagées par un décret du 9 novembre 1810 :

"Le ministre directeur de l'administration de la guerre, ministre d'Etat, à Messieurs les inspecteurs généraux d'ar-

mes, les généraux commandant les divisions militaires, les préfets, les inspecteurs et sous-inspecteurs aux revues...

"Aux commissaires ordonnateurs et ordinaires des guerres, aux conseils d'administration des corps d'infanterie de ligne et d'infanterie légère, d'artillerie et des équipages militaires, des vétérans et des corps hors ligne.

"Par ma circulaire du 19 juillet dernier, j'ai fait connaître, Messieurs, aux chefs de corps de toutes les armes, que l'intention expresse de sa Majesté est que les corps ne s'écartent en aucune manière de l'uniforme qui

81. Shako d'officier d'infanterie légère, vers 1810,
orné sur le devant de la plaque rayonnante en service
dans certains régiments pendant toute la durée de
l'Empire. (Collection Charles Marchal.)





83



82

82. Plaque réglementaire de 1810 en cuivre jaune du 33^e de ligne, aux numéros découpés à jour. Dimensions 112 x 100 mm.

83. Shako de troupe du règlement de 1810. Le nouveau modèle est légèrement modifié par rapport à celui de 1806 : les chevrons de cuir sur les côtés ont été supprimés, la hauteur du fût est de 189 mm, la largeur de 244 mm en son diamètre supérieur. Un couvre-nuque est cousu à l'intérieur de la coiffe.

Le shako reçoit une paire de jugulaires à écailles ; les rosaces qui les maintiennent au fût sont estampées, selon l'unité, d'une étoile, d'un cor de chasse ou d'une grenade.

La plaque au numéro sans grenade ni cor de chasse est du modèle des compagnies du centre, mais peut être également portée par les compagnies d'élite.

(Collection de l'auteur.)

leur est assigné par les règlements militaires et que toute dépense de luxe soit sévèrement rejetée.

“La plupart des régiments ayant fait dans la forme du shako des changements qui ont détruit l'uniformité et la simplicité qui doivent caractériser les vêtements des militaires, j'ai dû fixer mon attention plus particulièrement sur cette coiffure ; après avoir pris l'avis des colonels, des majors et des chefs de corps de la garnison de Paris, son excellence, le ministre de la Guerre a, par ses décisions des 9 et 23 mai, sur mes propositions, prescrit les dispositions suivantes :

“1^o. – Le cordon de shako est supprimé pour tous les grades, les plumets sont supprimés, la plaque de toute l'infanterie aura la forme d'un losange, toutes les plaques porteront le numéro du régiment.

“Le numéro sera pour l'infanterie de ligne dans le milieu de la plaque ; dans un cor de chasse pour l'infanterie légère ; pour l'artillerie et le génie dans la partie de la plaque que surmonte une grenade ; ces numéros peuvent être estampés ou évidés.

Il est prévu pour la cavalerie légère, un aigle estampé

37



84

84. Ce fantassin d'infanterie de ligne en tenue hivernale porte au shako la plaque à aigle découpé sur un soubassement, annonciatrice du futur modèle réglementé en 1812. Estampe de Martinet. (Collection de l'auteur.)

et découpé, placé sur un soubassement dans lequel figure le numéro du régiment." (1)

Or les règlements sont faits pour être tournés et l'on verra, jusqu'à la fin de l'Empire, fantassins avec l'aigle découpé au shako et cavaliers arborant la plaque en losange de l'infanterie.

Mal acceptée, la plaque en losange de 1810, dépourvue de l'aigle impérial, sera en fait peu portée. On lui préférera bien souvent une plaque tout à fait étrangère au règlement, représentant un aigle debout sur un soubassement en forme de bouclier à l'antique, plus ou moins étiré en longueur. Les variantes en seront extrêmement nombreuses, tant

85. Plaque à soubassement de sous-officier de voltigeurs du 40^e de ligne. (Collection Marchal.)

86. Plaque du type réglementé en 1810 pour la cavalerie légère. Elle est ici en cuivre jaune et correspond donc, en raison de son numéro, à un régiment d'infanterie de ligne. (Musée de l'Armée, château de l'Empéri.)



par l'interprétation de l'aigle que par la fantaisie de la numérotation.

Ce type de plaque, progressivement corrigé et rendu plus sobre, donnera naissance au modèle réglementé en 1812 pour toutes les unités.

D'autre part, du fait de l'éloignement de certains corps, le remplacement des plaques ne pourra pas toujours s'opérer, en tous cas pas aussi rapidement qu'aurait pu le souhaiter l'Autorité.

(1) Cette plaque que nous avons vu apparaître déjà en 1806, sera adoptée par de nombreux corps et portée jusqu'en 1815.

Description de la plaque du règlement de 1810 pour chaque corps

Infanterie

Pour l'infanterie de ligne, la plaque réglementaire sera "en forme de losange en cuivre jaune laminé du poids de 25 grammes, de 11 centimètres de hauteur et largeur, sans autre ornement que deux filets autour, celui de l'extérieur plus prononcé ayant dans le centre le numéro du régiment de 4 centimètres de haut".

Pour l'infanterie légère, elle sera "en forme de losange, en fer-blanc étamé du poids de 17 grammes, de même hauteur et largeur que celle de l'infanterie de ligne, ayant estampé en son centre un cor de chasse de 4 centimètres de hauteur au milieu duquel figure le numéro du régiment découpé à jour".

"Les corps hors ligne recevront les shakos de l'arme à laquelle ils sont assimilés en observant que la plaque sans numéro soit de la couleur du bouton."

On imagine mal la plaque de 1810 sans numéro. Déjà réduite à sa plus simple expression, elle ne serait plus qu'un losange de métal sans aucun ornement agrafée au shako, du moins à en croire le règlement. Mais en poursuivant celui-ci, nous trouvons

RÉGIMENTS AYANT PARTICIPÉ AUX PRINCIPALES CAMPAGNES ET BATAILLES DE 1810 A 1812

(ne sont donnés ci-dessous que les régiments porteurs des plaques de coiffures décrites dans cet ouvrage)

Campagne d'Espagne (de 1810 à 1812)

Infanterie de ligne : 1^{er}, 3^e, 7^e, 8^e, 11^e, 14^e, 16^e, 19^e, 20^e, 22^e, 26^e, 27^e, 28^e, 32^e, 34^e, 36^e, 37^e, 39^e, 40^e, 43^e, 44^e, 45^e, 47^e, 50^e, 51^e, 52^e, 54^e, 55^e, 58^e, 59^e, 62^e, 63^e, 64^e, 65^e, 66^e, 67^e, 69^e, 70^e, 75^e, 76^e, 79^e, 81^e, 82^e, 86^e, 88^e, 90^e, 93^e, 94^e, 95^e, 96^e, 100^e, 101^e, 102^e, 103^e, 105^e, 112^e, 113^e, 114^e, 115^e, 116^e, 117^e, 118^e, 119^e, 120^e, 121^e, 130^e.

Infanterie légère : 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 8^e, 9^e, 12^e, 16^e, 17^e, 18^e, 21^e, 23^e, 25^e.

Chasseurs à cheval : 5^e, 7^e, 10^e, 11^e, 13^e, 15^e, 20^e, 21^e.

Hussards : 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 9^e, 10^e.

Artillerie à pied : 1^{er}, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e.

Artillerie à cheval : 1^{er}, 2^e, 3^e, 5^e, 6^e.

Régiments Suisses : 2^e, 3^e, 4^e.

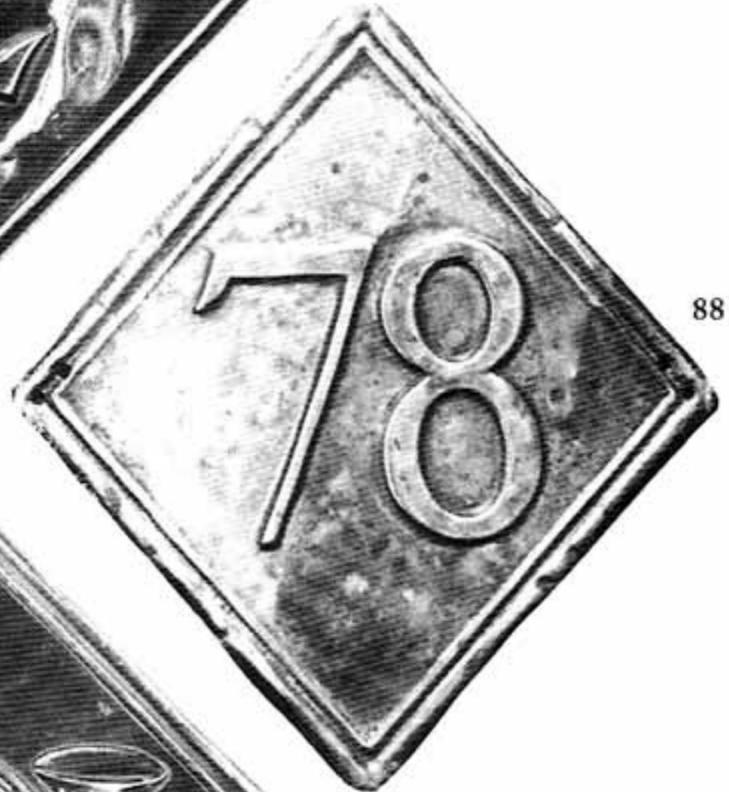
Bataillon de Neufchâtel.

Chasseurs de montagne.

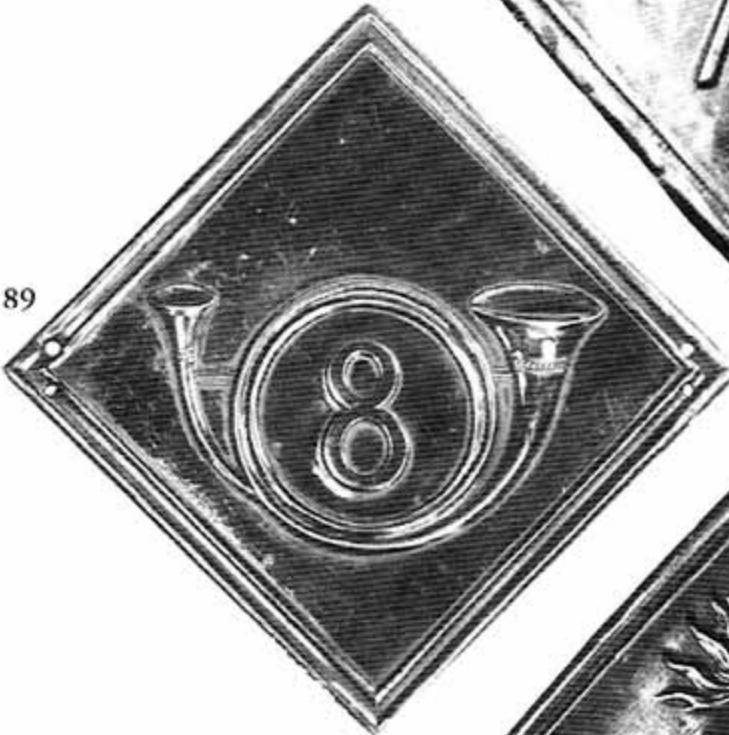
(Voir aussi p. 56 pour la période 1812-1814.)



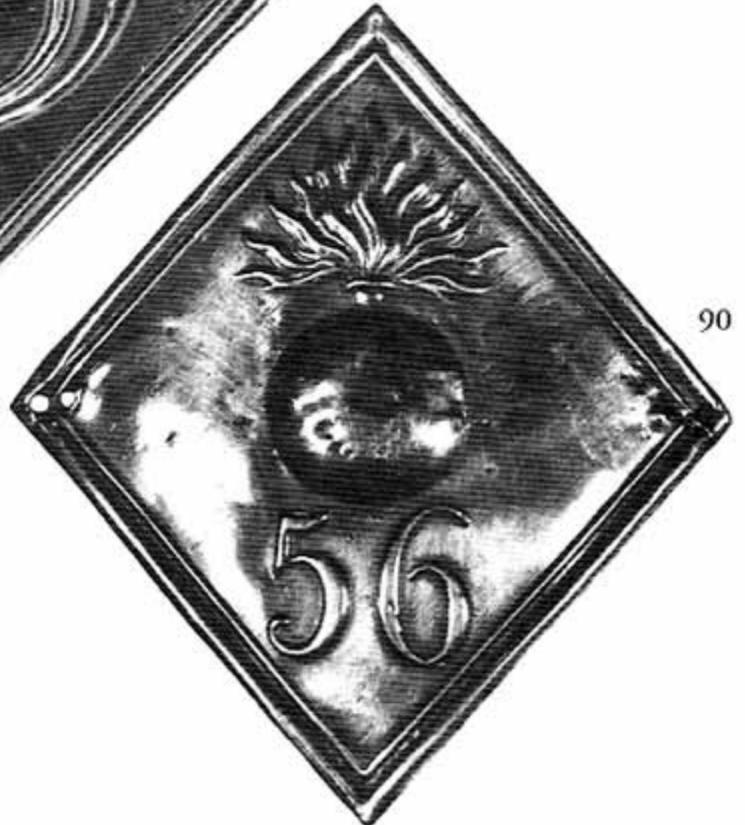
87



88



89



90

87. Plaque en cuivre jaune, troupe, attribuée aux fusiliers du 2^e de ligne, chiffre estampé.
(Collection Jean-Claude Kerviche.)

88. Plaque en fer-blanc de vétéran du 78^e de ligne.
Dimensions 110 × 100 mm.

89. Plaque en cuivre jaune de voltigeur du 8^e de ligne.

90. Plaque en cuivre jaune de grenadier du 56^e de ligne. Ce modèle, corroboré par le règlement de 1810, est une preuve du port du shako par certains grenadiers de la ligne avant 1812.
(Musée de l'Armée, château de l'Empéri.)

PLAQUES A SOUBASSEMENT
1810-1812

91



91. Plaque en cuivre jaune du 11^e de ligne, chiffres découpés à jour. (Musée de l'Armée, château de l'Empéri.)

92. Plaque en cuivre jaune du 81^e de ligne. (Musée de l'Armée.)

93. Plaque en cuivre jaune de fusilier du 121^e de ligne. Dimensions 120 × 120 mm.

94. Plaque en cuivre doré d'officier du même régiment. (Musée de l'Armée.)

95. Shako de voltigeur du 75^e de ligne. (Musée de l'Armée, château de l'Empéri.)

92



93



95



94



une autre formule, certainement applicable aux corps hors ligne : "la plaque des régiments dont le bouton ne porte pas de numéro, présentera un "N" couronné, découpé ou estampé."

Enfin les vétérans auront la plaque du régiment en fer-blanc au lieu d'être en cuivre.

Les officiers porteront la plaque du règlement, le fond sablé et doré, le chiffre rapporté, agrafé et bruni à l'agate.

Infanterie de ligne

Les numéros vacants à cette date sont les mêmes que pour 1806. Les 123^e, 124^e, 125^e et 126^e régiments sont créés avec l'infanterie hollandaise. En 1811, le 127^e est créé avec la garde de Hambourg puis le 128^e avec l'ancienne garde de Brême, le 129^e composé des anciens corps de Westphalie et le 130^e avec les corps de l'armée du Nord et de l'Espagne.

Fusiliers : plaque du règlement en cuivre jaune à numéro estampé ou découpé à jour.

Voltigeurs : plaque du règlement en cuivre jaune, numéro estampé ou découpé dans un cor de chasse.

Grenadiers : plaque en cuivre jaune du règlement, une grenade est estampée au-dessus du numéro (1).

Infanterie légère

Numéros vacants : 11^e, 19^e, 20^e, 29^e, 30^e ; en 1811 le 11^e régiment est créé avec les tirailleurs corses, les débris du bataillon valaisan et des troupes piémontaises.

Le 29^e régiment est également rétabli, puis est créé un 34^e régiment avec les bataillons auxiliaires d'Espagne.

Chasseurs : plaque du règlement en fer-blanc étamé, estampé du cor de chasse, numéro du régiment découpé au milieu.

Voltigeurs : la plaque est la même que pour les chasseurs.

Carabiniers : la plaque en fer-blanc est estampée d'une grenade au-dessus du numéro-

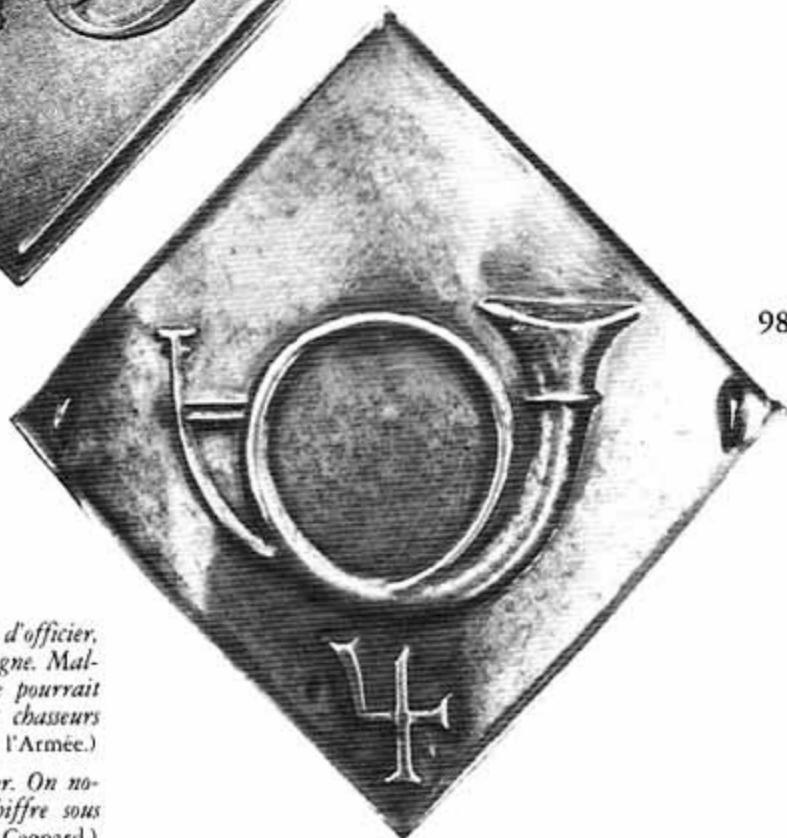
Au 17^e léger, la plaque est toujours en cuivre jaune estampée du numéro. Les musiciens de ce même régiment portent la chapska ornée d'une plaque rayonnante du modèle adopté par les cheveu-légers, le numéro du régiment découpé ou estampé dans le cartouche.



96. Plaque du 54^e de ligne, particulièrement intéressante par les motifs de son soubassement. Elle a été maintes fois copiée, soit en cuivre estampé, soit en métal fondu. (Musée de l'Armée, château de l'Empéri.)



97



98

97. Plaque argentée, d'un modèle d'officier, attribuée à un vétéran du 23^e de ligne. Malgré l'absence de cor de chasse, elle pourrait aussi être du 23^e léger ou du 23^e chasseurs à cheval. (Musée de l'Armée.)

98. Plaque en fer-blanc du 4^e léger. On notera la position particulière du chiffre sous le cor de chasse. (Collection Dr Cagnard.)

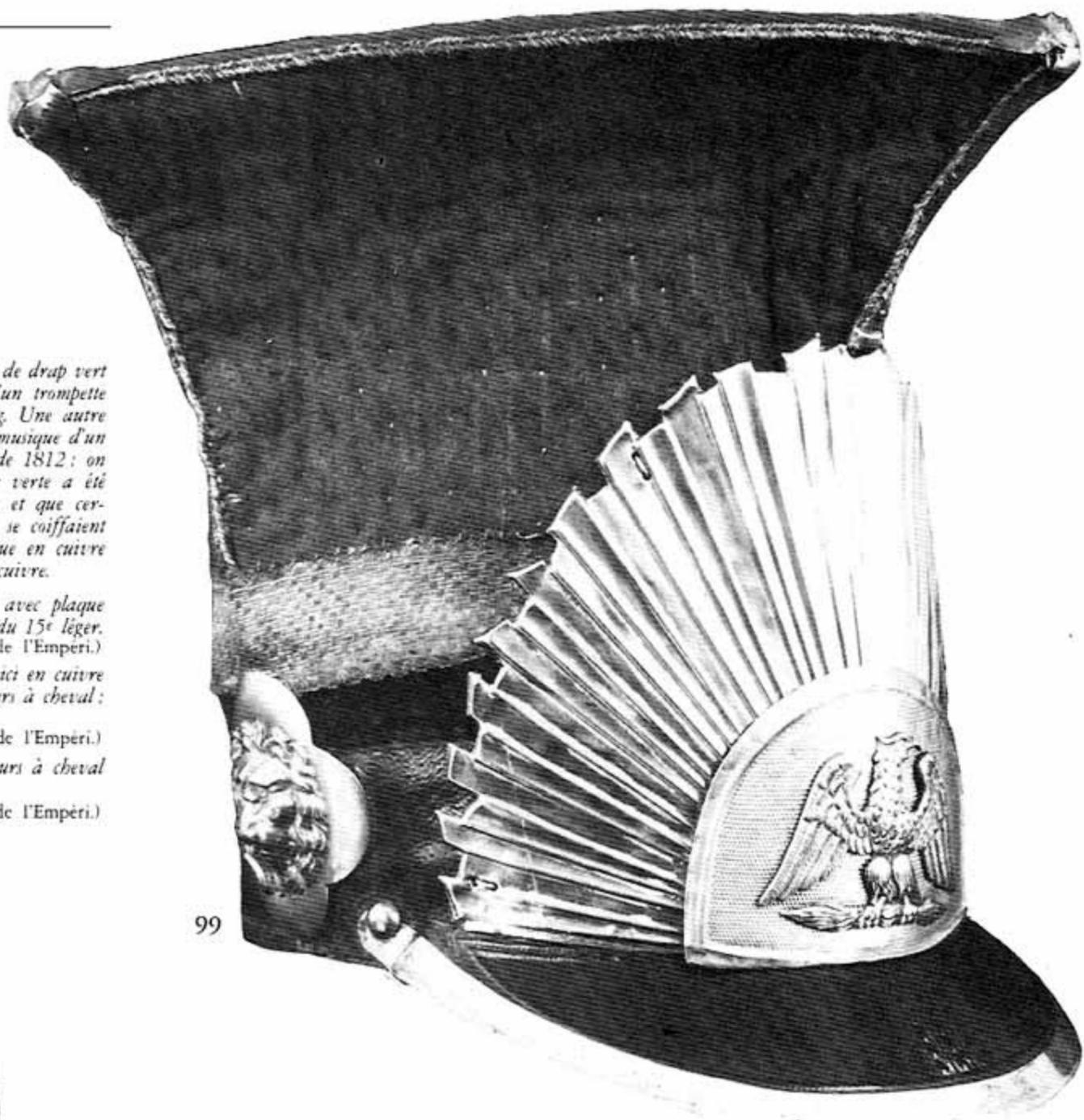
(1) Les grenadiers et carabiniers porteront le shako à partir du règlement de 1812, mais le fait de trouver une description de plaque de grenadier en 1810 prouve que la coiffure fut portée à cette date.

99. Cette remarquable czapka recouverte de drap vert serait, selon toute vraisemblance, celle d'un trompette du 30^e chasseurs à cheval de Hambourg. Une autre hypothèse permettrait de l'attribuer à la musique d'un régiment d'infanterie de ligne à partir de 1812: on sait en effet qu'à cette date, la couleur verte a été prescrite pour les musiques régimentaires et que certaines de celles-ci, par souci de panache, se coiffaient non du shako mais de la czapka. Plaque en cuivre avec écusson en métal blanc, aigle en cuivre.

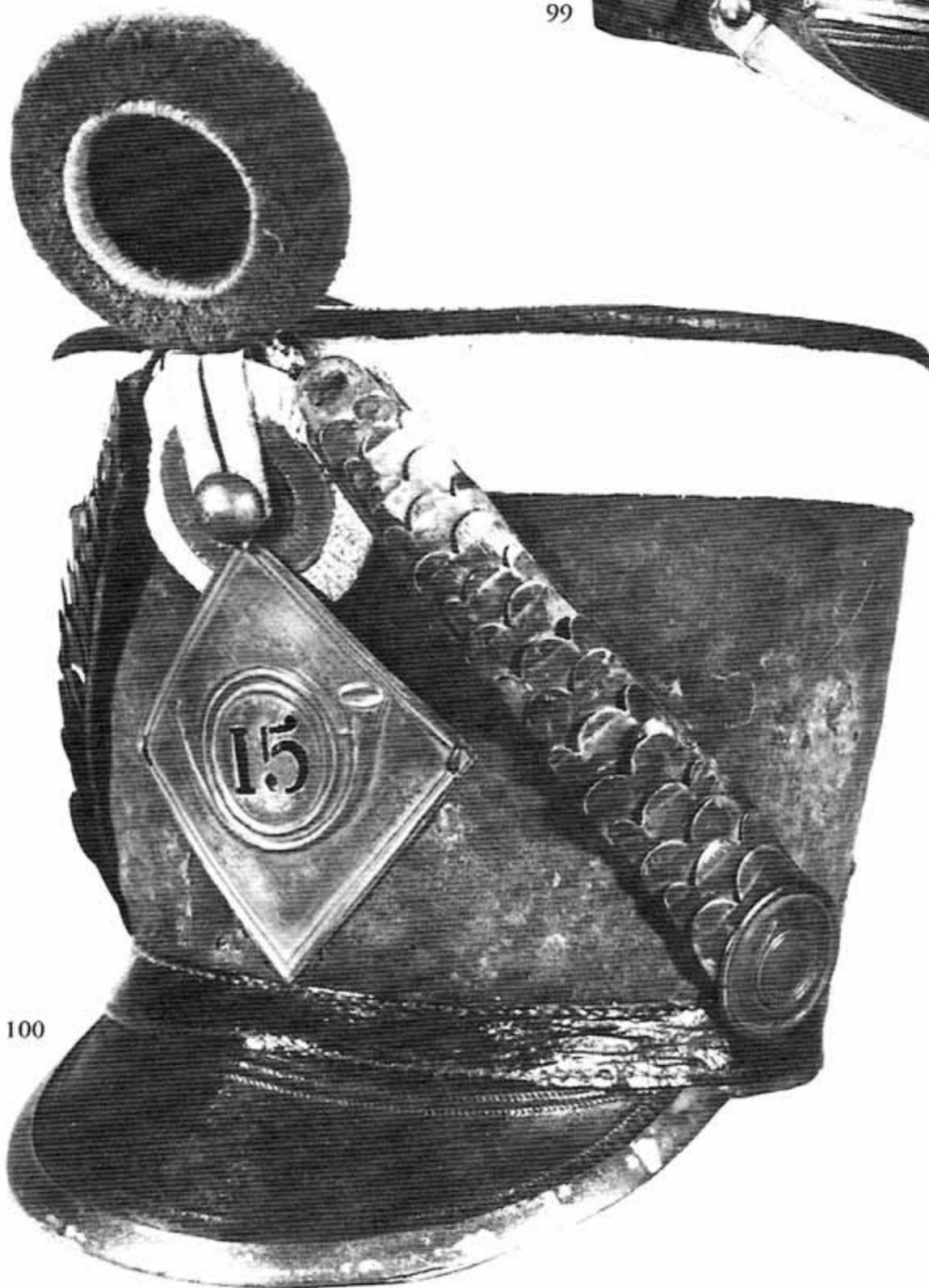
100. Ce shako recouvert de drap bleu avec plaque en fer étamé est attribuée à un tambour du 15^e léger. (Musée de l'Armée, château de l'Empéri.)

101. Plaque réglementaire de cavalerie, ici en cuivre argenté, du 3^e hussards ou du 3^e chasseurs à cheval: numéro et lettres découpés à jour. (Musée de l'Armée, château de l'Empéri.)

102. Plaque en fer-blanc du 23^e chasseurs à cheval ou du 23^e léger. (Musée de l'Armée, château de l'Empéri.)



99



100

Cavalerie

Chasseurs à cheval

Le 30^e régiment est créé le 3 février 1811 avec les éléments de la cavalerie de la légion hanovrienne; son uniforme est celui des cheveau-légers, seule la couleur diffère; la coiffure est la chapska à plaque rayonnante.

Les 17^e, 18^e et 31^e régiments sont également créés.

La coiffure est toujours le shako. Comme nous l'avons dit plus haut, la plaque en losange du modèle de l'infanterie légère est portée conjointement avec la plaque à l'aigle découpée en fer-blanc étamé, du poids de 26 grammes, de 13 centimètres de haut et 10 centimètres de largeur (de nombreuses variantes ont existé). Cette plaque représente un aigle couronné, tête tournée vers la gauche, posé sur un soubassement cerné de deux filets et portant en son centre le numéro du régiment.

Les corps hors ligne de cavalerie légère portent la plaque sans numéro.

Hussards

Création d'un 11^e régiment, formé avec les hussards hollandais; plaque de la couleur du bouton d'uniforme en cuivre jaune.

Pas de changement dans les autres régiments. La nouvelle plaque est adop-



101

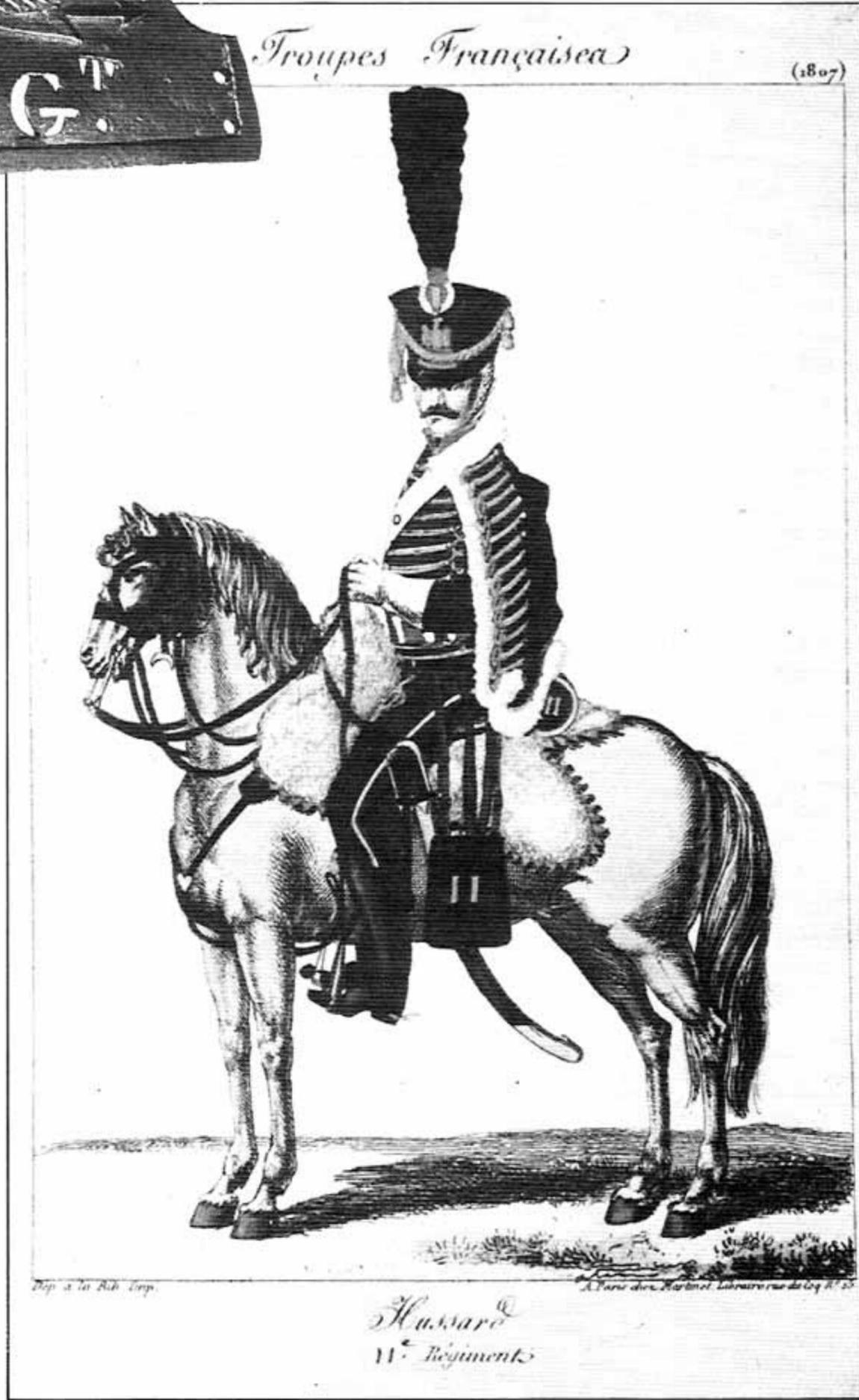


102

103

Troupes Françaises

(1807)



tée, mais certains escadrons portent toujours la cocarde maintenue par une ganse et un bouton.

Artillerie

Artillerie à cheval (7 régiments)

Pas de changement dans la coiffure.

Artillerie à Pied (9 régiments)

Par décision du 23 mai 1810, la nouvelle plaque d'artillerie est en laiton, toujours en losange, soulignée d'un filet sur ses contours et estampée en son milieu d'une grenade enflammée surmontant le numéro du régiment.

Cette simplification de la plaque d'artillerie ne fait pas l'affaire des principaux intéressés qui, après avoir signé une pétition afin de conserver l'ancienne plaque à l'aigle, auront finalement gain de cause, à en juger une lettre du duc de Feltre en réponse à cette demande :

Paris le 20 juin 1811

Monsieur le Comte,

Vous m'avez communiqué, par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 5 de ce mois, les motifs que font valoir les corps d'artillerie pour être autorisés à conserver sur leur shako l'aigle impériale, au lieu de la plaque avec une grenade qui d'après ma décision du 23 mars 1810, devait lui être substituée.

Votre excellence ne voyant aucun inconvénient à accueillir la demande de ces corps qui ont toujours été considérés comme corps d'élite, je consens à ce qu'ils continuent à faire usage sur leur shako de la plaque à aigle.

103. Hussard du 11^e régiment avec sa plaque réglementaire à aigle découpé posé sur une base rectangulaire. (Estampe de Martinet, collection de l'auteur.)

*Hussard
11^e Régiment*

104. Shako de sous-officier de la 13^e compagnie d'ouvriers d'artillerie. Si le shako lui-même peut avoir la qualité d'une coiffure d'officier, les jugulaires et la plaque, bien réglementaire, sont des modèles de troupe. La cocarde tricolore absente permet de penser que cette coiffure a peut-être servi jusqu'en 1814, et qu'elle a été enlevée au retour des Bourbons. (Musée de l'Armée.)

105. Plaque en cuivre jaune à soubassement, simplement estampée d'une grenade. Elle peut être ainsi attribuée à divers corps hors-ligne, grenadiers, artilleurs, mais aussi aux ouvriers du génie. (Musée de l'Armée.)



104



105

Je prie votre excellence de donner les ordres qu'elle jugera nécessaires, pour l'exécution de cette nouvelle décision qui annule celle du 23 mai 1810 en ce qui concerne la plaque des shakos d'artillerie.

Agréer, Monsieur le Comte, l'assurance de ma haute considération.

Les tambours et musiciens du 9^e régiment d'artillerie à pied, créés avec des éléments de l'armée hollandaise, portent la schapska avec plaque en cuivre rayonnante, du modèle des cheveu-légers.

Pontoniers, ouvriers et armuriers. Ils reçoivent la plaque du nouveau modèle, mais ont pu garder éventuellement la plaque à l'aigle à l'instar des artilleurs à pied.

Train d'artillerie

Un 14^e bataillon est créé avec des Hollandais. Pour le temps de guerre, chaque bataillon est dédoublé, la plaque de shako porte alors le mot "bis" après le numéro du bataillon.

L'uniforme est celui de l'artillerie, boutons blancs, la plaque du règlement en fer-blanc étamé, la grenade estampée surmontant le numéro du bataillon. La plaque à soubassement rectangulaire est également portée.

Canoniers garde-côtes

Il y a 126 compagnies de canoniers en 1811. La plaque est encore celle de l'ancien modèle, pas de nouvelle plaque connue.

Canoniers sédentaires

Plaque de l'artillerie, en cuivre jaune, sans numéro.

Canoniers sédentaires de Lille

Pas de nouvelle plaque connue.

Artillerie régimentaire

Malgré un devis d'habillement daté de 1810, ce n'est qu'un an plus tard que les compagnies de canoniers et de conducteurs sont équipées et habillées comme des artilleurs.

La plaque du règlement, la grenade estampée surmontant le numéro du régiment (d'infanterie), est certainement portée, mais, là encore, les documents nous montrent les canonniers avec l'ancienne plaque de 1806.

Vers 1811 la plaque à l'aigle découpée sur soubassement rectangulaire, logiquement réservée à la cavalerie légère fait son apparition sur les shakos de l'artillerie régimentaire.

Rappelons que la plaque est en métal blanc pour les canonniers de l'infanterie légère.

Génie

Les sapeurs et mineurs ont la plaque du règlement en cuivre jaune avec grenade estampée au-dessus du numéro.

La plaque à l'aigle décrite en 1806 est également portée.

En 1811, création d'une compagnie d'ouvriers du génie, coiffure des sapeurs, plaque sans numéro.

Train du génie

La plaque est la même que les sapeurs mais en fer-blanc étamé.

Formations diverses

Train des équipages

Un 13^e bataillon est créé, la plaque du nouveau modèle est portée, en fer-blanc étamé, le numéro découpé à jour.

Gendarmerie

Voir 1806.

Lanciers-gendarmes

Pendant la guerre d'Espagne, un escadron monté de la 2^e légion de gendarmerie reçoit en plus de son armement, une lance.

Son uniforme est spécial, frac et culotte bleue à tresses blanches, un shako noir avec une plaque à l'aigle en métal argenté du modèle de la cavalerie légère, sans numéro.

Garde de Paris

Un détachement d'infanterie de la Garde de Paris est en Espagne à partir de 1808.

Les coiffures et les plaques n'ont pas changé depuis 1806.

Compagnies de réserves départementales

Pas de nouvelle plaque connue.

Garde nationale

Fusiliers : plaque du règlement en fer-blanc étamé, le numéro de la légion découpé à jour ou estampé.

Chasseurs : plaque du règlement en fer-blanc étamé, le numéro de la légion découpé dans un cor de chasse estampé.

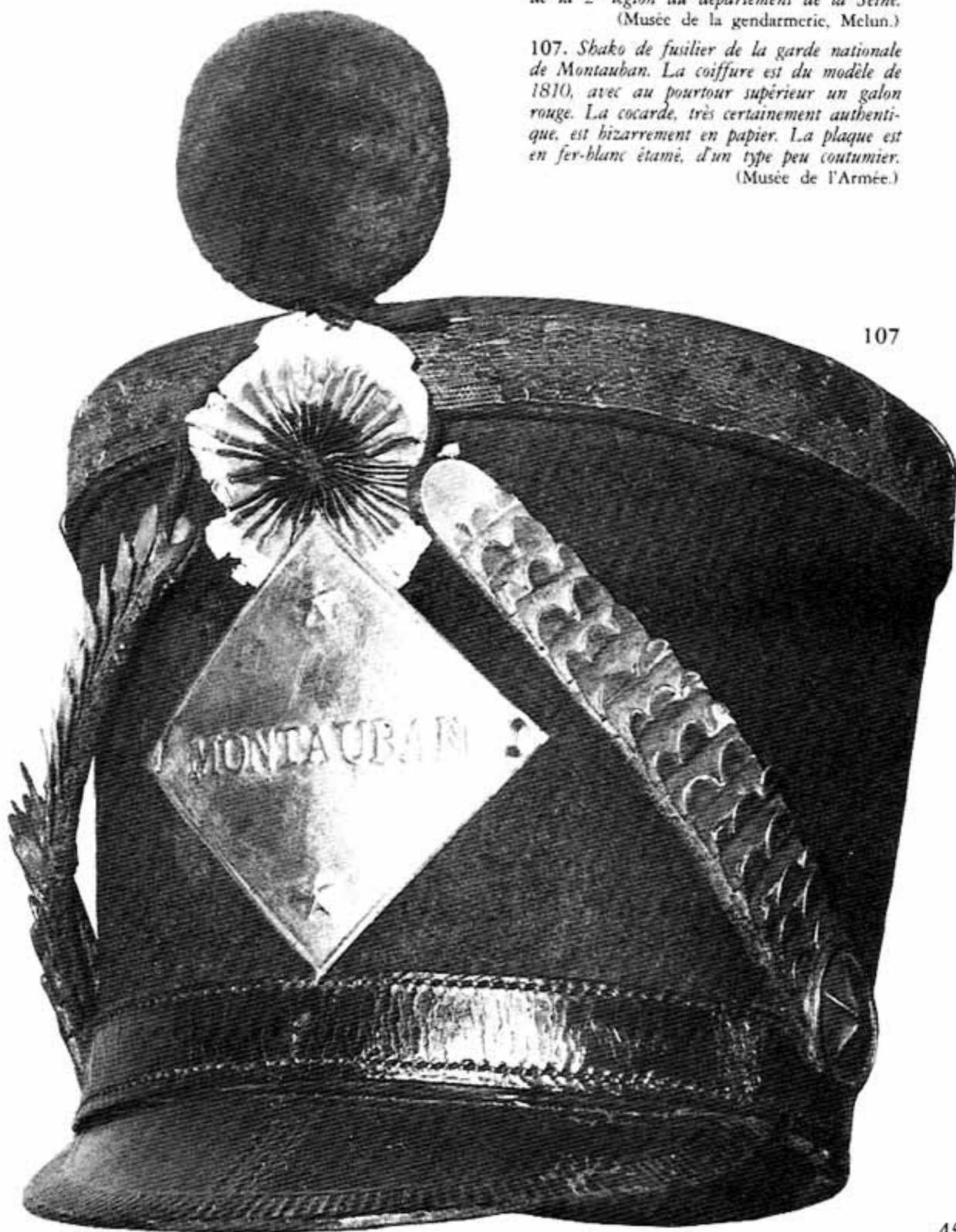
Grenadiers : plaque du règlement, la grenade estampée surmonte le numéro.



106

106. Plaque en cuivre rouge argenté d'officier de la 2^e légion du département de la Seine. (Musée de la gendarmerie, Melun.)

107. Shako de fusilier de la garde nationale de Montauban. La coiffure est du modèle de 1810, avec au pourtour supérieur un galon rouge. La cocarde, très certainement authentique, est bizarrement en papier. La plaque est en fer-blanc étamé, d'un type peu coutumier. (Musée de l'Armée.)



107

Les gardes de province, ne possédant pas assez d'effectifs pour former une légion, ne portent pas de numéro à la plaque du shako. La plaque des fusiliers est seulement estampée du nom de la ville ou du département. Celle des chasseurs ont l'empreinte d'un cor de chasse; celle des grenadiers, une grenade.

Gardes d'honneur locales

Pas de changement.

Douanes

Les douaniers continuent à porter la plaque à soubassement rectangulaire où figure la légende "Douanes Impériales" (voir page 23).

Pompiers

Voir 1806.

Administration (4 compagnies)

Les ouvriers d'administration reçoivent la plaque du règlement en fer-blanc étamé, estampée ou ajourée du numéro de la compagnie.

Service de santé et infirmiers d'hôpitaux

Voir 1806.

Ecoles

Ecole spéciale militaire

Le shako reçoit les modifications prescrites pour l'infanterie mais la plaque est encore celle du modèle précédent avec l'aigle.

Ecole de Saint-Germain

L'uniforme de dragon est adopté au

commencement de l'année, avec pour coiffure le casque en cuivre jaune à crinière, le shako étant abandonné.

Ecole de Metz

Pas de plaque connue, les élèves portent le chapeau.

Ecole impériale polytechnique

Le shako conserve la plaque du modèle 1806 avec la légende de l'école estampée sous l'aigle.

Bataillons, légions et régiments divers

Troupes corses

A sa création, le Royal Corse, stationné à Naples, est essentiellement



108. Plaque en cuivre rouge argenté de garde d'honneur de ville. Dimensions 120 x 110 mm.

109. Plaque en cuivre rouge argenté de chasseur de garde d'honneur de ville. Cette plaque ainsi que la précédente sont du type à soubassement, beaucoup plus de nature à doter des unités de volontaires dont le rôle principal est d'escorter les souverains en visite, que la vulgaire plaque en losange du règlement. (Musée de l'Armée.)

110. Plaque en cuivre jaune du 4^e régiment suisse. (National Army Museum, Londres.)

111. Chasseur du régiment d'Isenbourg, estampe de Martinet. La plaque de shako est ici vierge de tout ornement. Il est probable cependant qu'elle ait été estampée du cor de chasse de l'infanterie légère.

(Collection de l'auteur.)

composé d'insulaires mais le recrutement étant plus difficile du fait de l'éloignement de l'île, c'est avec des Napolitains que l'on comble les vides.

D'autre part, les Corses préféreront s'engager dans les tirailleurs et suivre l'épopée de la Grande Armée plutôt que de subir d'incessantes guerillas qui ne les conduiront pas sur le chemin de l'honneur.

Le shako et sa plaque n'ont pas changé depuis 1806.

Tirailleurs corses

La coiffure est la même, la plaque est celle du règlement en fer-blanc uniquement estampée du cor de chasse.

Le corps est dissous le 3 septembre 1811, les hommes constitueront les effectifs du 11^e léger dont le numéro est vacant depuis 1803.

Régiments suisses

Au début de l'année, les fusiliers et voltigeurs des quatre régiments suisses reçoivent des shakos français avec la nouvelle plaque en losange en cuivre jaune, le numéro du régiment découpé ou estampé pour les fusiliers, entouré d'un cor de chasse pour les voltigeurs.

Les grenadiers ont toujours le bonnet à poil mais du modèle français avec plaque en cuivre jaune estampée d'une grenade ou d'un aigle.

Une plaque est connue au National Army Museum de Londres, du modèle de la cavalerie légère, à soubassement rectangulaire où figurent le chiffre 4 et les lettres *Rt Se* (4^e régiment suisse).

Bataillon valaisan

Pas de changement chez les fusiliers et voltigeurs. Les grenadiers n'attendent pas le règlement de 1812 pour porter le shako, la plaque en cuivre jaune est à soubassement sans numéro. Le Valais ayant été réuni à l'Empire sous le nom du département du Simplon, ce bataillon est dissous le 16 septembre 1811 et les hommes incorporés au 11^e léger.

Bataillon de Neuchâtel

Pas de changement, voir 1806.

Régiment

de la Tour d'Auvergne

Deux autres bataillons sont formés avec des prisonniers espagnols. L'uniforme et le shako sont les mêmes qu'en 1806.

Régiment d'Isenbourg

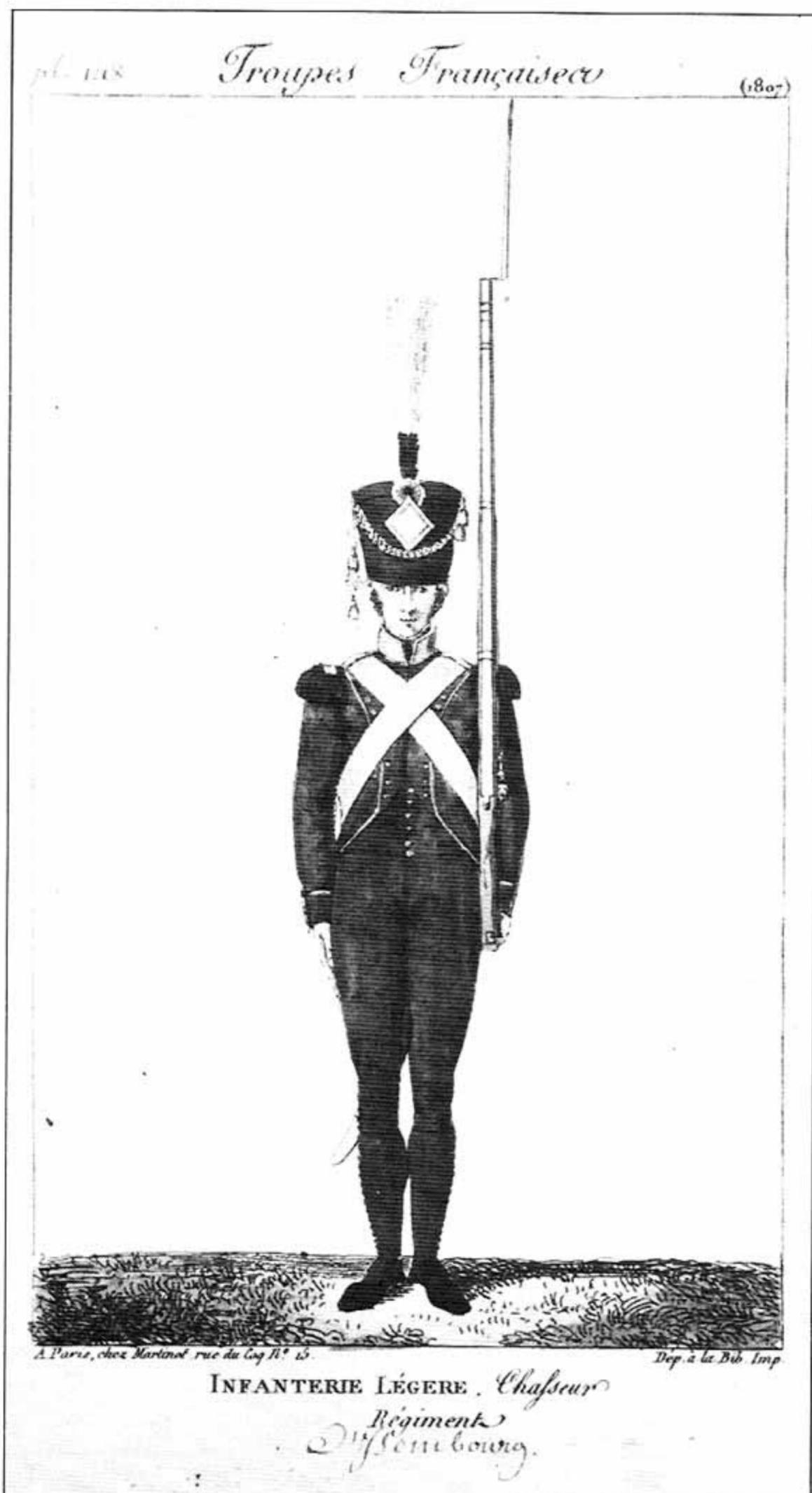
Pas de changement dans la coiffure.

Régiment irlandais

Pas de changement dans la coiffure.

Régiment de Prusse

A cette date, le régiment est entièrement équipé à la française, d'un uniforme vert à parements rouges de la coupe de l'infanterie légère. Le shako est orné de la plaque de 1806



estampée de l'aigle et de la légende du corps en toutes lettres.

Le 3 août 1811, les régiments de la Tour d'Auvergne, d'Isenbourg, irlandais et de Prusse, deviennent respectivement 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e étrangers. De ce fait, la plaque en losange du règlement est portée, en cuivre jaune, seulement estampée du numéro du régiment, conjointement avec celle de cavalerie légère.

Légion hanovrienne

Licenciée le 9 août 1811

Légion portugaise

La légion est réduite, le 12 mai 1811, à trois régiments d'infanterie.

Régiment de cheveau-légers belges

Devenus 27^e chasseurs à cheval depuis le 29 mai 1808.

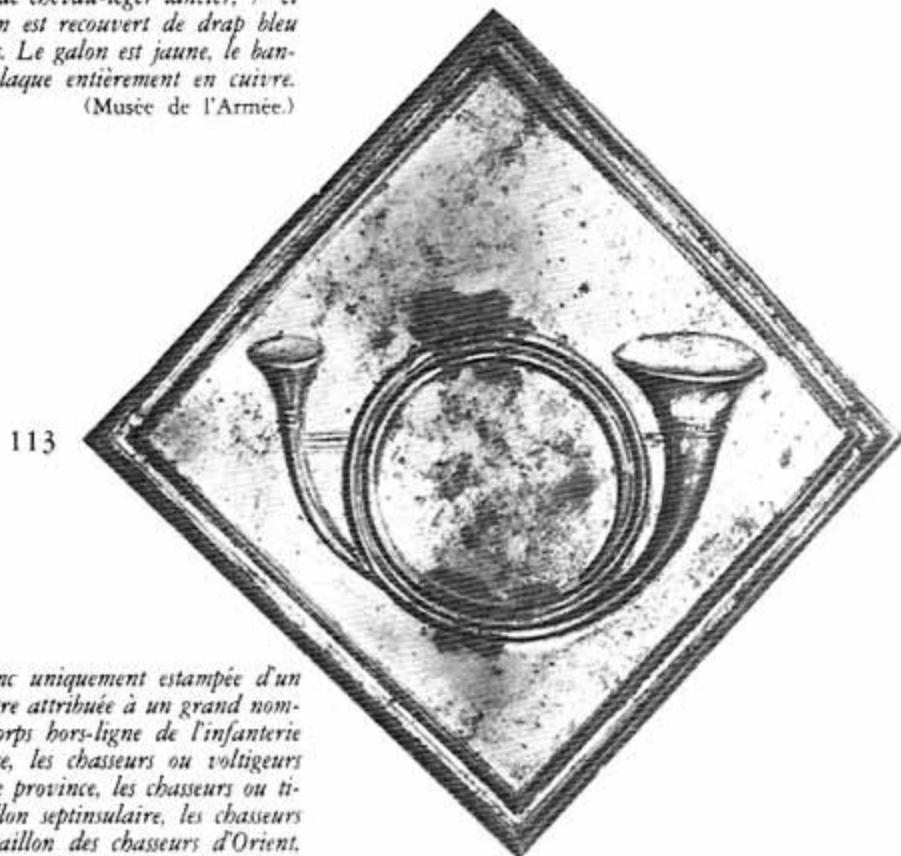
Légion de la Vistule

Un quatrième régiment d'infanterie est créé le 18 février 1810 avec un deuxième régiment de lanciers. Le 18 juin 1811, les deux régiments de lan-



112

112. Czapka de troupe de cheval-léger lancier, 7^e et 8^e régiments. Le pavillon est recouvert de drap bleu foncé piqué en cannelures. Le galon est jaune, le bandeau en cuir noir, la plaque entièrement en cuivre. (Musée de l'Armée.)



113

113. Plaque en fer-blanc uniquement estampée d'un cor de chasse. Elle peut être attribuée à un grand nombre d'unités dont : les corps hors-ligne de l'infanterie et de la cavalerie légère, les chasseurs ou voltigeurs de la garde nationale de province, les chasseurs ou tirailleurs corses, le bataillon septinsulaire, les chasseurs à cheval ioniens, le bataillon des chasseurs d'Orient, les chasseurs des montagnes, etc.

ciers de la Vistule deviennent 7^e et 8^e cheval-légers, les coiffures et les plaques n'ont pas changé.

Régiment Joseph Napoléon

La plaque de 1806 est encore portée par le régiment ; celle du modèle de cavalerie légère est adoptée en cuivre jaune avec soubassement rectangulaire sans numéro.

Pionniers blancs

Le 1^{er} septembre 1810, le régiment est licencié puis réorganisé en cinq compagnies dites de "Pionniers volontaires étrangers". Le 16 février 1811 une 6^e compagnie est créée, suivie de deux autres le 12 septembre de la même année, grâce à l'enrôlement de prisonniers.

Régiment de Walcheren

Formé le 24 janvier 1811 avec des conscrits réfractaires. Uniforme et

shako d'infanterie de ligne. La plaque, certainement en cuivre jaune du fait de la couleur du bouton d'uniforme, est en forme de losange.

Régiment de l'île de Ré

Egalement formé à la même date avec des conscrits réfractaires. Les caractéristiques sont les mêmes que le régiment de Walcheren.

Régiment de Belle-Ile

Formé avec des conscrits réfractaires, il a pour uniforme celui de l'infanterie légère ; la plaque de shako en métal blanc, en forme de losange, n'est pas connue.

En ce qui concerne ces quatre derniers régiments, il est probable qu'ils aient porté la plaque à aigle de 1806, sans numéro, de la couleur du bouton. Rappelons cependant les termes du règlement relatif aux troupes dont le bouton d'uniforme ne porte pas de numéro : "la plaque de shako présentera un "N" couronné estampé ou découpé".

Cette plaque est déjà portée par les pionniers noirs en 1806.

Régiments croates (chasseurs illyriens)

Les six régiments croates qui ont porté jusqu'au 22 mai 1810 l'uniforme autrichien, porteront désormais l'uniforme des chasseurs illyriens, avec la coiffure et l'équipement français. Les officiers, sous-officiers et soldats prendront la cocarde française.

La plaque n'étant citée dans aucun règlement, c'est par déduction que nous la décrivons selon la logique réglementaire. Connaissant l'uniforme bleu national et le bouton blanc comme celui de l'infanterie légère française indiquant le numéro du régiment, la plaque doit être celle de ce corps, en losange, estampée d'un cor de chasse, le numéro du régiment découpé au centre.

Malgré la couleur du bouton, la plaque serait en cuivre jaune (d'après Lienhart et Humbert).

Régiment d'Illyrie

Créé le 16 novembre 1810. Son uniforme est celui de l'infanterie légère, le shako à garnitures de fer-blanc étamé. La plaque, sûrement du modèle de l'infanterie légère avec cor de chasse sans numéro, n'est pas connue. Il est vraisemblable qu'elle soit estampée de la légende du corps.

Bataillon septinsulaire

Le shako reçoit la nouvelle plaque du règlement en fer-blanc estampée d'un cor de chasse sans numéro.

Artillerie septinsulaire

Créée le 1^{er} janvier 1808, elle a pour uniforme celui de l'artillerie française ; le shako porte la plaque de 1806 de l'artillerie sans numéro.

114. Plaque en cuivre jaune d'ouvrier militaire de la marine.

(Collection De Coninck.)

114



Chasseurs à cheval ioniens

Plaque en losange en fer-blanc avec cor de chasse estampé, sans numéro.

Bataillon des chasseurs d'Orient

Plaque du règlement en fer-blanc, cor de chasse estampé sans numéro.

En ce qui concerne ces quatre dernières unités en garnison à Corfou, il est nécessaire de rappeler que, du fait de leur éloignement, la nouvelle plaque n'a sans doute jamais été distribuée.

Légion piémontaise

Licenciée en août 1811, les effectifs passent dans les 11^e et 31^e légers.

Tirailleurs du Pô

Versés au 11^e léger à la fin de 1811.

Régiment de la Méditerranée

Formé en janvier 1810 avec des conscrits réfractaires italiens. L'uniforme est celui de l'infanterie légère ; à cette date, le shako est orné d'une plaque en fer-blanc du modèle réglementaire, estampée d'un cor de chasse sans numéro.

Chasseurs des montagnes (3 bataillons)

Le shako reçoit la nouvelle plaque en losange, en fer-blanc, uniquement estampée d'un cor de chasse.

Marine

et troupes assimilées

Bataillon de flottille

Uniforme bleu à passepoil jonquille, shako d'infanterie porté avec la plaque en losange de cuivre jaune, estampée seulement d'une ancre.

Equipage de haut bord

Uniforme bleu à passepoil rouge ; le petit chapeau est toujours porté avec sa plaque en forme de banderole (voir page 29).

Génie maritime

Plaque en cuivre jaune, en losange, estampée d'une ancre et d'une grenade.

Ouvriers militaires de la marine

Formés en six compagnies stationnées à Brest, Toulon, Rochefort, Lorient, Gênes et Anvers. Plaque de shako en losange de cuivre jaune, estampée de l'ancre et de la légende "Ouvriers militaires de la marine".

Artillerie de marine

La plaque de 1806 a sans doute été portée jusqu'en 1812 ; nous ne trouvons aucune trace d'une plaque type 1810.

Bataillons coloniaux

Les quatre bataillons reçoivent la nouvelle plaque du règlement, au chiffre découpé ou estampé.



115

La Garde Impériale de 1810 à 1812

115. Plaque en cuivre jaune attribuée à la jeune garde. (Musée de l'Armée, château de l'Empéri.)

116. Plaque en cuivre jaune de même attribution, mais d'inspiration légèrement différente, notamment par la symbolisation des foudres et par la présence de petits aigles remplaçant les fleurons sur la couronne. Numéro découpé à jour. (Musée de l'Armée.)

117. Plaque en cuivre jaune attribuée à la jeune garde. Le chiffre est estampé sur une plaquette rapportée. (Musée de l'Armée, château de l'Empéri.)

118. Voltigeur de la garde impériale, estampe de Martinet. (Collection de l'auteur.)

Grenadiers à pied

Après la réunion de la Hollande à la France, l'Empereur signe le 13 septembre 1810 un décret autorisant le régiment des gardes de son frère le roi Louis à rentrer dans la garde afin de former un deuxième régiment de grenadiers à pied, que l'on appellera plus couramment "Grenadiers hollandais".

Le 18 mars 1811, un nouveau décret ordonne la création d'un autre régiment de grenadiers à pied français, qui prendra le numéro deux, à la place des grenadiers hollandais, lesquels reçoivent le numéro trois de l'arme.

Les grenadiers hollandais portent l'uniforme blanc à distinctives cramoisies et le bonnet à poil sans plaque; les grenadiers français ont toujours la même coiffure.

Depuis la réglementation de la plaque à soubassement rectangulaire, certains corps de jeune garde l'adopteront, avec le numéro du régiment découpé ou estampé, mais l'ancienne plaque continuera à être portée.

Fusiliers grenadiers (moyenne garde)

Pas de changement.

Tirailleurs grenadiers (jeune garde)

Création des 2^e et 3^e régiments. Pas de changement dans la coiffure.

Conscrits grenadiers (jeune garde)

Le 30 décembre 1810, les 1^{er} et 2^e régiments de conscrits deviennent 3^e et 4^e régiments de tirailleurs.

Flanqueurs-grenadiers (jeune garde)

Le 4 septembre 1811, un régiment de flanqueurs-grenadiers est créé avec les fils des gardes forestiers.

Leur uniforme est vert à distinctives rouges et passepoils jaunes ; pour coiffure, le shako avec plaque en cuivre jaune du modèle de jeune garde.

Chasseurs à pied (vieille garde)
Voir 1806.

Fusiliers-chasseurs (moyenne garde)

Pas de changement.

Tirailleurs-chasseurs (jeune garde)

Au 30 décembre 1810, les régiments de tirailleurs-chasseurs sont dissous, leurs effectifs servant à la création des 1^{er} et 2^e voltigeurs.

Conscrits-chasseurs (jeune garde)

Le 30 décembre 1810, les deux régiments de conscrits-chasseurs sont dissous et deviennent 3^e et 4^e voltigeurs.

Flanqueurs-chasseurs (jeune garde)

Créé le 4 septembre 1811 et composé des fils de gardes-forestiers, ce régiment porte l'uniforme vert et le shako de jeune garde.

Voltigeurs (jeune garde)

Comme il est dit plus haut, le décret du 30 décembre 1810 crée les 1^{er} et 2^e régiments avec les 1^{er} et 2^e tirailleurs-chasseurs, puis les 3^e et 4^e voltigeurs avec les 1^{er} et 2^e conscrits-chasseurs. Le 18 mai 1811, un 5^e régiment est formé et le 28 août un 6^e.

Le shako et la plaque sont du modèle de jeune garde.

Vélites de Turin et de Florence

Pas de changement, voir 1806.

Soldats d'administration

Pas de changement depuis 1806.

118



119. Casque du génie de la garde impériale : bombe en acier, jugulaire, cimier et plaque en cuivre jaune.



Cavalerie

Grenadiers à cheval (vieille garde)

Le régiment est porté à cinq escadrons le 1^{er} août 1811 ; les vélites ne sont plus admis. La coiffure n'a pas changé.

Chasseurs à cheval et mame-louks

Pas de changement.

Cheveau-légers

Les cheveau-légers (premier régiment) portent maintenant la lance et pren-

nent la dénomination de cheveau-légers lanciers.

Le régiment de hussards de la garde du roi Louis de Hollande devient le 13 septembre 1810 le 2^e régiment de cheveau-légers lanciers, communément appelés "lanciers rouges". Son uniforme est de même coupe que le premier régiment mais de couleur écarlate ; la coiffure est la schapska ornée de la plaque rayonnante du modèle des cheveau-légers avec dans le cartouche, le "N" couronné.

Un troisième régiment est formé le 5 juillet 1812. Il ne diffère du premier que par la couleur du bouton ; ce dernier régiment est dissous le 22 mars de la même année.

Autres formations

Gendarmerie d'Elite

Pas de changement.

Gardes nationales (1^{er} janvier 1810)

"L'Empereur voulant donner une preuve de satisfaction aux gardes nationales des départements du Nord, ordonne qu'il sera ajouté aux régiments d'infanterie de la garde un régiment de quatre bataillons composé d'hommes de bonne volonté, tirés des compagnies de gardes nationales qui ont concouru à la défense des côtes de Flandre et de la Manche."

Chaque bataillon est formé de six compagnies dont une de grenadiers, une de voltigeurs et quatre de fusiliers.

L'uniforme est celui de l'infanterie de ligne, le shako et la plaque en cuivre jaune sont du modèle de la jeune garde.

Pupilles

Composé avec les vélites de Louis Bonaparte, alors roi de Hollande, ce corps se recrute parmi les enfants d'officiers morts au combat, ainsi que des enfants trouvés (de 10 à 16 ans). Il prend le nom de "Pupilles de la Garde impériale" et stationne à Versailles.

Le régiment fort de deux bataillons à six compagnies de fusiliers porte l'habit vert des flanqueurs et le shako de la jeune garde.

Le 30 août 1811, le régiment est porté à neuf bataillons, ce qui forme un ensemble de 800 hommes.

Les bataillons 5, 6, 7, 8 portent l'uniforme blanc à passepoils verts ; le shako est toujours celui de la jeune garde.

Marins

Pas de changement dans la coiffure. Le corps des marins de la garde est porté à 1 136 hommes.

Sapeurs

Création le 16 juillet 1810 d'une compagnie de sapeurs du génie forte de 120 hommes ; uniforme bleu national à distinctives de velours noir passepoilé d'écarlate.

La coiffure est le casque d'acier à chenille noire, orné sur le devant d'un aigle aux ailes déployées.

Artillerie à cheval

Pas de changement depuis 1806.

Artillerie à pied

En mai 1810, les artilleurs prennent des bonnets à poil avec visière, sans plaque.

Train d'artillerie et train des équipages

Pas de changement depuis 1806. ■



LE REGLEMENT DE 1812

L'Empereur ayant manifesté l'intention de voir ses compagnies d'élite coiffées d'un shako en remplacement du bonnet à poil, le projet de nouvel équipement présenté par le major Bardin, de la Garde impériale, au début de l'année 1812, inclut ce véritable bouleversement dans la coiffure.

Déjà vers 1810, le changement s'était amorcé puisque nous connaissons une plaque de shako de grenadier réglementée à cette date, mais la mesure n'est rendue officielle que le 19 janvier 1812, par la publication au Journal militaire du texte proposé par Bardin :

“Article 1^{er} : les sous-officiers et soldats, tant des compagnies de voltigeurs que celles de fusiliers, porteront un shako aux dimensions données. Le bonnet d'ourson que portaient les compagnies de grenadiers ou de carabiniers ne sera conservé que pour les sapeurs.

Les officiers, sous-officiers de grenadiers et grenadiers ou carabiniers porteront désormais un shako de dimensions particulières.

Article 34 : le devant du shako sera orné d'une plaque

conforme au dessin gravé n° 34, elle sera en cuivre jaune ou en fer blanc suivant la couleur du bouton, du poids de trente grammes ; l'écusson aura dans son centre le numéro du régiment de vingt millimètres de hauteur. La plaque des régiments dont le bouton ne portera point de numéro, présentera un “N” couronné, les numéros ou “N” couronnés seront découpés (ou estampés).”

Ce dernier article constitue la description, assez brève d'ailleurs, de la nouvelle plaque, dite du règlement de 1812. Celle-ci, inspirée d'un modèle fantaisie apparu vers 1810, sera le modèle définitif de l'Empire ; elle contentera tout le monde, l'aigle étant représenté, le numéro du corps et l'attribut de l'arme également.

Elle se compose pour sa partie supérieure d'un aigle découpé, les serres refermées sur des foudres et, pour sa partie inférieure, d'un “écusson” appelé aussi “soubassement” ou encore “bouclier à l'antique”. Cet écusson, bordé en sa demi circonférence de deux filets, puis d'une branche de laurier et d'une branche de chêne, porte à chacune de ses extrémités une tête de lion représentée de profil, re-



121. Shako de grenadier du règlement de 1812, ici du 88^e de ligne. Cet exemplaire mesure 215 mm de haut sur 250 mm de diamètre supérieur. Le règlement donne quant à lui 190 mm de hauteur (205 mm pour les grenadiers) et 244 mm de diamètre supérieur (270 mm pour les grenadiers). Au pourtour supérieur, sur les côtés et autour du bourdalou est cousu un galon de laine rouge. Ce galon, propre aux compagnies d'élite, est jaune pour les voltigeurs. La cocarde est celle du nouveau règlement, le rouge à l'extérieur, le blanc puis le bleu au centre. La plaque, bien réglementaire elle aussi, est du modèle des fusiliers; son montage sur un shako du type des grenadiers est courant! (Collection de l'auteur.)



123



124



125

RÈGLEMENT DE 1812

122. Plaque d'officier subalterne ou de sous-officier de fusiliers du 45^e de ligne: le soubassement plat et doré, sans autre motif que le numéro découpé à jour, rappelle par sa sobriété le modèle de troupe. Dimensions 136 × 118 mm.

123. Plaque d'officier de voltigeurs du 53^e de ligne. Nous avons ici, au contraire, une certaine recherche dans la décoration: cor de chasse répété au centre du soubassement, numéros rapportés et guilochés. (Musée de l'Armée, château de l'Empéri.)

124. Plaque en cuivre de grenadier du 107^e de ligne. Dimensions 135 × 112 mm.

125. Le projet de Bardin pour la plaque des grenadiers. Le modèle définitif sera légèrement simplifié.

gardant l'aigle; ces têtes de lion sont parfois aussi représentées de face. Pour les compagnies d'élite, elles sont remplacées par des cors de chasse (voltigeurs) ou par des grenades (grenadiers, carabiniers ou artilleurs).

Les dimensions de la plaque sont de 135 à 140 millimètres pour la hauteur et 110 à 115 millimètres pour la largeur, indistinctement pour les voltigeurs, fusiliers et grenadiers, bien que Bardin ait exprimé le souhait, par l'article 39 de son manuscrit, d'une plaque plus belle pour ces derniers:

"le shako de grenadier portera l'écusson de devant plus grand et plus beau que celui de l'infanterie, mais au lieu de tête de lion, chaque côté de l'écusson sera surmonté d'une grenade enflammée". Excepté le dessin du manuscrit, nous n'avons jamais trouvé aucune trace de cette plaque qui devait faire 20 mm de plus que celle des compagnies du centre.

Ainsi, cette nouvelle plaque très réglementaire ne représentera de variantes que par un assortiment de cors de chasse ou de grenades, tant à l'intérieur que sur les côtés de l'écusson.

Description de la plaque du règlement de 1812 pour chaque corps

126. Ce fantassin du 130^e de ligne représenté par Martinet porte la tenue réglementée en 1812, notamment reconnaissable à l'habit-veste. Mais l'homme a conservé la plaque rayonnante inspirée de celle des che-
vau-légers. (Collection de l'auteur.)



126



127



128



129

127. Plaque en cuivre jaune du 5^e de ligne. Dimensions 138 x 120 mm.

128. Plaque en cuivre jaune doré d'officier de grenadiers du 22^e de ligne. (Musée de l'Armée.)

129. Plaque en cuivre doré et bruni d'officier de voltigeurs du 50^e de ligne. Les numéros sont rapportés et guillochés. Dimensions 133 x 112 mm.

Infanterie de ligne

Les numéros vacants sont les mêmes qu'en 1810, mais de nouveaux régiments sont créés : le 131^e avec le régiment de Walcheren, le 132^e avec les éléments du régiment de l'île de Ré, le 133^e avec le 2^e régiment de la Méditerranée, le 134^e avec le régiment de la garde de Paris le 6 janvier 1813, puis du 135^e au 156^e avec les cohortes de gardes nationaux. Enfin, les 104^e et 107^e seront reformés en 1814.

Fusiliers : plaque du règlement en cuivre jaune à numéro estampé ou découpé à jour, têtes de lions aux extrémités de l'écusson.

Voltigeurs : plaque du règlement en cuivre jaune à numéro découpé ou es-

RÉGIMENTS AYANT PARTICIPÉ AUX PRINCIPALES CAMPAGNES ET BATAILLES DE 1812 A 1814

(ne sont donnés ci-dessous que les régiments porteurs des plaques de coiffure décrites dans cet ouvrage)

Campagne d'Espagne (de janvier 1812 à février 1814)

Infanterie de ligne : 1^{er}, 3^e, 5^e, 7^e, 8^e, 10^e, 11^e, 13^e, 14^e, 15^e, 16^e, 20^e, 22^e, 23^e, 24^e, 26^e, 27^e, 28^e, 32^e, 34^e, 36^e, 39^e, 40^e, 43^e, 44^e, 45^e, 47^e, 50^e, 51^e, 52^e, 54^e, 55^e, 58^e, 59^e, 60^e, 62^e, 63^e, 64^e, 65^e, 66^e, 67^e, 69^e, 70^e, 75^e, 76^e, 79^e, 81^e, 82^e, 86^e, 88^e, 94^e, 95^e, 96^e, 100^e, 101^e, 102^e, 103^e, 105^e, 113^e, 114^e, 115^e, 116^e, 117^e, 118^e, 119^e, 120^e, 121^e, 122^e, 130^e, 143^e.

Infanterie légère : 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 9^e, 12^e, 16^e, 17^e, 18^e, 21^e, 23^e, 25^e.

Chasseurs à cheval : 5^e, 10^e, 11^e, 13^e, 14^e, 15^e, 20^e, 21^e.

Hussards : 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 9^e, 12^e.

Artillerie à pied : 3^e, 5^e, 6^e, 7^e.

Artillerie à cheval : 1^{er}, 2^e, 3^e, 5^e, 6^e.

Régiments suisses : 2^e, 3^e, 4^e.

Bataillon de Neuchâtel.

Cheveau-légers lanciers : 7^e.

Bataille de Toulouse (10 avril 1814)

Infanterie de ligne : 34^e, 39^e, 40^e, 45^e, 47^e, 50^e, 51^e, 55^e, 58^e, 59^e, 65^e, 69^e, 75^e, 76^e, 81^e, 86^e, 95^e, 103^e, 115^e, 116^e, 117^e, 118^e, 119^e, 120^e.

Infanterie légère : 6^e, 12^e, 21^e, 25^e.

Chasseurs à cheval : 5^e, 10^e, 13^e, 15^e, 21^e.

Artillerie à pied : 3^e, 7^e.

Artillerie à cheval : 1^{er}.

(Voir aussi pp. 57, 58 et 60.)

130. Plaque de fusilier du 66^e de ligne.
Le soubassement est strié horizontalement.
Dimensions 135 × 117 mm.

131. Plaque de fusilier du 67^e de ligne.
Remarquons le décalage des deux chiffres.
Dimensions 140 × 120 mm.



132. Plaque de grenadier du 70^e de ligne. La couronne de lauriers entourant les chiffres est peu commune. Les flammes de grenades ont sans doute été cassées ou limées. (Musée de l'Armée.)

133. Plaque d'officier de voltigeurs du 72^e de ligne, à soubassement sablé et doré, cor de chasse estampé, doré et bruni. Les chiffres sont rapportés, les petits trous visibles autour indiquent sans doute un changement de régiment. Dimensions 135 × 120 mm.

tampé au milieu d'un cor de chasse ; éventuellement deux petits cors de chasse peuvent remplacer les têtes de lions.

Grenadiers : plaque du régiment en cuivre jaune, à numéro découpé ou estampé, deux petites grenades aux extrémités de l'écusson.

RÉGIMENTS AYANT PARTICIPÉ AUX PRINCIPALES CAMPAGNES ET BATAILLES DE 1812 A 1814

Campagne de Russie (juin à décembre 1812)

Infanterie de ligne : 2^e, 4^e, 9^e, 12^e, 17^e, 18^e, 21^e, 25^e, 29^e, 30^e, 33^e, 35^e, 37^e, 46^e, 48^e, 53^e, 55^e, 56^e, 57^e, 61^e, 72^e, 84^e, 85^e, 92^e, 93^e, 105^e, 106^e, 108^e, 111^e, 113^e, 123^e, 124^e, 125^e, 126^e, 127^e, 128^e, 129^e, 131^e, 132^e, 133^e.

Infanterie légère : 7^e, 8^e, 11^e, 13^e, 15^e, 18^e, 24^e.

Chasseurs à cheval : 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 6^e, 7^e, 8^e, 9^e, 11^e, 12^e, 16^e, 19^e, 20^e.

Hussards : 5^e, 6^e, 7^e, 8^e, 9^e, 10^e, 11^e.

Artillerie à pied : 2^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e, 9^e.

Artillerie à cheval : 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e.

Régiments suisses : 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e.
Bataillon de Neuchâtel.

Bataille de Smolensk (17 août 1812)

Infanterie de ligne : 4^e, 12^e, 18^e, 21^e, 25^e, 30^e, 35^e, 46^e, 93^e, 111^e.

Infanterie légère : 7^e, 13^e, 15^e, 24^e.

Chasseurs à cheval : 1^{er}, 2^e, 4^e, 6^e, 8^e, 16^e, 19^e.

Hussards : 6^e, 7^e.

Artillerie à pied : 5^e, 9^e.

Artillerie à cheval : 1^{er}, 3^e, 6^e.

Bataille de la Moskowa (7 septembre 1812)

Infanterie de ligne : 4^e, 9^e, 12^e, 17^e, 18^e, 21^e, 25^e, 30^e, 33^e, 35^e, 37^e, 46^e, 48^e, 53^e, 57^e, 61^e, 72^e, 84^e, 85^e, 92^e, 93^e, 106^e, 108^e, 111^e, 127^e.

Infanterie légère : 7^e, 8^e, 13^e, 15^e, 18^e, 24^e.

Chasseurs à cheval : 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 6^e, 8^e, 9^e, 11^e, 12^e, 16^e, 19^e.

Hussards : 5^e, 6^e, 7^e, 8^e, 9^e, 10^e, 11^e.

Artillerie à pied : 2^e, 5^e, 6^e, 8^e, 9^e.

Artillerie à cheval : 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e.

Bataille de la Berezina (27-28 novembre 1812)

Infanterie de ligne : 84^e, 93^e, 108^e, 123^e, 124^e, 125^e, 126^e, 127^e, 128^e, 129^e.

Infanterie légère : 7^e, 8^e, 11^e, 13^e, 18^e, 20^e.

Chasseurs à cheval : 4^e, 7^e.

Hussards : 5^e, 11^e.

Artillerie à cheval : 1^{er}, 4^e.

Artillerie à pied : 4^e, 7^e, 8^e, 9^e.

(Voir aussi pp. 58 et 60.)

134. Cette plaque d'officier du 102^e de ligne porte encore la trace de dorure. Les petits trous entre les chiffres indiquent là aussi un changement de corps, fréquent pour les officiers, mais notable également sur des plaques de troupe. (Collection Charrié.)

135. Plaque de voltigeur du 88^e de ligne. (Musée de l'Armée.)

136. Plaque en cuivre doré du capitaine de Mylius, officier aux grenadiers du 117^e de ligne. (Musée de l'Armée.)



134



135



136

RÉGIMENTS AYANT PARTICIPÉ
AUX PRINCIPALES CAMPAGNES
ET BATAILLES DE 1812 A 1814

Campagne d'Allemagne
(1^{er} mai 1813 -
novembre 1813)

Infanterie de ligne : 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 6^e, 7^e, 10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 14^e, 16^e, 17^e, 18^e, 19^e, 21^e, 22^e, 23^e, 24^e, 25^e, 26^e, 27^e, 29^e, 30^e, 37^e, 39^e, 40^e, 42^e, 45^e, 46^e, 47^e, 48^e, 50^e, 51^e, 52^e, 54^e, 55^e, 56^e, 57^e, 58^e, 59^e, 61^e, 62^e, 63^e, 64^e, 65^e, 66^e, 67^e, 70^e, 72^e, 76^e, 82^e, 85^e, 86^e, 93^e, 95^e, 96^e, 101^e, 102^e, 103^e, 105^e, 108^e, 111^e, 112^e, 113^e, 121^e, 122^e, 123^e, 124^e, 128^e, 129^e, 131^e, 132^e, 133^e, 134^e, 135^e, 136^e, 137^e, 138^e, 139^e, 140^e, 141^e, 142^e, 144^e, 145^e, 146^e, 147^e, 148^e, 149^e, 150^e, 151^e, 152^e, 153^e, 154^e, 155^e, 156^e.

Infanterie légère : 1^{er}, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e, 9^e, 10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 14^e, 15^e, 16^e, 17^e, 18^e, 22^e, 23^e, 24^e, 26^e, 27^e, 29^e, 32^e, 33^e, 35^e, 36^e, 37^e.

Chasseurs à cheval : 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e, 9^e, 10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 14^e, 15^e, 16^e, 19^e, 20^e.

Hussards : 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e, 9^e, 10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 14^e.

Artillerie à cheval : 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e.

Artillerie à pied : 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e, 9^e.

Régiments étrangers : 3^e.

Artillerie de marine : 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e.

Pionniers espagnols.

Régiment illyrien.

Bataille de Lützen
(2 mai 1813)

Infanterie de ligne : 1^{er}, 10^e, 14^e, 16^e, 22^e, 26^e, 27^e, 37^e, 40^e, 47^e, 50^e, 58^e, 59^e, 62^e, 65^e, 66^e, 67^e, 70^e, 82^e, 86^e, 102^e, 103^e, 121^e, 122^e, 131^e, 134^e, 135^e, 136^e, 138^e, 139^e, 140^e, 141^e, 142^e, 144^e, 145^e.

Infanterie légère : 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 9^e, 12^e, 14^e, 16^e, 22^e, 23^e.

Chasseurs à cheval : 9^e, 11^e, 15^e, 16^e.

Hussards : 6^e, 10^e.

Artillerie à pied : 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 8^e, 9^e.

Artillerie à cheval : 3^e, 4^e, 5^e, 6^e.

Artillerie de marine.

Bataille de Bautzen
(20 mai 1813)

Infanterie de ligne : 1^{er}, 6^e, 7^e, 10^e, 13^e, 14^e, 16^e, 22^e, 23^e, 26^e, 37^e, 40^e, 42^e, 47^e, 50^e, 52^e, 55^e, 59^e, 62^e, 65^e, 66^e, 67^e, 70^e, 82^e, 86^e, 86^e, 101^e, 103^e, 112^e, 121^e, 131^e, 132^e, 133^e, 134^e, 136^e, 139^e, 140^e, 141^e, 142^e, 144^e, 149^e, 156^e.

Infanterie légère : 3^e, 4^e, 6^e, 9^e, 12^e, 14^e, 18^e, 22^e, 23^e, 24^e.

Chasseurs à cheval : 2^e, 6^e, 7^e, 8^e, 9^e, 11^e, 19^e.

Hussards : 5^e, 6^e, 9^e, 10^e.

Artillerie à cheval : 3^e.

Artillerie à pied : 2^e, 3^e, 4^e, 8^e.

Bataille de Dresde
(26 et 27 août 1813)

Infanterie de ligne : 1^{er}, 2^e, 4^e, 11^e, 12^e, 14^e, 16^e, 17^e, 18^e, 21^e, 23^e, 24^e, 25^e, 26^e, 27^e, 39^e, 45^e, 50^e, 51^e, 55^e, 56^e, 57^e, 58^e, 59^e, 64^e, 76^e, 85^e, 86^e, 93^e, 121^e, 142^e.

Infanterie légère : 4^e, 5^e, 7^e, 10^e, 11^e, 13^e, 16^e, 23^e, 24^e.

Chasseurs à cheval : 3^e, 8^e, 9^e, 14^e, 19^e.

Cheval-légers lanciers : 7^e.

Hussards : 6^e, 14^e.

Artillerie à cheval : 1^{er}, 2^e, 4^e, 6^e.

Artillerie à pied : 3^e, 6^e, 7^e, 8^e.

Bataille de Leipzig
(18 octobre 1813)

Infanterie de ligne : 1^{er}, 2^e, 4^e, 6^e, 7^e, 10^e, 11^e, 16^e, 18^e, 26^e, 40^e, 46^e, 47^e, 56^e, 59^e, 63^e, 65^e, 66^e, 70^e, 72^e, 82^e, 86^e, 93^e, 101^e, 102^e, 103^e, 112^e, 121^e, 131^e, 132^e, 133^e, 136^e, 137^e, 138^e, 139^e, 140^e, 141^e, 144^e, 145^e, 150^e, 152^e, 153^e, 154^e, 155^e.

Infanterie légère : 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 8^e, 9^e, 10^e, 11^e, 12^e, 14^e, 16^e, 17^e, 18^e, 22^e, 23^e, 24^e.

Chasseurs à cheval : 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e, 9^e, 10^e, 11^e, 12^e, 14^e, 15^e, 16^e, 19^e, 20^e.

Hussards : 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e, 9^e, 10^e, 11^e, 12^e.

Artillerie à pied : 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 7^e, 8^e, 9^e.

Artillerie à cheval : 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e.

(Voir aussi p. 60.)

Infanterie légère (35 régiments)

Numéros vacants : 19, 30.

Un 35^e régiment est créé avec le régiment de la Méditerranée, un 36^e avec le régiment de Belle-Isle, un 37^e avec les compagnies de réserve.

Chasseurs : plaque du règlement en fer-blanc étamé, le numéro découpé au milieu d'un cor de chasse estampé.

Voltigeurs : plaque du règlement, en fer-blanc étamé, le numéro découpé au centre d'un cor de chasse, deux autres petits cors de chasse aux extrémités de l'écusson.

Carabiniers : plaque du règlement, en fer-blanc étamé, le numéro découpé au centre d'un cor de chasse estampé, deux petites grenades remplacent les têtes de lion aux extrémités de l'écusson.



137. Cette plaque du 2^e de ligne, fréquemment rencontrée, est généralement une copie faite par un costumier vers 1920, comme en témoigne la densité du métal entrant dans sa fabrication. D'autre part, elle est facilement reconnaissable par les deux petites fleurs aux extrémités du soubassement qui ne sont visibles sur aucune plaque authentique connue.

Un souci de prudence nous conduit cependant à la reproduire, car l'exemplaire que nous avons eu en mains possède la qualité de métal correspondant aux modèles d'époque.

Cavalerie

Chasseurs à cheval (31 régiments)

La plaque est celle du règlement en fer-blanc étamé, le numéro du régiment découpé à jour au milieu d'un cor de chasse.

Les compagnies d'élite ne portent plus le colback, mais le nouveau shako des grenadiers ; la plaque en fer-blanc, au numéro découpé dans un cor de chasse, est surmontée de deux petites grenades aux extrémités de l'écusson.

Hussards (14 régiments)

Les 11 premiers régiments de hussards reçoivent la nouvelle plaque de la couleur du bouton d'uniforme, estampée ou découpée du numéro du ré-



138

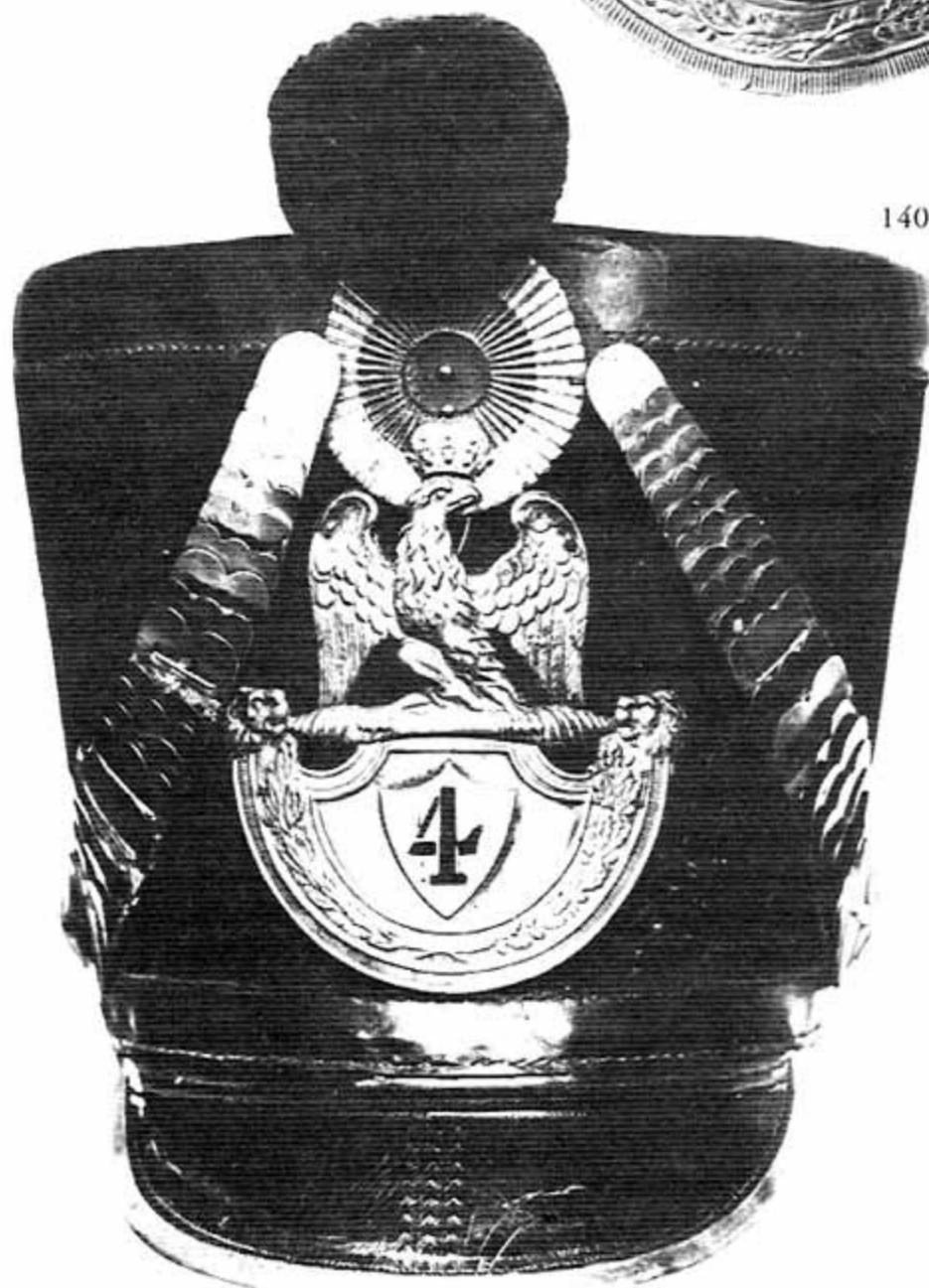
138. Plaque en fer-blanc étamé pouvant être attribuée aux carabiniers du 12^e léger, à la compagnie d'élite du 12^e chasseurs à cheval ou du 12^e hussards, ou encore aux grenadiers de la 12^e légion de la garde nationale parisienne.

139. Plaque en fer-blanc de carabinier du 13^e léger. (Musée de l'Armée.)

140. Shako avec plaque en cuivre jaune, attribué au 4^e hussards : le chiffre découpé dans un écu rappelle en effet la forme des plaques de sabretaches.

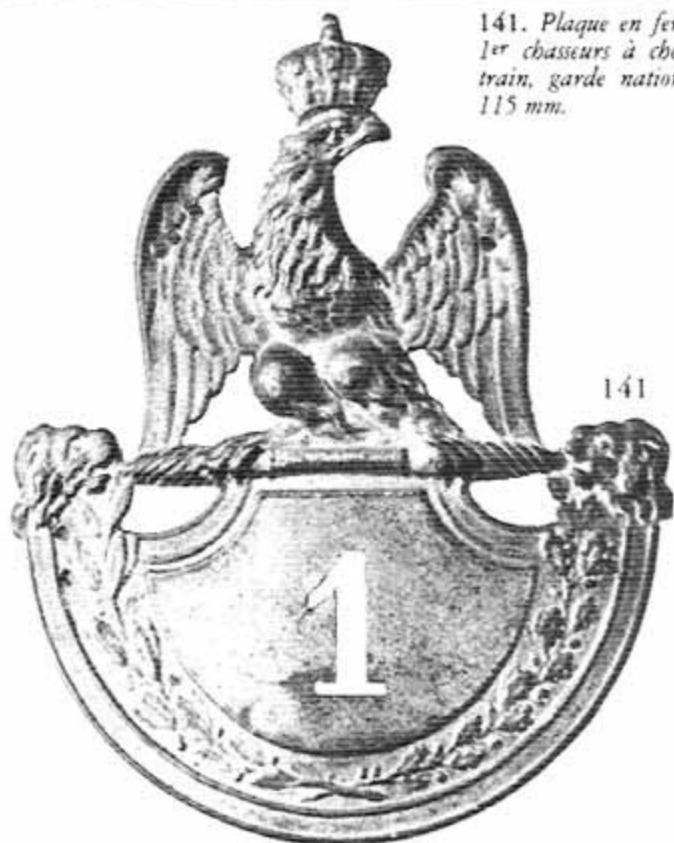


139



140

141. Plaque en fer-blanc étamé pouvant être attribuée au 1^{er} hussards, au 1^{er} chasseurs à cheval ou au 1^{er} léger, ainsi qu'à différentes formations, train, garde nationale, ouvriers d'administration, etc. Dimensions 140 × 115 mm.



RÉGIMENTS AYANT PARTICIPÉ AUX PRINCIPALES ET BATAILLES

Campagne de France (décembre 1813, 28 mars 1814)

Infanterie de ligne : 1^{er}, 3^e, 4^e, 8^e, 11^e, 12^e, 14^e, 18^e, 24^e, 28^e, 37^e, 43^e, 46^e, 54^e, 55^e, 56^e, 58^e, 65^e, 69^e, 70^e, 75^e, 82^e, 85^e, 86^e, 88^e, 93^e, 96^e, 101^e, 103^e, 105^e, 107^e, 113^e, 115^e, 118^e, 119^e, 120^e, 121^e, 122^e, 130^e, 131^e, 132^e, 135^e, 136^e, 138^e, 139^e, 140^e, 141^e, 142^e, 144^e, 145^e, 149^e, 151^e, 152^e, 154^e, 155^e, 156^e.

Infanterie légère : 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 9^e, 10^e, 16^e, 17^e, 18^e, 19^e, 21^e, 23^e, 24^e, 25^e.

Chasseurs à cheval : 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e, 9^e, 10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 14^e, 15^e, 16^e, 20^e.

Cheveau-légers lanciers : 7^e.

Hussards : 2^e, 3^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e, 10^e, 13^e.

Artillerie à cheval : 1^{er}, 2^e, 3^e, 5^e, 6^e.

Artillerie à pied : 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e, 9^e.

Bataille de Champaubert (10 février 1814)

Infanterie de ligne : 40^e, 43^e, 50^e, 113^e, 132^e, 138^e, 142^e, 144^e, 145^e.

Infanterie légère : 4^e, 16^e, 23^e.

Chasseurs à cheval : 2^e, 3^e, 6^e, 8^e, 9^e, 14^e, 16^e.

Hussards : 6^e, 8^e.

Bataille de Montmirail (11 février 1814)

Infanterie de ligne : 1^{er}, 43^e, 50^e, 130^e, 136^e, 138^e, 142^e, 144^e, 145^e.

Infanterie légère : 4^e, 9^e, 10^e, 23^e.

Chasseurs à cheval : 4^e, 9^e, 14^e, 20^e.

Hussards : 10^e.

Artillerie à pied : 3^e.

Artillerie à cheval : 3^e.

giment avec les têtes de lion aux extrémités de l'écusson.

Les compagnies d'élite portent maintenant le shako de grenadiers avec la plaque à numéro et les petites grenades aux extrémités.

Un 12^e régiment est créé le 17 janvier 1813, puis un 13^e et un 14^e le 28 janvier de la même année. Le 13^e hussards est dissous le 13 décembre et ses débris versés au 14^e régiment.

Après la dissolution du royaume de Westphalie, le régiment de hussards "Jérôme Napoléon", passe au service de la France et prendra le 1^{er} janvier 1814, le numéro 13. Les shakos portés au début par les hussards westphaliens étaient encore ornés de la plaque en écu surmontée d'une petite couronne

Bataille de Bar-sur-Aube (27 février 1814)

Infanterie de ligne : 3^e, 8^e, 46^e, 101^e, 105^e, 122^e, 130^e, 135^e.

Infanterie légère : 17^e.

Chasseurs à cheval : 5^e, 7^e, 12^e, 13^e.

Artillerie à pied : 5^e.

Bataille d'Arcis-sur-Aube (20-21 mars 1814)

Infanterie de ligne : 3^e, 8^e, 12^e, 14^e, 101^e, 105^e, 118^e, 121^e, 122^e, 130^e, 139^e.

Infanterie légère : 17^e.

Chasseurs à cheval : 4^e, 5^e, 15^e.

Hussards : 5^e, 13^e.

Artillerie à pied : 5^e.

Bataille de Saint-Dizier (26 mars 1814)

Infanterie de ligne : 12^e, 24^e, 82^e, 105^e, 122^e, 132^e, 139^e.

Infanterie légère : 5^e, 17^e.

Chasseurs à cheval : 5^e, 8^e, 14^e.

Hussards : 13^e.

Défense de Paris (28 mars 1814)

Infanterie de ligne : 1^{er}, 25^e, 40^e, 58^e, 62^e, 66^e, 88^e, 113^e, 121^e, 132^e, 136^e, 138^e, 141^e, 144^e, 152^e, 156^e.

Infanterie légère : 2^e, 16^e, 23^e.

Chasseurs à cheval : 8^e, 9^e, 16^e.

Hussards : 6^e, 7^e.

Artillerie à cheval : 1^{er}, 2^e, 3^e.

Artillerie à pied : 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 8^e.

Artillerie de marine.

Garde nationale (12 000 hommes) : 1^{re} et 4^e légions en ligne de Passy jusqu'à Clichy ; 2^e, 3^e, 5^e, 6^e et 7^e de Clichy à Charonne ; 8^e et 9^e de Charonne jusqu'à la Seine ; 10^e, 11^e et 12^e en réserve sur la rive gauche.

Ecole polytechnique : à la barrière du Trône.

Tirailleurs fédérés.

et frappée des initiales J.N. Certains documents nous montrent une plaque en losange estampée également des initiales de Jérôme Napoléon. Il est possible que pendant la période française du régiment, la plaque à soubassement de 1812 ait été portée, soit avec les initiales, soit avec le chiffre 13.

Cheveau-légers lanciers

Six régiments de cheveau-légers lanciers sont créés le 18 juin 1811. La description de leur uniforme est publiée le 7 février 1812. Il est en drap vert, aux distinctives de couleurs selon les régiments. La coiffure est un casque sans plaque en cuivre jaune orné d'un bandeau de peau de bête, surmonté d'un cimier et d'une chenille en cuir noir.

Trois autres régiments sont créés à la suite avec des effectifs polonais et prennent les numéros 7, 8 et 9. Ce dernier régiment est formé avec les effectifs du 30^e chasseurs à cheval. L'uniforme est la kurtka bleue à distinctives jaunes, pour les trois régiments (mais en réalité vert à distinctives chamois pour le 9^e régiment). La coiffure est la chapska bleue (rouge au 9^e régiment), ornée sur le devant d'une plaque de cuivre jaune, rayonnante, ayant en son centre et à la base, un "N" couronné rapporté, ou parfois un petit aigle estampé sur un fond de lances (voir p. 63).

Artillerie

Artillerie à cheval (6 régiments)

La plaque est celle du règlement en cuivre jaune ; dans le soubassement sont estampés deux canons croisés au-dessus du numéro du régiment découpé à jour. Les extrémités de l'écusson sont surmontées de deux petites grenades.

Artillerie à pied (9 régiments)

La plaque est la même que celle de l'artillerie à cheval.

Train d'artillerie (27 bataillons)

Plaque semblable à celle de l'artillerie à cheval mais en fer-blanc étamé, le numéro du bataillon découpé à jour.

Artillerie régimentaire

Les prescriptions de Bardin, confirment en 1812 ce que nous avons vu pour la période antérieure. Les canoniers portent donc la tenue de l'artillerie de ligne, leur shako est orné de la nouvelle plaque du règlement ; les deux canons sont estampés dans le soubassement, lequel porte deux grenades aux extrémités. Le numéro du régiment d'infanterie est découpé sous les canons.

La plaque est en cuivre jaune pour l'artillerie régimentaire de l'infanterie de ligne, en fer-blanc pour l'artillerie de l'infanterie légère.

L'artillerie régimentaire sera dissoute en 1813.

Pontoniers (2 bataillons)

Ouvriers (18 compagnies)

Armuriers (5 compagnies)

Plaque en cuivre jaune du modèle de l'artillerie ; dans l'écusson, sous les canons croisés, le numéro du bataillon ou de la compagnie découpé à jour.

Canonnières gardes-côtes (144 compagnies)

La nouvelle plaque est adoptée, en cuivre jaune ; dans l'écusson sont estampés deux canons croisés entrelacés avec une ancre de marine ; les extrémités sont surmontées de deux petites grenades.

Canonnières sédentaires (30 compagnies)

Plaque de l'artillerie, en cuivre jaune, sans numéro.

Canonnières vétérans (19 compagnies)

Canonnières sédentaires de Lille

Le bataillon est composé de deux compagnies, sous les ordres d'un commandant en chef.

L'uniforme est celui de l'artillerie de la ligne ; la plaque du nouveau modèle en cuivre jaune est estampée dans l'écusson de deux canons croisés et de la légende du corps estampée en toutes lettres. Deux petites grenades surmontent les extrémités de l'écusson.

Génie

Le corps impérial du génie est composé d'un état-major, de 2 bataillons de mineurs, de 7 bataillons de sapeurs, d'un bataillon du train à 6 compagnies et de gardes du génie.

Les 6^e et 7^e bataillons seront respectivement dénommés "Bataillon de sapeurs de Walcheren" et "Bataillon de sapeurs de l'île d'Elbe".

La plaque en cuivre jaune est la même pour les sapeurs et mineurs, au numéro de la compagnie ou du bataillon.

Le train du génie porte la plaque en fer-blanc sans numéro (voir 1806).

Autres formations

Train des équipages (22 bataillons)

Uniforme gris de fer à distinctives brun marron, shako à plaque du règlement en fer-blanc étamé, le numéro découpé, têtes de lion aux extrémités de l'écusson.

Pendant la retraite de Russie, de nombreux bataillons du train seront anéantis ; en 1813, le nombre des bataillons sera réduit à 13.

Ouvriers des parcs (2 compagnies)

Même uniforme que les soldats du train ; la plaque est en fer-blanc, au numéro de la compagnie, têtes de lion aux extrémités de l'écusson.

Gendarmerie

Voir 1806.

Gardes de Paris

Le décret du 12 février 1812 groupe les deux régiments en un seul, composé de deux bataillons à six compagnies.

Les compagnies du centre portent le shako avec la nouvelle plaque en cuivre jaune, aux têtes de lion aux extrémités. Les voltigeurs ont la plaque en cuivre jaune terminée par deux cors de chasse. Les grenadiers portent maintenant le shako avec la plaque des compagnies d'élite.

Du fait de la réunion des deux régiments en un seul, il n'y a plus de numéro dans l'écusson, ce qui ne veut pas dire que ce dernier est exempt de tout motif : en effet, l'observation de certaines plaques parvenues jusqu'à nous révèle la présence, pour les compagnies du centre, de la légende "Garde de Paris" estampée en toutes

lettres. Les voltigeurs, en plus de leur deux petits cors de chasse latéraux, peuvent porter, estampé au milieu de l'écusson, un troisième cor de chasse plus gros, sans numéro. Enfin, les grenadiers ont de même, une grenade estampée dans l'écusson, toujours sans numéro.

Ces observations, non réglementaires, mais bien réelles, nous permettent sans doute de supposer qu'il en a été de même dans beaucoup de corps hors ligne, ou de formations non numérotées.

Pour en revenir à la Garde de Paris, notons qu'elle sera dissoute et ses effectifs versés au 134^e régiment de ligne, ceci par mesure répressive du fait de sa participation à la conspiration du général Malet.

Compagnies de réserves départementales

La nouvelle plaque est distribuée aux compagnies ; dans l'écusson, en exergue le nom du département et le numéro de la légion au centre, les têtes de lion de chaque côté de l'écusson.

Pendant les campagnes de 1813, on prélèvera des renforts sur ces compagnies pour compenser les pertes de l'infanterie de ligne.



142



143

142. Plaque en cuivre doré d'officier de grenadiers hors ligne ou de la garde de Paris. (Musée de l'Armée.)

143. Plaque en cuivre doré d'officier de voltigeurs hors ligne ou de la garde de Paris. (Musée de l'Armée.)

Il est également possible de supposer que ces deux plaques proviennent directement d'un fournisseur d'équipements militaires du temps, et qu'elles n'aient jamais été affectées, de par l'absence de numéro.



144

144. Plaque en fer-blanc étamé de la 55^e cohorte de la garde nationale, département de la Côte-d'Or.

145. Plaque en fer-blanc d'homme de troupe de la compagnie d'artillerie de la 44^e cohorte (Calvados) de la garde nationale. (Musée de l'Armée.)

146. Plaque en métal argenté d'officier d'artillerie de la garde nationale. Les canons croisés sont rapportés. Dimensions 135 x 110 mm.



145



146

Garde nationale

Le 13 mars 1812, organisation de la Garde nationale en trois bans. Le premier ban se compose des hommes de 20 à 26 ans, le second ban comprend les hommes de 26 à 40 ans, et les hommes valides de 40 à 60 ans forment l'arrière ban. Cent cohortes (1) du premier ban sont mises à la disposition du ministre de la Guerre.

Liste des cohortes par département

- 1^{re} cohorte : Seine
- 2^e cohorte : Rome, Trasimène
- 3^e cohorte : Zuyderzée
- 4^e cohorte : Rhône, Loire
- 5^e cohorte : Gironde
- 6^e cohorte : Bouches-du-Rhône

- 7^e cohorte : Bouches-de-l'Elbe, Bouches-du-Weser, Ems-Supérieur
- 8^e cohorte : Aisne
- 9^e cohorte : Eure-et-Loir, Loiret
- 10^e cohorte : Aisne
- 11^e cohorte : Seine-et-Marne
- 12^e cohorte : Seine-et-Oise
- 13^e cohorte : Ardennes, Marne
- 14^e cohorte : Marne, Meuse
- 15^e cohorte : Forêts, Moselle
- 16^e cohorte : Meurthe
- 17^e cohorte : Vosges
- 18^e cohorte : Bas-Rhin
- 19^e cohorte : Haut-Rhin
- 20^e cohorte : Ain, Doubs
- 21^e cohorte : Jura
- 22^e cohorte : Haute-Saône
- 23^e cohorte : Isère
- 24^e cohorte : Hautes-Alpes, Drôme
- 25^e cohorte : Léman, Mont-Blanc
- 26^e cohorte : Basses-Alpes, Alpes-Maritimes, Vaucluse
- 27^e cohorte : Var
- 28^e cohorte : Hérault
- 29^e cohorte : Aveyron

- 30^e cohorte : Ardèche, Lozère
- 31^e cohorte : Gard, Tarn
- 32^e cohorte : Haute-Garonne
- 33^e cohorte : Ariège, Hautes-Pyrénées
- 34^e cohorte : Gers, Tarn-et-Garonne
- 35^e cohorte : Aude, Pyrénées-Orientales
- 36^e cohorte : Landes, Basses-Pyrénées
- 37^e cohorte : Charente-Inférieure, Vendée
- 38^e cohorte : Loire-Inférieure
- 39^e cohorte : Deux-Sèvres, Vienne
- 40^e cohorte : Finistère
- 41^e cohorte : Côtes-du-Nord
- 42^e cohorte : Ille-et-Vilaine
- 43^e cohorte : Morbihan
- 44^e cohorte : Calvados
- 45^e cohorte : Manche
- 46^e cohorte : Orne
- 47^e cohorte : Seine-Inférieure
- 48^e cohorte : Eure
- 49^e cohorte : Somme
- 50^e cohorte : Nord
- 51^e cohorte : Nord
- 52^e cohorte : Lys
- 53^e cohorte : Pas-de-Calais
- 54^e cohorte : Pas-de-Calais
- 55^e cohorte : Côte-d'Or
- 56^e cohorte : Aube, Haute-Marne
- 57^e cohorte : Saône-et-Loire
- 58^e cohorte : Yonne
- 59^e cohorte : Cantal, Haute-Loire
- 60^e cohorte : Puy-de-Dôme
- 61^e cohorte : Charente, Dordogne
- 62^e cohorte : Corrèze, Dordogne
- 63^e cohorte : Lot-et-Garonne, Lot
- 64^e cohorte : Cher, Nièvre
- 65^e cohorte : Allier, Creuse
- 66^e cohorte : Indre, Haute-Vienne
- 67^e cohorte : Indre-et-Loire, Loir-et-Cher
- 68^e cohorte : Maine-et-Loire
- 69^e cohorte : Mayenne
- 70^e cohorte : Sarthe
- 71^e cohorte : Dyle, Bouches-de-l'Escaut
- 72^e cohorte : Escaut
- 73^e cohorte : Escaut, Jemmapes
- 74^e cohorte : Jemmapes
- 75^e cohorte : Deux-Nèthes
- 76^e cohorte : Meuse-Inférieure, Lippe, Bouches-du-Rhin
- 77^e cohorte : Roër
- 78^e cohorte : Ourte, Sambre-et-Meuse
- 79^e cohorte : Mont-Tonnerre
- 80^e cohorte : Rhin-et-Moselle
- 81^e cohorte : Sarre
- 82^e cohorte : Doire, Pô, Sesia
- 83^e cohorte : Marengo, Stena
- 84^e cohorte : Apennin, Taro
- 85^e cohorte : Gênes, Montenotte
- 86^e cohorte : Arno, Ombone, Méditerranée
- 87^e cohorte : Ems-Oriental, Ems-Occidental, Bouches-de-l'Issel-Frise
- 88^e cohorte : Bouches-de-la-Meuse, Issel-Supérieur.

(Seuls les départements de la Corse et du Simplon n'ont pas fournis de contingents aux cohortes.)

Chaque cohorte est constituée de huit compagnies, six de fusiliers, une d'artillerie et une de dépôt.

L'uniforme est semblable à celui de l'infanterie de ligne, mais les boutons sont blancs, la plaque du shako du nouveau règlement est en fer-blanc étamé, le numéro de la cohorte découpé à jour, les têtes de lion aux extrémités.

Les canonniers portent l'uniforme de l'artillerie à pied ; sur le shako, une plaque en fer-blanc, deux canons croisés surmontant le numéro de la cohorte, les têtes de lion remplacées par deux grenades.

(1) Le Sénatus-consulte du 13 mars 1812 donnait 100 cohortes ; un ordre du jour suivant réduisait ce nombre à 88.

147. Czapka des 7^e et 8^e régiments de cheveau-légers lanciers polonais de la ligne, 1811-1814, le plus parfait exemplaire connu : croix polonaise en cuivre argenté sur fond de cocarde tricolore en fil. Pavillon de drap bleu foncé piqué à côtes, soutaches et galon de laine jonquille ; galon tissé en cul de dés disposé en lignes obliques. Plaques, rosaces à tête de lion, ailettes d'angles du pavillon et chaînette en cuivre ainsi que la plaque en forme de soleil ayant au centre un aigle sur foudres, couronnées, sur fond de quatre lances. Carotte en chardon de laine verte. A l'intérieur, écrit à la main, le nom du propriétaire: M. Debradpal. Ce czapka peut être de sous-officier en raison de la croix polonaise argentée.
En accompagnement : sabre modèle An XI et flamme de lance.
(Musée de l'armée, château de l'Empéri.)



148. Shako, sabre et épauettes du baron Rouillard de Beauval, successivement lieutenant aux grenadiers à pied, capitaine aux fusiliers-grenadiers, chef de bataillon puis major aux flanqueurs-chasseurs de la garde impériale.
Le shako, porté en 1813, 1814 et 1815, a été traversé par un bisciaïen à la bataille de Montmirail, le 11 février 1814, action au cours de laquelle Rouillard fut grièvement blessé par un coup de mitraille. L'entrée, visible au-dessus de la rosace droite, a été réparée; la sortie est derrière, à la hauteur du premier galon d'or. Ce projectile ne le blessa pas mais un autre lui fracassa le bras droit: "Rouillard de Beauval, chef de bataillon aux Flanqueurs, grièvement blessé, leve le bras qui lui reste et crie "Vive l'Empereur!" en passant, couché sur un brancard, près de Napoléon qui le nomme baron! Il devrait être amputé mais, admirablement soigné par sa jeune femme, Rouillard se battra encore en 1815." (Commandant Henri Lachouque, "Napoléon en 1814".) (Bibliothèque Raoul et Jean Brunon.)

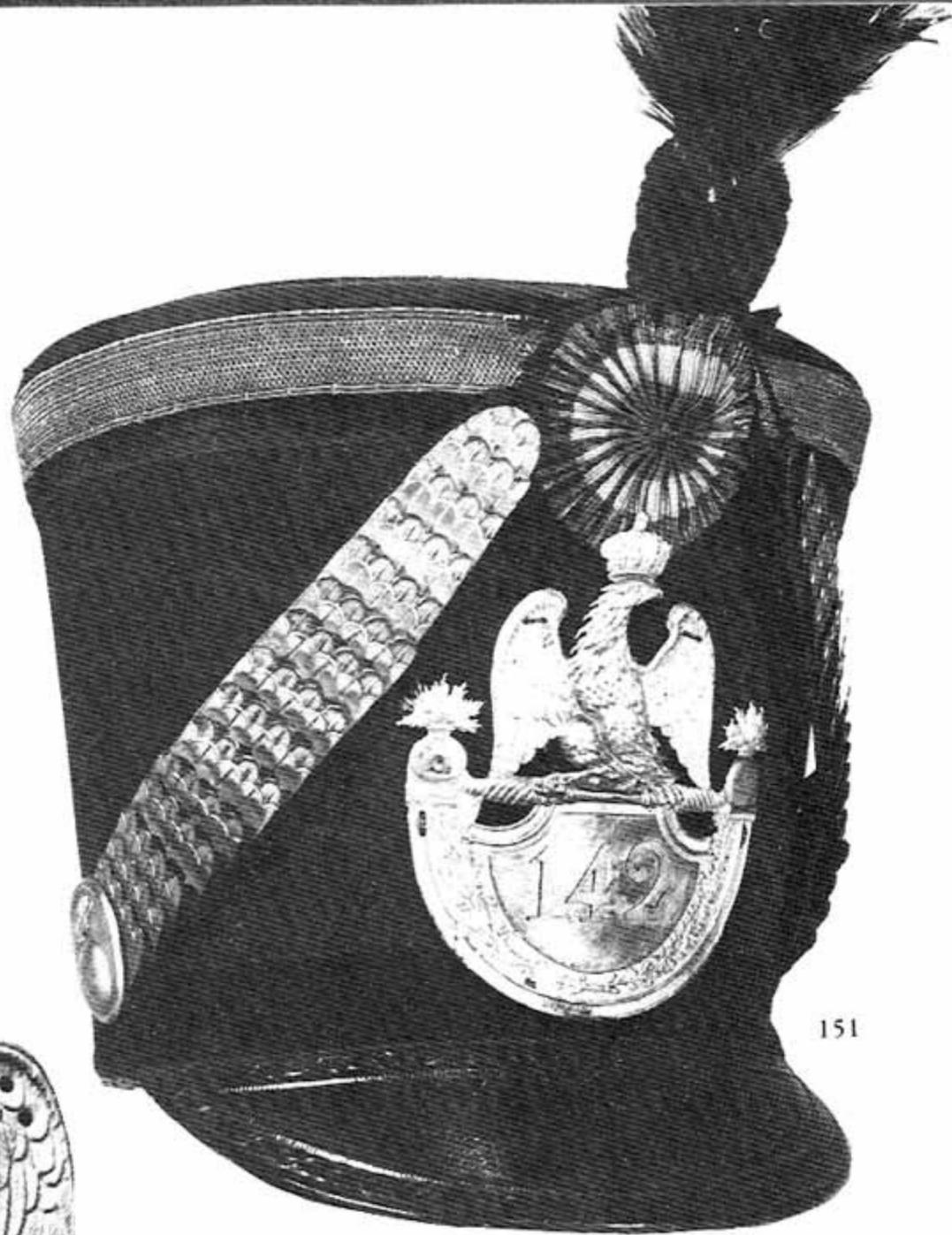




149



150



151

**RÉGIMENTS DE LIGNE
ISSUS DES COHORTES
DE LA GARDE NATIONALE
1813-1814**

149. Plaque d'officier de fusilier du 139^e de ligne. Le fond du soubasement est strié et son bord perlé; les chiffres rapportés sont dorés et brunis. Dimensions 135 x 120 mm.

150. Plaque en cuivre de fusilier du même régiment, homme de troupe. Ces deux plaques fournissent une excellente comparaison des différentes factures selon le grade. Dimensions 135 x 115 mm.

151. Shako d'un officier de grenadiers du 142^e de ligne; plaque à numéros rapportés et guillochés. (Musée de l'Armée, château de l'Empéri.)

Garde nationale (suite)

Après la désastreuse campagne de Russie, le manque de soldats se fait sentir et l'Empereur, trouvant les cohortes du premier ban toutes organisées, en envoie la majeure partie au-delà du Rhin. A partir de ce moment, les cohortes reçoivent les uniformes de la ligne. Leur shako est orné de la plaque en cuivre jaune du règlement, percée du numéro du régiment qu'elles allaient créer, de par le règlement du 12 janvier 1813 :

- 135^e de ligne (licencié le 12 mai 1814) : 1^{er}, 8^e, 9^e et 11^e cohortes.
- 136^e de ligne (licencié le 1^{er} juillet 1814) : 12^e, 13^e, 14^e et 67^e cohortes.
- 137^e de ligne (licencié en 1814) : 2^e, 84^e, 85^e, 86^e cohortes.
- 138^e de ligne (licencié le 1^{er} août 1814) : 44^e, 45^e, 46^e et 64^e cohortes.

- 139^e de ligne (licencié le 8 juin 1814) : 16^e, 17^e, 65 et 66^e cohortes.
- 140^e de ligne (licencié le 12 mai 1814) : 40^e, 41^e, 42^e et 43^e cohortes.
- 141^e de ligne (licencié le 12 mars 1814) : 37^e, 39^e, 62^e et 63^e cohortes.
- 142^e de ligne (licencié le 12 mai 1814) : 5^e, 36^e, 38^e et 61^e cohortes.
- 143^e de ligne (licencié en 1814) : 28^e, 29^e, 30^e et 31^e cohortes.
- 144^e de ligne (licencié en 1814) : 32^e, 33^e, 34^e et 35^e cohortes.
- 145^e de ligne (licencié en juin 1814) : 6^e, 23^e, 24^e et 25^e cohortes.
- 146^e (dissous en 1813) : 3^e, 76^e, 77^e et 78^e cohortes.
- 147^e (dissous en 1813) : 15^e, 71^e, 78^e et 87^e cohortes.
- 148^e (dissous en 1813) : 72^e, 73^e, 74^e et 75^e cohortes.

- 149^e de ligne (licencié en 1814) : 47^e, 48^e, 49^e et 77^e cohortes.
- 150^e de ligne (licencié en 1814) : 68^e, 69^e, 80^e et 81^e cohortes.
- 151^e de ligne (licencié le 12 mai 1814) : 7^e, 50^e, 51^e et 52^e cohortes.
- 152^e de ligne (dissous en 1814) : 18^e, 19^e, 53^e et 54^e cohortes.
- 153^e de ligne (licencié en 1814) : 55^e, 56^e, 57^e et 58^e cohortes.
- 154^e de ligne (dissous en 1814) : 4^e, 20^e, 21^e et 22^e cohortes.
- 155^e de ligne (dissous le 21 juillet 1814) : 10^e, 59^e, 60^e et 70^e cohortes.
- 156^e de ligne (licencié en 1814) : 26^e, 27^e, 82^e et 83^e cohortes.

Garde nationale parisienne

La Garde nationale parisienne conti-

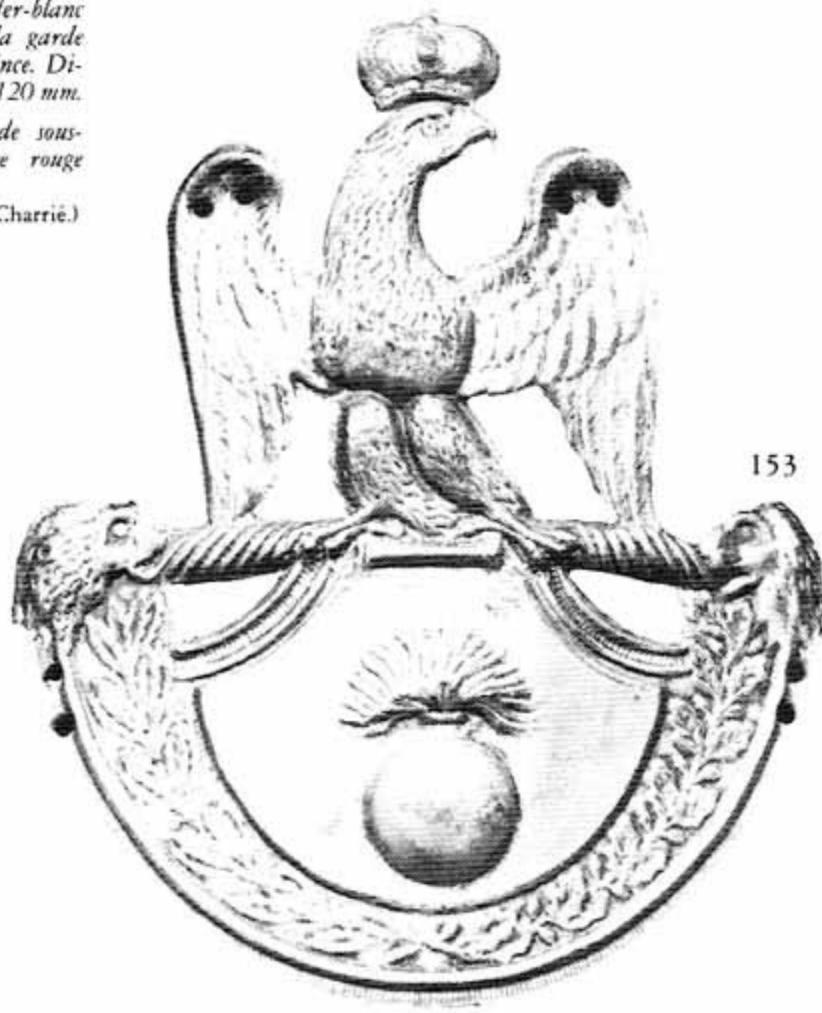
152. Plaque en fer-blanc de grenadier de la garde nationale de Province. Dimensions 140 x 120 mm.

153. La même, de sous-officier, en cuivre rouge argenté.

(Collection Charrié.)



152



153

nue son service dans la capitale, toujours formée en 12 légions.

Fusiliers (1) : plaque en fer-blanc, le numéro de la légion découpé au centre de l'écusson, têtes de lion aux extrémités.

Voltigeurs : plaque en fer-blanc, le numéro découpé au centre d'un cor de chasse estampé, têtes de lions ou petits cors de chasse aux extrémités.

Grenadiers : plaque en fer-blanc, le numéro découpé au centre de l'écusson, deux petites grenades aux extrémités.

Garde nationale de province

Dans les villes ne disposant pas de l'effectif de plusieurs légions, les plaques sont sans numéro.

Fusiliers : plaque en fer-blanc, têtes de lion aux extrémités.

Voltigeurs : plaque en fer-blanc, l'écusson estampé d'un cor de chasse, avec ou sans petits cors de chasse aux extrémités.

Grenadiers : plaque en fer-blanc, écusson estampé d'une grenade, avec ou sans grenades aux extrémités.

Pour les officiers, les attributs, grenades ou cors de chasse peuvent être dorés et rapportés dans l'écusson.

Gardes d'honneur locales

Le shako est rarement porté ; toutefois on connaît quelques plaques du nouveau règlement avec la légende "Gardes d'honneur" estampée dans l'écusson.

En 1813, certains miliciens s'enrôlent

dans les régiments de Gardes d'honneur de la Garde impériale, nouvellement créés. Certaines gardes d'honneur de ville subsisteront jusqu'au début de la Restauration, à Colmar, Nantes, Lyon, etc.

Douaniers

Recrutés parmi d'anciens soldats, les douaniers ont un rôle beaucoup plus militaire qu'administratif ; ils se distingueront, notamment, au siège d'Anvers.

L'uniforme est toujours le même, la nouvelle plaque de shako est en cuivre jaune, dans l'écusson, l'œil de la vigilance et la légende en exergue "Douanes impériales".

Pompiers

Les règlements concernant l'équipement des pompiers étant uniquement locaux, nous ne pouvons généraliser et dire à quelle date et en quelle ville commenceront à être portés les casques en cuivre et à chenille avec plaque agrafée sur le devant.

Cette nouvelle coiffure semble n'apparaître qu'à la fin de l'Empire et dans quelques départements seulement.

La lecture de l'ouvrage du docteur Le Pape-Vigier, "le Bataillon de sapeurs-pompiers d'Orléans" (A. Gout éd., 1910), révèle l'existence d'une plaque de casque en cuivre jaune, estampée aux armes de la ville et portant la curieuse légende "Canoniers sapeurs-pompiers d'Orléans". Cette plaque a été portée par les pompiers de la ville, anciens canoniers de la Garde nationale en 1790, qui se sont portés volontaires pour assurer le service de 16

pièces d'artillerie envoyées le 10 mars 1814 par le gouvernement en vue de la défense de la ville.

Administration (4 compagnies)

La plaque est celle du règlement en fer-blanc étamé, le numéro de la compagnie découpé à jour dans l'écusson, celui-ci terminé par les têtes de lion.

Service de santé (10 compagnies)

A cette date, les infirmiers ou despotats portent le shako d'infanterie avec encore la plaque du règlement de 1810 en losange au numéro de la compagnie. Elle est en métal jaune d'après Duplessis-Berteaux, en fer-blanc d'après Lienhart et Humbert, et Bardin.

La nouvelle plaque de 1812, en cuivre jaune au numéro de la compagnie, a sûrement été portée, car nous la retrouvons dans les collections des petits soldats d'Alsace.

Ecoles

Ecole spéciale impériale militaire

Pas de changement dans l'uniforme mais la nouvelle plaque est portée, en cuivre jaune ; dans l'écusson sont découpées les lettres E.S.I.M. ; les têtes de lion sont placées de chaque côté de la plaque.

Ecole polytechnique

Le shako porte la nouvelle plaque en cuivre jaune : dans l'écusson, la légende "Ecole impériale polytechnique" est estampée en toutes lettres.

(1) Dans la Garde nationale, les fusiliers ont souvent l'appellation de chasseurs.

154. Plaque d'officier de l'école spéciale impériale militaire; le fond du soubassement est sablé et doré. (Collection C. Stein.)

155. Plaque en cuivre jaune pouvant être attribuée au 1^{er} régiment suisse, mais aussi au 1^{er} de ligne, au 1^{er} busards, à la 1^{re} compagnie du service de santé ou au 1^{er} bataillon colonial. Dimensions 140 x 115 mm.



154



155

Bataillons, légions et régiments divers

Royal Corse

En décembre 1812, le régiment est fort de quatre bataillons à sept compagnies dont deux d'élite. La tenue, le shako et la plaque n'ont pas changé.

Le 16 février 1813, le Royal Corse est transformé en 1^{er} régiment d'infanterie légère (service de Naples) et reçoit une compagnie d'artillerie régimentaire. En février 1814, Murat, profitant des événements politiques défavorables à la France, entend diriger son armée contre les Franco-Italiens; c'est alors que les Corses du régiment se séparent des Napolitains, refusant de porter les armes contre la France. A la première abdication de l'Empereur, les Corses demandent à servir sous Louis XVIII: 33 officiers et 375 hommes seront ainsi incorporés au 11^e léger qui compte déjà dans ses rangs les derniers "tirailleurs corses"; le Royal Corse est dissous.

Pendant toute son existence le régiment porte le même uniforme avec le shako et sa plaque en forme d'écu, si particulière.

Régiments suisses

Les quatre régiments suisses reçoivent l'uniforme du nouveau règlement: habit rouge à distinctives jaunes pour le 1^{er} régiment, bleu foncé pour le 2^e, noir pour le 3^e, bleu céleste pour le 4^e.

Les plaques de shakos en cuivre jaune sont les mêmes que celles de l'infanterie française pour les fusiliers, les voltigeurs et les grenadiers.

Après la campagne de Russie, les régiments suisses - qui ne sont plus que des débris - regagnent les dépôts de Metz, Lautenbourg, Landau et Nancy. Ils ne participent pas en tant que formations suisses aux campagnes d'Allemagne et de France.

1^{er} régiment étranger (ex-La Tour d'Auvergne)

A cette date, le régiment est encore à Florence ou dans plusieurs villes d'Italie. Il revient en France en 1814, date de sa dissolution.

L'uniforme est le même, les carabiniers portent le shako avec plaque en cuivre jaune du modèle des compagnies d'élite, le numéro 1 percé à jour dans l'écusson. Les chasseurs et les voltigeurs ont la plaque du règlement en cuivre jaune, estampée d'un cor de chasse, le numéro découpé à jour.

2^e régiment étranger (ex-régiment d'Issembourg)

Mêmes caractéristiques que le 1^{er} étranger, régiment dissous en 1814.

3^e régiment étranger (ex-régiment irlandais)

Mêmes caractéristiques que le 1^{er} étranger, régiment dissous en 1814.

4^e régiment étranger (ex-régiment de Prusse)

L'uniforme est celui du nouveau règlement, vert foncé à distinctives écarlates, la coiffure est ornée de la nouvelle plaque en fer-blanc étamé, du modèle de l'infanterie légère, estampée du chiffre 4.

A la fin de l'année 1813, le 4^e étran-

ger est dissous, ses effectifs sont versés dans un bataillon de pionniers.

Légion portugaise

Licenciée en novembre 1813.

Régiment Joseph-Napoléon

L'uniforme et la coiffure sont toujours les mêmes, la nouvelle plaque est conforme au règlement, en cuivre jaune, sans numéro.

Décimé pendant la campagne de 1812, ce régiment est dissous le 25 novembre 1813 et versé au bataillon des pionniers espagnols.

Régiment de Catalogne

Ce régiment à existence éphémère, créé le 7 février 1812 et licencié le 17 mars de la même année, porte un uniforme blanc à distinctives bleu céleste. Le shako est orné d'une plaque en cuivre jaune du règlement sans numéro.

Bataillon de pionniers espagnols à Nimègues

Créé par décret du 13 mars 1812, composé de 200 hommes armés seulement du sabre briquet et d'un outil.

L'uniforme est gris à distinctives bleu céleste, complété d'un shako d'infanterie avec plaque du règlement en cuivre jaune à têtes de lion sans numéro.

Pionniers espagnols

Par ordonnance du 25 novembre 1813, les effectifs des régiments étrangers au service de la France sont versés dans ce bataillon de pionniers, habillés d'étoffe grise, coiffés d'un shako,

CORPS HORS LIGNE
ou n'ayant pas l'effectif
d'un régiment

156. Plaque de fusilier, en cuivre jaune estampé.

157. Plaque de grenadier, en cuivre jaune repoussé.
(Collection J.-C. Kerviche.)

158. Plaque de voltigeur, en cuivre jaune estampé.

(Les plaques 157 et 158 peuvent aussi appartenir à la garde de Paris.)

159. Plaque "passe-partout" en fer-blanc étamé, pour les unités portant le bouton blanc. Outre les corps hors ligne, elle peut être attribuée aux fusiliers de la garde nationale de province, aux volontaires et fédérés parisiens pendant le siège (mars 1814), à l'administration, au corps de santé, au train des équipages, etc.



avec plaque du règlement en cuivre jaune sans numéro.

Seul les sous-officiers sont armés, la troupe est équipée d'outils.

Régiment de Walcheren

A cette date, le régiment est dissous. Ses effectifs servent à créer le 131^e régiment d'infanterie de ligne; la plaque de shako devient donc celle du règlement pour l'infanterie.

Régiments de l'Île-de-Ré et de la Méditerranée

Dissous à cette date, deviennent les 132^e et 133^e régiments d'infanterie de ligne.

Légion de la Vistule

A cette date, la légion de la Vistule n'est plus composée que de 4 régiments d'infanterie à trois bataillons (mai 1812); la coiffure et la plaque n'ont pas changé.

Les quatre régiments sont réunis en un seul, le 18 juin 1813, puis licenciés en 1814.

Les Polonais n'ayant pas encore été rapatriés formeront le noyau d'un 3^e régiment étranger qui sera créé le 1^{er} avril 1815.

Régiments croates

Très éprouvés pendant la campagne de Russie, les régiments se reforment en juillet 1813. Le premier régiment est en partie à Glogau et à Magdebourg. Le 2^e régiment est à la bataille de Wurschen, puis la majorité des effectifs sont désarmés et versés soit dans les pionniers, soit dans le 2^e bataillon colonial.

La plaque du shako doit être de la couleur du bouton (voir 1810), l'écusson estampé d'un cor de chasse, le numéro découpé à jour.

Hussards croates

En février 1813, création d'un régiment de hussards croates composé de trois escadrons. Leur uniforme est un dolman bleu clair à distinctives jaune paille, culotte grise, tresses blanches. Un arrêté du 11 février 1813 nous

apprend que "La direction centrale prendra des mesures pour fournir d'ici l'époque du 5 mars, 657 shakos ayant une plaque portant ces mots: 1^{er} régiment d'hussards croates".

Les engagements spontanés si nombreux ont donné à penser qu'un second régiment allait être créé, ce qui n'était pas dans l'intention de l'Empereur; on supprime alors le numéro 1 sur les plaques de shako, ne laissant apparaître que la légende du corps.

En décembre 1813, il y a 1276 hussards croates qui, désarmés, sont versés en partie dans le 3^e bataillon colonial sur l'île d'Oléron et l'autre partie au 4^e bataillon à Belle-Ile.

En 1814, ils constituent comme tous les corps étrangers un bataillon de pionniers.

Bataillon septinsulaire

Ce bataillon qui avait l'effectif d'un régiment sera dissous en 1814.

La plaque du règlement est en fer-blanc, estampée d'un cor de chasse

sans numéro, mais du fait de l'éloignement du corps, il se peut qu'elle n'ait jamais été distribuée.

Chasseurs à cheval ioniens

Mêmes indications que pour le bataillon septinsulaire, le corps est dissous en 1814.

Chasseurs d'Orient

Le bataillon quitte Corfou en 1813 avec 102 hommes; il n'en compte plus que 35 à sa dissolution en 1814. Pour la plaque de shako, mêmes caractéristiques que le bataillon septinsulaire.

Gendarmerie septinsulaire

Uniforme bleu à distinctives rouges, shako à plaque de cuivre jaune, ovale, estampée de l'aigle impérial. (Bucquoy, d'après les Archives nationales.)

Chasseurs des montagnes

Le 19 juin 1813, les chasseurs participent à la défense de Saint-Sébastien (fin de la guerre d'Espagne). En janvier 1814, le corps est dissous, ses effectifs passent aux 116^e de ligne, 4^e et 25^e légers.

L'uniforme n'a pas changé, seule la plaque est du nouveau règlement en

fer-blanc étamé, un cor de chasse estampé dans l'écusson, sans numéro.

Marine et troupes assimilées

L'empereur, ayant un besoin constant de fantassins, affecte un certain nombre de marins des ports au service à terre en Allemagne ou à la Grande Armée.

Bataillon de flottille

La coiffure est toujours le shako d'infanterie, la plaque du règlement en cuivre jaune; une ancre est estampée ou découpée à jour dans l'écusson, les têtes de lion aux extrémités.

Equipages de haut bord

Sur le petit chapeau marin de cuir bouilli est agrafée la nouvelle plaque du règlement au modèle du bataillon de flottille (d'après Job, "les Tenues des troupes de France").

Ouvriers militaires de la marine

Les 6 compagnies sont organisées en un seul bataillon. L'uniforme est celui du génie; à la même date, le shako est orné d'une plaque en cuivre jaune dont l'écusson est traversé d'une ancre et d'un "N" couronné avec la légende

en exergue "Ouvriers militaire de la marine".

Artillerie de marine

Le 24 février 1813, les quatre régiments dépendent du ministre de la Guerre.

Le 1^{er} régiment est à Brest, le 2^e à Toulon, le 3^e à Cherbourg et le 4^e à Anvers. La majorité des effectifs (19 680 hommes) partent pour Mayence, Lützen, Bautzen, Dresde, Leipzig et Hanau. Pendant la campagne de France, les artilleurs se battent toujours comme des fantassins et à la fin de 1814, il ne reste que 695 hommes.

L'uniforme est celui de l'artillerie, la plaque de shako celle du règlement en cuivre jaune; l'écusson porte deux petites grenades aux extrémités, estampées, l'une du numéro du régiment, l'autre de la lettre R. Au centre de l'écusson sont estampés deux canons croisés sur une ancre.

Bataillons coloniaux

Pas de changement dans l'uniforme; la plaque du nouveau modèle est portée, en cuivre jaune, avec le numéro du bataillon découpé dans l'écusson. Les quatre bataillons seront dissous au début de 1814.



160. Plaque d'officier du 2^e régiment d'artillerie de marine, modèle réglementaire de 1813 au chiffre du régiment.

(Musée de l'Armée.)

161. Plaque d'artillerie de marine, troupe. Ce corps ayant eu ses effectifs considérablement réduits au cours de la campagne d'Allemagne, les artilleurs de marine sont progressivement réorganisés en bataillons, puis en compagnies. Les grenades au chiffre du régiment perdent par conséquent leur raison d'être et sont supprimées, ici par cassure.

162. Plaque d'artillerie de marine, troupe, à têtes de lion, probablement estampée en 1814 alors que les artilleurs de marine n'avaient plus l'effectif que de quelques compagnies.

(Musée de l'Armée.)



162



161



163

La Garde Impériale de 1812 à 1814

163. *Shako de sous-officier du 4^e régiment de gardes d'honneur, à cordon argent mêlé de vert et de rouge. (Musée de l'Armée, château de l'Empéri.)*

164. *Plaque en cuivre rouge argenté du 2^e régiment de gardes d'honneur. Dimensions 135 × 120 mm.*

165. *Shako d'officier de gardes d'honneur. La plaque est en cuivre rouge argenté. (Musée napoléonien d'Art et d'Histoire militaire, Fontainebleau.)*

Grenadiers à pied

Pendant la campagne de Russie, le régiment de grenadiers hollandais est pratiquement détruit (novembre 1812); les débris seront incorporés dans d'autres régiments.

L'uniforme et la coiffure des grenadiers français n'ont subi aucun changement.

A la première abdication, 305 grenadiers formés en trois compagnies seront autorisés à accompagner l'Empereur à l'île d'Elbe.

Fusiliers-grenadiers

Le 26 décembre 1813, les bataillons sont augmentés de deux compagnies chacun; pas de changement dans la coiffure.

Tirailleurs-grenadiers

En 1813, création des 5^e, 6^e, 7^e, 8^e, 9^e et 10^e régiments; à la fin de l'Empire, il y aura 19 régiments de tirailleurs. La coiffure est toujours celle de la jeune garde.

Conscrits-grenadiers

Dissous depuis 1810.

Flanqueurs-grenadiers

Pas de changement.

Vétérans

Pas de changement.

Chasseurs à pied

Pas de changement (voir 1806).

Fusiliers-grenadiers
Tirailleurs-chasseurs
Pas de changement.

Flanqueurs-chasseurs

Créés le 23 mars 1813 avec la même formation qu'un régiment de voltigeurs. L'habit est vert, le shako est celui de la jeune garde. Licenciés en 1814, les flanqueurs-chasseurs seront versés dans les troupes de ligne.

Voltigeurs

Depuis le 15 février 1813, les gardes nationales de la garde forment le 7^e régiment de voltigeurs. Le 25 mars suivant, un 8^e régiment est créé puis le 3 avril les 9^e, 10^e, 11^e, 12^e et 13^e régiments. Le 21 janvier 1814, six nouveaux régiments sont créés et portent ainsi le nombre de régiments de voltigeurs à 19.

L'habit est bleu à distinctives chamois, liséré de rouge, la coiffure et la plaque sont de la jeune garde.

Vélites de Turin et de Florence

Pas de changement.

Pupilles

En février 1813, les 1^{er} et 7^e bataillons sont dissous, leurs effectifs forment le 7^e régiment de tirailleurs.

Le régiment des pupilles est donc réduit à quatre bataillons puis à deux et servira de réserve pour former des régiments de voltigeurs. Le shako n'a pas changé.

Ouvriers d'administration

Un régiment à trois bataillons est formé pendant le siège de Dantzig en 1813. L'uniforme et le shako n'ont pas changé.

Cavalerie

Gardes d'honneur

Un *sénatus-consulte* du 3 avril 1813 crée quatre régiments de gardes d'honneur. Le recrutement se fait parmi les classes aisées, bourgeoises ou dans la petite noblesse avec les jeunes gens de 19 à 30 ans. Le 1^{er} régiment est à Versailles, le 2^e à Metz, le 3^e à Tours et le 4^e à Lyon. Les quatre régiments regroupent un effectif de 10 000 hommes.

L'uniforme est à la hussarde, dolman et pelisse vert foncé, tresses blanches, culotte rouge. Le shako est recouvert de drap rouge et orné sur le devant d'une plaque en cuivre rouge, argentée, du modèle du règlement. Dans l'écusson, le numéro du régiment est découpé à jour ; têtes de lion sur les côtés.

Les officiers portent le colback ou le shako rouleau mais aussi le shako traditionnel avec une plaque argentée du modèle réglementaire. La légende

"Gardes d'honneur" en toutes lettres est parfois découpée dans l'écusson.

Exceptionnellement dans ce corps, les plaques de troupe sont de la qualité de celles des officiers, mais il existe aussi, plus rarement, des plaques en fer-blanc étamé.

Grenadiers à cheval

Voir 1806.

Chasseurs à cheval

Le 10 janvier 1813, le régiment est porté à 8 escadrons. Le 6 mars, un 9^e escadron est ajouté à l'ensemble du régiment. Les 5^e, 6^e, 7^e, 8^e et 9^e escadrons formés avec des conscrits prennent la qualification de jeune garde. La coiffure des chasseurs à cheval de la vieille garde est toujours le colback. Les escadrons de la jeune

garde portent le même uniforme que ceux de la vieille garde excepté pour la coiffure. Cette dernière est un shako rouleau plus haut et moins évasé que le modèle de la ligne, recouvert de drap rouge, orné d'une cocarde, mais dépourvu de plaque.

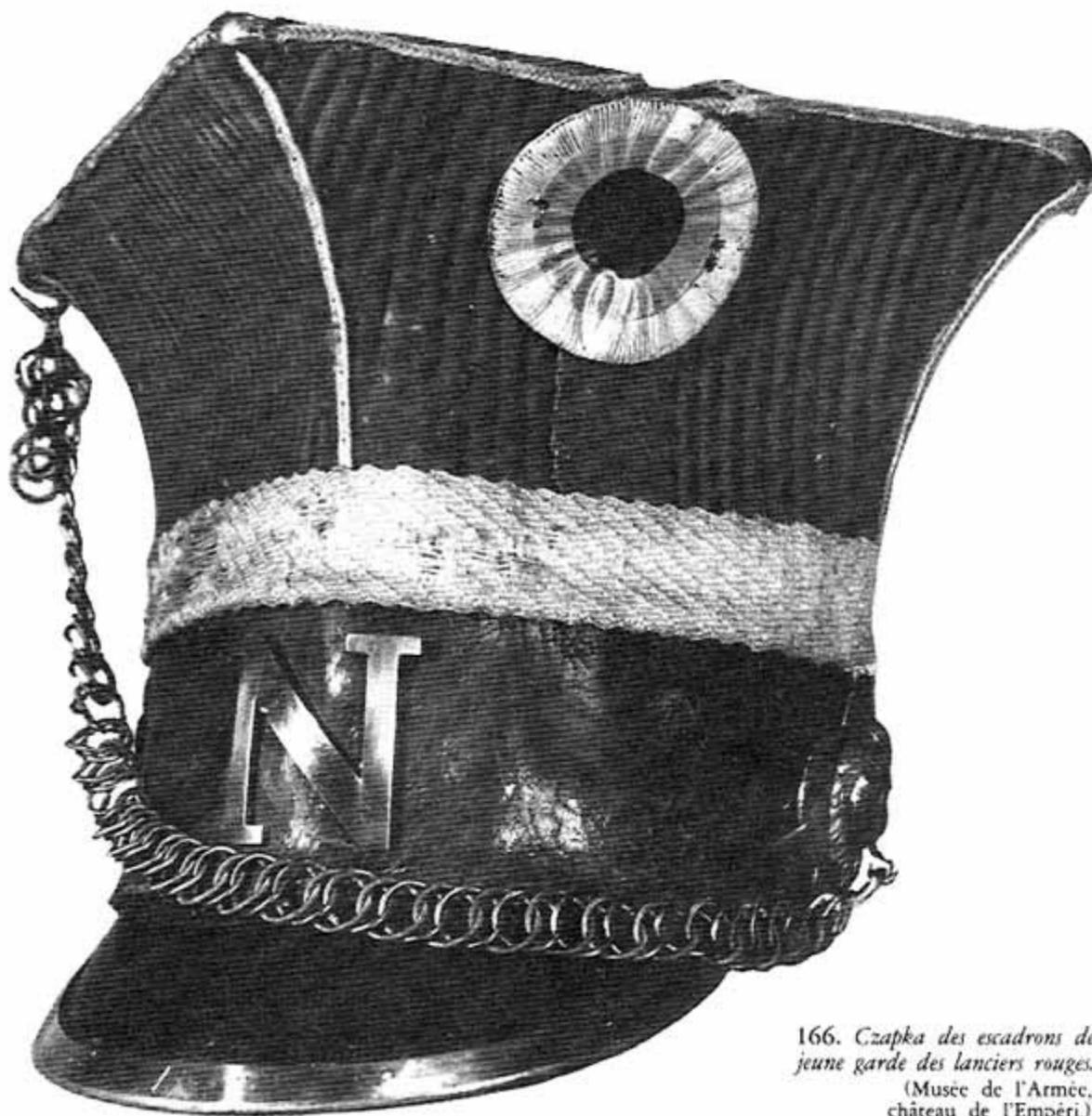
Un autre shako, recouvert de drap rouge également, mais de forme clas-



164



165



166. Czapka des escadrons de jeune garde des lanciers rouges. (Musée de l'Armée, château de l'Empéri.)

sique, fait son apparition entre 1813 et 1814. Ce shako est orné sur le devant d'une plaque à l'aigle en cuivre jaune, mais les documents ne nous permettent pas de dire si cette plaque est celle de la jeune garde ou bien du modèle 1812 de la ligne ; sur les dessins, le cordon de shako cache la base de la plaque.

Notons qu'à la même époque, les gardes d'honneur de la Garde impériale avaient également un shako rouge qui, lui, était orné d'une plaque du règlement de 1812.

Mamelouks

L'effectif de la compagnie de mamelouks est de 250 hommes ; pas de changement dans la coiffure.

Dragons

Pas de changement (voir 1806).

1^{er} régiment de cheveau-légers lanciers (vieille garde)

Le 11 mars 1812, un cinquième escadron est créé, le régiment est alors fort de 1 500 hommes. En avril 1814, 120 lanciers polonais ont pu suivre l'Empereur à l'île d'Elbe.

La coiffure est toujours la chapska à plaque rayonnante ornée du "N" couronné agrafé sur un cartouche argenté.

2^e régiment de cheveau-légers lanciers (lanciers rouges)

72 L'effectif du régiment est de dix es-

cadrons, les quatre premiers sont de moyenne garde, les six derniers de jeune garde.

La plaque est la même qu'au 1^{er} régiment pour la vieille garde. La chapska des escadrons de jeune garde ne porte pas de plaque rayonnante mais uniquement un "N" découpé agrafé sur le devant du bandeau de cuir.

3^e régiment de cheveau-légers lanciers

Créé le 10 juillet 1812 à cinq escadrons. L'uniforme est le même que celui du premier régiment, excepté pour les boutons et les galons qui sont en or au lieu d'être en argent. La plaque est la même qu'au premier régiment.

Le 3^e régiment n'aura qu'une existence éphémère, étant presque entièrement détruit à Slonim le 18 octobre 1812 ; ses débris seront versés au 1^{er} régiment le 11 avril 1813.

Tartares lithuaniens (moyenne garde)

Ce corps, à l'effectif d'une compagnie, recruté parmi les nobles d'origine lithuanienne, sera dissous à la fin de 1813. Sa coiffure est un curieux shako recouvert d'astrakan et doté d'une flamme verte. Sur le devant est agrafé un croissant en cuivre jaune.

Eclaireurs

Trois régiments d'éclaireurs, chacun à

4 escadrons de 250 hommes, sont créés dans la garde par un décret du 9 novembre 1813.

Le 1^{er} régiment est réuni aux grenadiers à cheval et porte l'habillement des gardes d'honneur, excepté le shako qui est noir et dont la plaque est du modèle de la jeune garde. Ce régiment est composé moitié de vieille garde et moitié de jeune garde.

Le 2^e régiment est réuni aux dragons et prend l'habillement des chasseurs de la ligne ; pour coiffure, le shako rouleau uniquement orné d'une cocarde sur le devant maintenue par une ganse et un bouton.

Le 3^e régiment, réuni aux lanciers, porte l'uniforme des lanciers polonais. La coiffure est la chapska, la plaque celle des régiments de cheveau-légers lanciers.

Autres formations

Gendarmerie d'élite

Pas de changement dans l'uniforme. Le corps est dissous le 23 avril 1814.

Marins

En avril 1813, le corps des marins de la garde est licencié, 32 matelots sont autorisés à suivre l'Empereur à l'île d'Elbe.

Train d'artillerie

Le 10 février 1812, les 7 compagnies sont constituées en 1 régiment.

Train des équipages

En janvier 1813, le bataillon est à 6 compagnies puis, le 8 mars, il est augmenté de deux autres.

Une planche de Martinet montre un soldat du train avec la plaque en fer-blanc étamée du règlement de 1812 pour la ligne ; sur d'autres planches, la même plaque est jaune. Notons, également, qu'une plaque du modèle de la jeune garde, en métal blanc, a dû être portée ; nous en connaissons dans diverses collections. ■

167. Soldat du train des équipages de la Garde avec plaque de shako de la ligne en métal blanc. Dans l'écusson, on distingue très faiblement les chiffres VII en caractères romains, sans doute pour 7^e compagnie. (Estampe de Martinet, détail, collection de l'auteur.)

